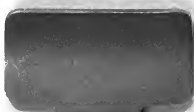
Digitized by Google





Digitized by Google

437

Digitized by Google

13-B.a.22

Digitized by Google

2

137

LETTRES
SUR
LA THÉORIE
DES LOIX CIVILES, &c.

Où l'on examine entr'autres choses s'il est bien vrai QUE LES ANGLOIS SOIENT LIBRES ; *& que les François doivent, ou imiter leurs Opérations, ou porter envie à leur Gouvernement.*

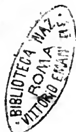
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir ?





A AMSTERDAM.

M. D. CCLXX.



Digitized by Google

13 2 A 13

Digitized by Google



AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

On n'eſt jamais obligé d'écrire, & on n'a jamais le droit d'écrire des choſes dangereuſes : de là réſulte pour les Ecrivains & pour leurs Critiques également la néceſſité d'être très - circonſpects & très-reſervés. Les premiers ne peuvant alléguer la néceſſité pour excuſe, ſont reſponſables de toutes les imprudences qui peuvent échapper à leur plume : les ſeconds pouvant par une cenſure inconſidérée induire en erreur le public & les eſprits légers, deviennent des calomniateurs puniſſables quand ils ſe meprennent dans les jugemens qu'ils portent. Ces principes ont

préſidé à la compoſition des Ouvrages dont on donne ici la juſtification : il s'en faut bien qu'ils en aient de même dirigé les critiques !

Quant à la Théorie des Loix, l'Auteur n'a point jugé à propos de ſe faire connoître : on pourra, d'après la Lettre que l'on trouvera ici, apprécier ſon cœur, ſon ſtyle & ſes opinions ; mais il n'y a guere d'Ouvrage à l'égard duquel on ait pris le change d'une maniere auſſi marquée : on l'a décrié, critiqué, déchiré avec indignité ; on a prétendu que c'étoit le fruit du délire de la manie paradoxale, un tiſſu de contre-vérités qui ſappent, a-t-on dit, le fondement des ſociétés. Sur quoi cependant portent des imputations ſi cruelles ?

On trouve, dans ce Livre, que l'eſclavage eſt préférable à la domeſticité, pour la partie des hom-

mes qui ne vit que de ſon travail; mais ſi l'on avoit daigné ſeulement y réfléchir, auroit-on pu en douter? On achete les bras & toute l'exiſtence d'un manouvrier, depuis un commencement de l'année juſqu'à l'autre, pour quinze ou vingt ſols par journée de travail utile; on n'eſt obligé ni de le nourrir, ni de l'habiller, ni de le loger: on ne connoît pas ſeulement ſa famille: ſes maladies, ſon abſence, ſa mort même ſont abſolument indifférentes au riche qui l'emploie, & qui par le ſon d'un écu eſt sûr de faire élancer du ſein de la terre une foule de malheureux qui ſe diſputent l'honneur de le ſervir; un tel homme eſt repréſenté, dans la Théorie des Loix, comme beaucoup plus malheureux que l'eſclave qui coute d'achat à ſon maître en une fois plus que le manou-

vrier ne peut couter de loyer en dix ans; qui par conséquent est ménagé par l'avarice, dont le coup d'œil est toujours très-éclairé ; qui est nourri, logé, vêtu, lui & toute sa famille, & en tout tems ; qui est pansé dans ses maladies, entretenu dans la santé, & dont on n'exige même qu'un travail médiocre par la crainte de le perdre. Ce Livre enseigne que l'intérêt étant la regle des actions & le bonheur des hommes qui n'ont d'autre bien que la vigueur du corps, dépendant de la certitude de leur subsistance, il n'y a pas de comparaison pour la félicité entre le serf qui est sûr de vivre, que l'avarice elle-même forceroit à manger, s'il le refusoit, & le manouvrier libre à qui elle escamote les morceaux, & dont elle scelleroit volontiers la bouche si elle l'osoit, quand il lui loue ses

ſes bras. Cette vérité eſt ſi viſible, qu'il n'y a que des aveugles volontaires qui puiſſent refuſer de s'y rendre.

On a blamé dans le même Ouvrage l'éloge des Gouvernemens Orientaux, ainſi que la refutation des principes de M. de Monteſquieu. On a regardé l'un & l'autre comme une audace criminelle, comme un véritable délit, pour lequel on ne pouvoit inventer des ſupplices aſſez rudes.

Cependant quel eſt l'objet de tant de déclamations? Si l'on vouloit bien y faire la moindre attention, on verroit peut-être que c'eſt le ſyſtême de M. de Monteſquieu, qui eſt paradoxal & dangereux, autant que l'autre eſt ſolide & innocent.

On ne peut ſe diſpenſer d'obſerver que M. de Monteſquieu, an-

cien Préſident à Mortier dans un Parlement, & élevé dans l'idée de la prééminence due à la Robe, n'a point imaginé de Gouvernemens plus parfaits que ceux où les Compagnies dominoient. C'eſt à faire valoir ce ſyſtême qu'eſt conſacré tout l'Eſprit des Loix ſans exception. Un Gentilhomme Hottentot qui compoſeroit un pareil Eſprit ſur les Rochers du Cap de Bonne-Eſpérance, mettroit auſſi au premier rang les Conſeils dont les Membres accroupis en rond, chacun dans un trou, commencent leurs délibérations par ſe faire donner un camouflet de fumée de tabac.

Il n'y a que trop de matieres où les opinions des hommes ne ſont que l'apologie de leur état. L'Auteur de la Théorie des Loix ne paroît pas avoir été aveuglé par cette

foibleſſe ſi commune : il a apprécié, d'après la raiſon ſeule, ce qu'il a vu & lu : il a dit hautement ce qu'il penſoit ; & les nouvelles preuves qu'il préſente ici à l'appui des axiomes poſés dans ſon Livre, doivent faire penſer qu'avant de les rejetter avec dedain, il falloit au moins les examiner.

A l'égard du Traité des *Canaux Navigables*, & de l'*Hiſtoire des Révolutions de l'Empire Romain*, l'Auteur en eſt connu ; c'eſt M. Linguet, Avocat au Parlement de Paris : ces Ouvrages, & quelques autres encore, ſont les ſeuls délaſſemens qu'il ſe permette dans les intervalles que lui laiſſent les fatigues de ſa laborieuſe profeſſion : ils ſont tous dictés par l'amour de la vérité & celui du bien public ; mais ils n'ont point été ſoutenus par la cabale ou par l'intrigue qui ſont

aujourd'hui les ſuccès, & il y a bien paru.

Beaucoup de perſonnes ont été effraiées par le titre du Traité des *Canaux Navigables*. On l'a cru un ouvrage purement ſcavant : l'Auteur n'aſpire à la réputation de ſçavant en aucun genre : il ne deſire que celle d'homme ſincere & véridique : Il a été affligé de cette mépriſe; elle a peut-être nui au bien que ſon ouvrage auroit pû faire ; le but en étoit ſurtout de réveiller dans le cœur des gens en place le goût des entrepriſes nobles par leſquelles les Romains ſe ſont illuſtrés, de déſabuſer la nation de cette effervescence paſſagere qui fait conſiſter le Patriotiſme dans des mots, la Philoſophie dans des des phraſes & la Politique dans des chimeres,

C'eſt une cruelle preuve de notre

legéreté, de notre inconféquence que l'état où eft aujourd'hui notre République Littéraire &la tournure qu'ont fait prendre nos Ecrivains aux futilités de ce monde oifif qui prétend penfer par excellence, & qui au fond ne fait que végeter dans une inaction fi fatigante. L'Efprit des Loix, les ouvrages encore plus juftement célebres, encore bien plus univerfellement admirés d'un des plus beaux génies que la nature ait produits, ont fait naître parmi nous un enthoufiasme épidémique pour les Anglois & tout ce qui fort de leur Isle : les progrès de cette contagion ont été d'une rapidité effrayante.

C'étoient d'abord leurs vers, leur Philofophie & leurs chapeaux que nout adoptions : mais bientôt leurs mœurs, leur licence, leur efprit de murmure & de farcafme, leurs

ufages même fe font tranfplantés parmi nous. D'une admiration folle pour le plus abfurde, le plus inconftant, le plus orageux de tous les Gouvernemens, nous avons paffé à l'envie forcenée d'imiter en tout les individus qui ont l'imprudence orgueilleufe de s'en applaudir. Livres, vie intérieure, fpectacles, équipages, plaifirs même, tout a été à l'*Anglaife* : nous avons enfin confacré un Temple dans notre Capitale, au directeur des triftes voluptés de Londres. M. *Hall* a eu dans Paris un fanctuaire dédié fous fon nom; comme s'il convenoit, furtout à des François, d'aller danfer fous des aufpices étrangers & qu'on n'eût pû décorer une falle deftinée aux affemblées publiques d'une autre enfeigne que le nom barbare de *Vaux-Hall*.

Des farces atroces se sont en même tems emparées de nos Théatres : nos acteurs ont appris à heurler les plus dégoûtantes, les plus abominables rapsodies qui aient jamais deshonoré l'art de sSophocles; & comme rien n'influe plus sur les mœurs que les répréfentations théatrales, ce que nous avons gagné à cette révolution, c'est de perdre entiérement la gaieté nationale; c'est d'empoisonner nos humeurs de cette sombre contrainte, de cette défiance concentrée, de ce goût d'une crapule solitaire qui se sont naturalisés à Londres parmi les fumées sulphureuses du charbon de terre, & les boues infectes qui en baignent les rues.

Encore seroit-ce un mal médiocre s'il n'avoit pas été plus loin : mais des bords de la Tamise, parmi ces productions du luxe & du ca-

price, s'eſt étendue juſques chez nous une influence encore plus redoutable. Une Secte s'eſt élevée qui s'eſt piquée ſurtout de diriger les Princes & de maîtriſer la ſubſiſtance des peuples ; Secte qui compte pour rien la vie des hommes, & qui a oſé pour fondement de ſa croyance établir que les denrées ſeules pouvoient être comptées pour quelque choſe par la politique ; Secte qui a toujours le mot d'*Œconomie* à la bouche, & qui favoriſe, ſinon directement par ſes principes, au moins très-certainement par ſes conſéquences, la plus effroyable diſſipation ; Secte d'autant plus dangereuſe qu'elle s'attache à exciter le fanatiſme, qu'elle ſéduit de belles ames par l'apparence & la nobleſſe impoſante de ſes miſtiques ſpéculations, qu'en affectant de la fierté, elle

s'insinue avec adresse dans les cabinets des Grands, que ses adeptes parviennent à l'opulence en parlant beaucoup de la misere des autres; monstrueux mélange enfin de la frivolité françoise & de la pesante, de l'inhumaine inconséquence des Anglois.

A la premiere & trop durable explosion de cette peste agronomique, tous les principes ont été boulleversés & méconnus; l'existence des peuples, le sang des hommes vraiment utiles, ou ce qui revient au même leur nourriture, est devenue le jouet des sistêmes d'une infinité de rêveurs qui se sont réunis en corps pour consolider les suites de leur délire: ils ont multiplié les brochures, les pamphlets, les gros & les petits livres; ils ont crié qu'ils avoient découvert le principe fondamental

des adminiſtrations, le véritable arbre de la ſcience du bien & du mal. Les Adams politiques ſe ſont laiſſés prendre aux careſſes & aux ſéductions de cette nouvelle Eve; ils ont reçu le fruit qu'elle leur tendoit : ils en ont mangé, & un renverſement entier des idées les plus ſaines a été l'effet de cette complaiſance fatale.

M. Linguet en a de bonne heure prévu les dangers; il a oſé les préſenter dans ſon traité des *Canaux Navigables*, d'une maniere auſſi vive que plaiſante : cet attentat n'eſt pas reſté impuni; la Divinité outragée l'a livré à l'exécuteur de ſes vengeances, au compilateur de ſes oracles; il a été traité avec un acharnement indécent dans un certain Journal conſacré au fanatiſme œconomique, ſous le nom d'*Ephémérides du Citoyen*.

Cet Ouvrage périodique, d'une existence toute nouvelle, & d'une nature, d'un style encore plus étrange, a été commencé par un sieur Abbé Baudeau, qui, à force de parler d'humanité dans les bonnes tables, & d'œconomie dans les cercles, est parvenu à se procurer un Prieuré de 25000 livres de rente. Il a eu pour successeur un Sieur Dupont, très-propre à remplir sa place; il paroît n'avoir pas moins de dévotion pour des Patrons qui récompensent si bien leurs Panégyristes; il montre le même enthousiasme pour une Philosophie aussi lucrative. On ne sait s'il sera aussi heureux; mais il est trop clair que les gens de bon sens doivent être cruellement révoltés du pédantisme & de l'impertinence qui regnent dans son Journal.

On n'y parle que de la *Science*

& du *Maître*. Cette Science eſt le recueil des rêveries d'on ne ſçait quels Ecrivains qui ſe ſont mis dans la tête de créer un Monde comme Deſcartes ; & ce *Maître* eſt, on ne ſçait quel Docteur, qui tient, à ce qu'on dit, une Ecole ouverte d'Œconomie Politique. On ignore s'il a, comme le Philoſophe dont on lui approprie le titre, une cuiſſe d'or, & s'il ne vit que de feves, ce qui ſeroit très-convenable à un homme qui veut enrichir les Gouvernemens, & apprendre aux particuliers à épargner leurs revenus. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que de tous les préceptes de l'Ecole Pythagoricienne, celui qu'il devroit le plus recommander à ſa Secte, c'eſt le ſilence : ce qu'il y a de sûr encore, c'eſt que leur fanatiſme eſt une des plus ridicules & tout-à-la-fois des plus dangereuſes inconſé-

quences que la folie humaine ait conçues ; ils semblent ne parler de l'humanité que pour la faire oublier : jamais elle n'a été si malheureuse, que depuis qu'ils font semblant de travailler à son bonheur.

On nomme ici nettement le Sieur Baudeau & le Sieur Dupont, parce que dans leurs menstrues satyriques ils nomment sans ménagement les Auteurs qui leur déplaisent ; il semble qu'une liberté qu'ils prenent ne doit être refusée à personne. On a lieu d'être indigné, il faut l'avouer, de la bassesse de presque tous les Gens de Lettres : ils sont à genoux devant les Journaux ; ils reverent avec une humilité deshonorante ces cirons périodiques, qui à force de gratter l'épiderme des bons Ouvrages, parviennent quelquefois à y faire naître des ampoules : il est vrai que

l'insecte périt bien vîte, & que la démangeaison se passe; mais enfin il seroit peut-être plus honnête aux Gens de Lettres qui en sont inquiettés, de les écraser sur la piquure, au lieu de les ménager, comme ils le font, ce qui ne fait que redoubler leur insolence & leur acharnement.

On ne croit pas que le Sieur Dupont se révolte contre cette *correction fraternelle* : c'est le nom qu'il a donné à la satyre très-injuste qu'il a faite du *Traité des Canaux Navigables*, ouvrage où il y a plus de patriotisme que dans les nombreuses Brochures des Disciples du *Maître*, & plus de vraie *Science* que dans les compilations dont le Journal du Sieur Dupont annonce tous les ans la liste; si un Philosophe initié aux mysteres de la *Science*, & estimé digne par la

Confrerie Œconomique de leur servir d'interprête, a pu dénaturer le nom de correction fraternelle en l'employant pour désigner la censure amère d'un livre fait pour montrer le bien, & en inspirer le goût, à plus forte raison peut-on l'appliquer à ce petit avis donné par l'impartialité à un Censeur très-fait assurément pour être corrigé. Ce sera pour lui un avis d'être plus circonspect par la suite, & de n'attaquer, comme les animaux carnaciers avec lesquels son métier de Journaliste lui donne tant de ressemblance, que les Ecrivains assez foibles pour ne pouvoir se défendre, & assez timides pour consentir à devenir paisiblement sa proie.

Ce qu'on vient de dire du Traité des *Canaux Navigables*, & de l'injustice avec laquelle on a apprécié



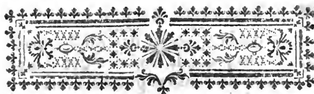
cet Ouvrage, peut également s'appliquer à l'Hiſtoire des *Révolutions de l'Empire Romain.* M. Linguet frappé des abominations que l'on prête aux premiers Céſars, accoutumé à adapter à l'Hiſtoire Ancienne les réflexions que juſtifient les événemens de nos jours, bien convaincu de ce principe que les plus méchans Princes ne font point le mal ſans cauſe, & qu'un Roi cruel envers ſes courtiſans eſt toujours le bienfaiteur, ou du moins le vengeur des peuples, a développé quelques-unes de ces idées : en rendant juſtice à la ſcélérateſſe affreuſe des Tiberes, des Caligulas, des Nérons, il a fait voir que les Ecrivains qui nous ont tranſmis leurs attentats avoient paſſé le but, & qu'à force d'en vouloir charger les portraits, ils les avoient rendus méconnoiſſables.

On a publié qu'il avoit fait le panégyrique des Tiberes, des Caligulas, des Nérons.

Cette calomnie consignée d'abord, par mêprise sans doute dans un Journal estimable, & composé par des gens de mérite, équitables d'ailleurs, a acquis dans le Public un très-grand crédit : elle a subsisté auprès de la preuve même qni devroit l'anéantir, à côté de l'Ouvrage où la vérité contraire se retrouve à chaque page : elle a même été réveillée nouvellement dans une occasion qui n'a pas permis à la juste sensibilité de M. Linguet de rester dans le silence où il s'étoit renfermé jusqu'ici à ce sujet.

Des épigrammes odieuses, de plates déclamations ont établi un rapport entre les Tyrans fameux dont il n'a jamais parlé qu'avec horreur, & un Client illustre dont

il a défendu la cauſe avec le zele, l'intérêt que méritoient la vérité & ſon innocence. On a dit publiquement en vers & en proſe qu'il n'étoit pas étonnant que le Panégiriſte des Nérons, &c. ſe fût rendu celui de M. L. D. d'A. Cette affreuſe licence n'a rien d'étonnant après tout ce qui s'eſt paſſé ; mais il faut la réfuter, dumoins dans les livres : il faut déſabuſer ceux des lecteurs qui conſervent quelqu'idée d'impartialité & mettre ſous leurs yeux les pieces d'un procès que l'on ne craint pas de dénaturer pour les tromper. On verra par la Lettre à M. le Chevalier de *** qui termine ce Recueil, & les citations qui l'accompagnent, ſi ces horribles calomnies ſont fondées, & ſi M. Linguet peut être plus juſtement ſopçonné d'avoir défendu des Tyrans comme Hiſtorien que comme Avocat.



A M. ***.

VOUS me mandez, mon cher ami, que vous êtes effrayé des conséquences que présentent plusieurs chapitres de la Théorie des Loix [1], ou du moins de celles qu'on affecte d'en tirer pour me nuire. Le monde est aujourd'hui rempli de certains insectes philosophiques, œconomiques, éclos de l'Esprit des Loix & qui s'en nourrissent ; la fermentation de cet ouvrage les a produits, comme la chaleur enfante dans un tas de bled une fourmilliere de Charanson qui le rongent.

La comparaison est d'autant plus juste, qu'après s'être long-temps oc-

[1] Ceux surtout qui regardent le Despotisme.

cupés de la *liberté*, des *constitutions* politiques, de la *balance* des pouvoirs, & de tous les grands mots qui ont servi de signe de ralliement à la secte, ces mites raisonnantes se sont rabattues sur le bled, sur le pain, sur la mouture, &, comme il étoit naturel, elles y ont porté la corruption. Toutes blanches encore de la poudre farineuse dont elles se sont couvertes dans leur boulangerie, elles s'avisent d'insulter les vermisseaux indiscrets qui ne rougissent pas de s'éloigner de la huche, qui osent croire que le bon sens ne consiste pas uniquement à citer M. de *Montesquieu*, à envier le sort des Anglois, à imaginer des moulins provisoires, des *semoirs*, des *labours en planches*, à parler de la *science* & du *maître* & à faire mille autres sotises qui feront bien rire la postérité, si, malheureusement pour notre honneur, elle en est instruite, si, les *Ephémérides* du Citoyen vont jusqu'à elle.

Je suis du nombre de ces blasphémateurs rebelles qui n'ont point fléchi le genou devant l'idole. J'ai dit tout

naturellement que la manie œconomique étoit une aussi grosse folie que celle des Pantins. J'ai avancé qu'il n'y avoit qu'une fiévre chaude qui eût pu transformer tant de gens honnêtes en garçons boulangers. J'ai regretté cependant que les fruits de ce délire ayent été des opérations trop sérieuses; elles ont compromis la vie, ou du moins la fortune d'une multitude d'hommes non moins honnêtes que les écrivains œconomistes, quoiqu'ils ne fassent point de systêmes sur le prix du pain, & qu'ils se contentent de faire venir à la sueur de leur front celui sur lequel le *maître* & ses disciples differtent.

J'ai aussi osé fixer les yeux sur la réputation de M. de Montesquieu, sur la renommée des Anglois, sur celle des Peuples Orientaux. J'ai approfondi la prétendue liberté des uns, dont le Président de Bordeaux s'est déclaré le panégiriste, & l'esclavage supposé des autres que le même écrivain a condamnés à une servitude si ignominieuse. J'ai vu que presque tous ses

principes, n'étoient que des mots auxquels il avoit ensuite accommodé les faits, pour les ériger en axiomes [1]. Je me suis convaincu que l'Esprit des Loix étoit précisément un ouvrage d'imagination, un vrai roman politique, où l'on n'employoit presque jamais des noms réels, que pour les placer à contre-sens.

J'ai laissé entrevoir ce que j'en pensois dans la Théorie des Loix. La troupe bourdonnante des admirateurs de M. de Montesquieu, tous les fariniers du siecle, n'ont pas manqué de crier à l'impiété : ils ont tâché de soulever le public, en me présentant comme un

[1] Il avoue dans sa Préface *qu'il a commencé par poser les principes*, & il ajoûte qu'*ensuite les faits s'y sont pliés comme d'eux-mêmes* : je crois bien qu'il a fallu les aider en effet : & voilà à la lettre la clef de tout l'*Esprit des Loix* ; n'est-il pas plaisant que dans un Ouvrage qui ne devroit porter que sur des faits, on pose d'abord les principes, & que ce soit ensuite aux faits à s'y prêter ? C'est ainsi que Descartes a bâti sa Physique,

des plus ardens promoteurs du despotisme.

Peu s'en est fallu qu'ils ne m'ayent soupçonné d'être un émissaire du grand Turc : un petit degré d'exaltation de plus dans leur cervelle, & l'on m'auroit accusé à coup sûr d'être venu prêcher ici les Sérails & l'Alcoran.

Je les prie instament de se rassurer : je ne prêche personne : je suis ennemi du fanatisme dans tous les genres, & de celui qui naît d'une philosophie mal entendue, plus encore que de celui qui résulte d'une religion pervertie : j'ai pris la liberté d'avoir mon petit sentiment à part. Si ces Messieurs sont aussi tolérans envers les autres, qu'ils veulent qu'on le soit envers eux, il me semble qu'ils ne doivent pas m'en faire un crime. Depuis le systême en vertu duquel nous vivons, nous labourons, nous digérons sur une petite *éclaboussure du Soleil*, condensée, réfroidie, & dont le centre est encore un gros noyau de verre, jusqu'à celui qui confére aux Colimaçons la propriété de *se créer autant de têtes*

qu'ils le jugent à propos, il me semble qu'il a été permis de nos jours de raisonner, ou de déraisonner assez tranquilement sur tout ce qui se passe hors de chez nous.

Voilà M. Adanson, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & sans doute de bien d'autres Compagnies sçavantes, qui avoit bien trouvé *à 14 ans* (à ce qu'il assure) *65 systêmes différens pour l'arrangement des plantes.* Dans un de ces systêmes, il place des arbrisseaux *d'un quart de ligne de haut* & *d'autres de 300 pieds ;* il a vu un arbrisseau de cette derniere mesure qui avoit juste, *un demi pied de diamétre* & qui résistoit au vent. Il propose dans un autre systême, *au lieu de nommer une herbe, un végétal dans le discours, de la dessiner* chaque fois qu'on a besoin de la rappeller, & cela pour *abréger.* Il affirme qu'*il y a encore autant de plantes à découvrir qu'on en connoît déja*, c'est-à-dire, juste 18000, & il le prouve par analogie ; car il y a autant de pays à découvrir qu'il y

en a de découverts : or, un pays doit contenir autant de plantes qu'un autre. Donc, &c. M. Adanfon a bien inféré toutes ces rêveries dans les Journaux, & qui pis eft, dans un beau livre imprimé très-férieufement.

Quand j'aurois dit de pareilles extravagances, n'aurois-je pas pû revendiquer le même privilége ? Seroit-il donc plus dangereux de laver des Princes étrangers, d'une inculpation honteufe, que de dire, hardiment, qu'on a vu des Palmiftes Royaux de 300 pieds de hauteur fur un demi-pied de diametre ? La juftification de 8 ou 900 millions d'hommes qui fe trouvent très-heureux fous le defpotifme Afiatique, n'eft-elle pas plus intéreffante & auffi pardonnable que les 65 fyftêmes de M. Adanfon, dont l'un commence par des arbriffeaux d'un quart de ligne ?

On a durement apprécié ma Théorie des Loix, fans fonger qu'on n'en a vu que la moitié : au moins, pour la juger, auroit-il fallu attendre qu'on en eût le fyftême complet. Je m'étois

flatté de trouver un moment pour mettre en ordre les matéreaux amassés dans cette vue, & les publier; mais des occupations impérieuses, jointes à une santé plus que délicate, m'en ont, comme vous le sçavez, ôté le pouvoir. En attendant que ce moment favorable se présente, voici toujours, mon cher ami, quelques-unes de mes idées qui peuvent fortifier & développer celles dont on a feint de se choquer avec tant d'humeur.

Il m'a toujours semblé qu'en examinant les institutions humaines, les différentes manieres de gouverner ou d'être gouvernés, établies parmi les hommes, les Écrivains sont tombés de tout tems, dans une méprise funeste : elle naît chez eux, ou d'une prévarication bien coupable, ou d'un aveuglement encore plus étonnant : ils considerent les Nations comme des tulipes dont on n'estime que la tête ; le pied qui les nourrit, la tige qui les soutient, n'ont aucun mérite aux yeux du Fleuriste ; la multitude,

la foule d'hommes obſcurs qui forment vraiment la Nation, n'eſt pas plus conſidérée de tant de gens qui ſe donnent pour Philoſophes, parce qu'ils ſçavent ou un peu parler, ou un peu écrire.

Elle s'anéantit à leurs regards : ils ne daignent les fixer que ſur le petit nombre qui jouit & diſpoſe des honneurs, de la fortune, de ce qu'on appelle *la gloire*. Voilà pourquoi, de tous ceux qui ont examiné la conſtitution la plus avantageuſe d'un Gouvernement, aucun n'a daigné ſeulement parler de celui qu'il nous plaît d'appeller *Deſpotiſme*, & que les Aſiatiques conſervent, ſans s'en plaindre depuis un tems immémorial. On l'a toujours rejetté avec horreur; & quand on a bien voulu en parler, on l'a fait de maniere à le repréſenter comme l'adminiſtration la plus barbare & la plus tirannique. Les Grands, je l'avoue, y ſont malheureux; ils y reſſemblent à ces Cariatides qui paroiſſent plier ſous le poids des édifices; s'ils ſervent à ſoutenir le trône,

ils en ſont quelquefois écraſés ; l'éclat qui en réjaillit ſur eux, leur coûte preſque toujoujours cher : il n'y arrive aucune ſecouſſe qu'ils ne la reſſentent, & ſouvent qu'ils n'y périſſent.

Les Gens de Lettres dévoués à un Ordre qui fixe & nourrit l'illuſtration du leur, n'ont été frappés que de ſon aviliſſement, ſous une adminiſtration qui l'opprime : ils ont donc proſcrit le Gouvernement aſiatique : ils lui ont donné le nom odieux de deſpotiſme : ils en ont fait l'inſtitution la plus affreuſe à laquelle les hommes ſe ſoient jamais ſoumis.

On y voit de tems en tems des Eſclaves titrés & rampans, punis de leurs baſſeſſes par un maître qui a quelque raiſon d'en abuſer : on les voit expier ſur les degrés du trône, par les humiliations les plus profondes, ſouvent par une mort infâme, les inſultes qu'ils ſe ſont permis de faire au reſte de la Nation : on en a conclu que rien n'étoit ſi infortuné que cette Nation qui jouit de leur ſuplice. Le ſort trop juſte de quelques ſcélérats

diſtingués, a fait déplorer celui de cette multitude d'hommes contens & ſatisfaits, qui reſpire l'air le plus pur, qui vit dans la condition la plus douce, qui ne redoute ni les impôts, ni les caprices d'un maître éloigné, ni tous les apanages de la ſervitude, qui ne connoît enfin ſes prétendus malheurs, que par les récits ridicules des Étrangers.

Nous ſommes toujours fort injuſtes dans notre façon d'apprécier les choſes que nous ne connoiſſons pas; mais ſi nous nous ſommes jamais trompés à cet égard, c'eſt inconteſtablement dans l'idée que nous nous formons du Deſpotiſme Oriental. Si le Préſident de Monteſquieu étoit né Turc ou Perſan, & qu'il eût voyagé en Europe, je crois qu'à ſon retour, il auroit bien amuſé ſes compatriotes, en leur apprenant combien nous avons la bonté de les plaindre, & quelle idée nous nous formons de la police d'Hiſpahan ou de Conſtantinople.

Il y a trois ſortes de Gouvernemens, nous a-t'il dit, à Paris: *le Républicain*

ou le Peuple en corps, ou ſeulement une partie du Peuple a la Puiſſance ſouveraine ; le Monarchique, où un ſeul gouverne, mais ſelon des loix fixes & établies ; le Deſpotiſme, où un ſeul, ſans loi & ſans regle, entraîne tout par ſa volonté & par ſes caprices [1]. De ces trois définitions ſur leſquelles porte toute la maſſe de l'Eſprit des loix, il n'y en a pas une qui ſoit, je ne dis pas exacte, mais même ſoutenable en une ſeule de ſes parties ; il n'y en a pas une qui puiſſe ſe conſerver, quand on vient à les examiner avec le ſang froid de la raiſon & l'œil de la critique.

1°. Il n'y a pas de République, quand une partie du Peuple ſeulement a la ſouveraine puiſſance. *Le Souverain*, a très-bien dit Bodin, (que M. de Monteſquieu n'a guere copié que dans ſes erreurs, & qu'il a copié ſouvent) *Le Souverain eſt celui qui commande & qui ne peut être commandé* [2]. Une Répu-

[1] Liv. II. ch. 1.

[2] *Voy.* de la République de Bodin, L. II. chap. 2.

blique eſt l'adminiſtration où tous les Citoyens ſont Souverains en commun. Dès l'inſtant qu'il exiſte une portion ſaiſie excluſivement du droit d'ordonner, il n'y a donc plus de République : c'eſt une véritable Monarchie. Peu importe quelle ſoit exercée par un Prince ou par cent : peu importe que le trône ſoit occupé par un Roi ou par un Sénat ; il eſt ſûr qu'il y a un trône & des ſujets : par conſéquent la République eſt détruite.

2. Il n'y a point de Monarchie, quand celui qui gouverne eſt aſtreint à ſuivre des loix fixes & établies. L'eſſence du Monarque, c'eſt le droit de faire des loix (1) : s'il y a une Puiſſance ſupérieure à lui qui ait ce droit, il eſt donc commandé par cette Puiſſance ; il n'eſt donc plus Souverain : il n'eſt que le Magiſtrat qui re-

[1] *Si veut le Roi* ....
Si veut la Loi, Loiſel.
Cet axiome a été depuis conſacré dans toutes les occaſions & dans tous les Livres.

présente le Souverain : il est Arconte, il est Doge, il est Gonfalon, mais il n'est point Monarque.

3. Le Despotisme n'est assurément pas le Gouvernement où un seul, sans regle & sans loix, entraîne tout par son caprice (1) ; mais quand on admettroit la définition de M. de Montesquieu, son principe n'en seroit pas moins faux : ranger cette administration au nombre des especes de Gouvernemens caractérisés ; prétendre en expliquer les loix, tandis qu'on affirme qu'il est dans sa nature de violer toutes les loix : vouloir en fixer les regles, tandis qu'on avance qu'il cesseroit d'être, s'il reconnoissoit aucune regle ; dire qu'il existe par sa nature ; donner des méthodes pour le distinguer, pour l'établir, pour le soutenir ; c'est tout-à-la-fois se jouer de l'esprit des lecteurs, & calomnier le genre humain.

---

[1] *Voy.* .. e sujet la Théorie des Loix : on y trouvera la vraie définition du despotisme, par ses effets.

Ou il n'eſt pas vrai qu'il y ait trois eſpeces de gouvernemens diſtinctes, ou il faut en admettre cent, cinq cens, mille, autant qu'il y a de nuances dans l'autorité & la ſujétion. Tout ce qui s'appelle Gouvernement, ne conſiſte qu'en deux parties, commander & obéir : or, il n'y a qu'une maniere eſſentielle de commander, comme d'obéir; donc, il n'y a qu'une maniere eſſentielle de gouverner. Elle eſt, je l'avoue, ſujette à bien des modifications ; mais plus ces modifications mêmes paroiſſent s'éloigner, & plus au fonds elles ſe raprochent. La Démocratie la plus libre, où tout le monde paroît Souverain ; la Monarchie la plus abſolue, où tout le monde paroît eſclave, ſont les deux extrémités d'un cercle. Rien n'eſt en apparence ſi éloigné, & rien en effet ne ſe touche de ſi près : rien n'eſt ſi facile à confondre.

Le Gouvernement parcourt ſucceſſivement avec plus ou moins de rapidité, le nombre infini de degrés qui les ſéparent. L'inſtant où il s'écarte de

la ligne circulaire tracée dans tous ses points à une distance parfaitement égale du centre essentiel, fondamental des sociétés politiques, c'est-à-dire de la *propriété*, de ce principe sacré de tous les Gouvernemens, de ce dieu de la politique, cet instant produit le despotisme : c'est alors que le caprice seul devient sa regle, & qu'on ne peut plus apprécier ses écarts [1]. Tant qu'il ne donne point dans cette divergence funeste, on ne sçauroit, sans injustice, le flétrir de ce nom honteux qui ne désigne point un état fixe & naturel, mais une position violente, forcée, contraire à tous les principes.

Aucune administration réguliere ne differe donc essentiellement de toute autre administration réguliere : or, de cela seul, que les Royaumes de l'Asie sont régis, de l'aveu de M. de Montesquieu, *par des coutumes qui y tien-*

---

[1] *Voy.* à ce sujet *la Théorie des Loix civiles*, chap. 28 & suiv.

nent lieu de loi ; de cela ſeul, qu'il y a un Souverain légalement conſacré, une autorité légalement reconnue, il s'enſuit qu'ils ſont compris dans la circonférence heureuſe, dont la Monarchie fait un point, & la Démocratie l'autre. De cela ſeul, il ſuit qu'il ne faut point les confondre avec les Etats deſpotiques, ni croire leurs conſtitutions infectées de cet horrible poiſon, dont elles ſont plus exemptes, peut-être, qu'aucune autre.

Veut-on une image ſenſible de la maniere dont s'accélerent & ſe conſomment les Révolutions que la Politique ne peut guere maîtriſer, & qui font parcourir à tous les Peuples ce grand cercle de l'obéiſſance exigée au même titre, ſous tant de différens noms.

Un arbre s'éleve du ſein de la terre : quand au printems le ſoleil vient donner de la vie à la ſéve, elle produit un bouton, qui bientôt préſente un fruit tout formé ; mais il eſt encore environné d'une couche amere ; il bleſſe le goût ſans plaire à la vue ; il

donne tout au plus des espérances.

La chaleur & le tems les réalisent : le fruit s'arrondit : il se couvre d'une peau plus douce ; sa chair s'attendrit, son eau acquiert du parfum ; il se mûrit : il offre alors une nourriture aussi agréable que bienfaisante.

Mais bientôt son enveloppe se flétrit : ses sucs s'alterent ; la corruption les décompose ; ce n'est plus qu'une masse informe, où l'œil, ni le palais ne distinguent plus rien de ce qui les a flattés. Il tombe enfin, & de son noyau pénétré par l'humidité, sortira, avec le tems, un autre arbre dont les fruits auront le même sort. Telle est la destinée des productions de la Nature, & il n'y a point d'emblême plus expressif de la fatalité à laquelle sont aussi soumises celles de la Politique.

La violence est, comme je l'ai prouvé [1], la tige des établissemens humains en ce genre. Le fruit qui en

---

[1] Dans *la Théorie des Loix.*

ſort eſt la ſociété : ſon premier état eſt l'anarchie ariſtocratique où un petit nombre de Maîtres injuſtes, opprime une multitude d'Eſclaves timides ; cet état triſte & fâcheux, ne ſçauroit durer longtems ; la fermentation des eſprits, le développement de la raiſon, cauſent dans l'Empire une chaleur ſecrette qui en accélere la maturité.

Celle-ci eſt un Gouvernement moderé, ſoit Républicain démocratique, ſoit Monarchique, ſi dans l'un l'adminiſtration n'eſt pas troublée par des Citoyens trop puiſſans, ſi dans l'autre le Maître n'eſt pas trop dur, ni les Sujets trop avilis. C'eſt-là le beau ſiécle d'une Nation : les arts viennent alors, pour ainſi parler, en colorer la ſurface ; ils y répandent une diverſité ſéduiſante : mais l'inſtant même où ce vernis trompeur a reçu ſa perfection, eſt celui où tout va dégénérer.

Tandis qu'il paroît jetter le plus grand éclat, les fibres en deſſous ſe relâchent : les loix ſont oubliées : les vertus ſe dégradent : les gardiens de

la Nation ſe vendent à ſon Chef, qui prend ſur elle de quoi payer ceux qu'il a beſoin de ſéduire : l'anarchie s'inſinue imperceptiblement dans toutes les parties de l'adminiſtration ; elle les deſſeche ; tous les principes s'y confondent ; & quand enfin, la diſſolution eſt au comble, au premier coup de vent le fruit ſe détache, il vient ſe briſer ſur les racines qui l'ont fait naître.

C'eſt l'Etat qui prépare cette chûte, auquel ſeul on peut approprier le nom de deſpotiſme. Il naît invinciblement d'une République, ou d'une Monarchie, à l'inſtant où par la loi générale, il faut qu'elles éprouvent une décadence involontaire ; il eſt produit par la confuſion des loix, par l'oubli des vertus, par l'envie de ſe venger ou de s'agrandir, & la violence avec laquelle il éclate, ne lui permet pas une longue durée.

Tel fut celui qu'éprouva Rome Payenne, ſous les mauvais Empereurs ; tel celui qu'introduiſit Henri VIII, en Angleterre ; tel celui qui fit

gémir Rome Chrétienne, sous Alexandre VI. Comme c'est une corruption entiere, un mépris ouvert de toutes les loix respectées parmi les hommes, un affaissement absolu de toutes les parties d'un Etat, fatiguées, usées par une trop longue tension, il est clair qu'il est essentiellement mauvais : aussi n'a-t-il jamais eu de panégyriste & il ne sçauroit en trouver.

Les efforts qu'on peut faire pour s'en défendre sont inutiles ; rien ne peut l'empêcher d'engloutir sa proie, quand une fois il l'a saisie, mais cependant on a raison de le détester à haute voix ; c'est avertir les Citoyens de s'en défier : on fait très-bien de reculer au moins l'instant où il faudra y succomber, comme un Chasseur seul & désarmé n'est pas blâmable de lutter tant que ses forces le lui permettent contre un lion, dont il sent qu'à la fin il sera dévoré.

Qu'on y prenne garde, dans le vrai despotisme, sous cette administration horrible, qui est la caducité, la putréfaction d'un Etat, ce qui la rend à

charge aux Peuples, ce n'eſt pas la réunion du pouvoir dans les mains d'un ſeul homme, c'eſt au contraire ſa diſperſion dans toutes les mains, qui ſoutiennent & favoriſent le Tyran; c'eſt l'oubli des loix : c'eſt le défaut d'une main ferme & vigoureuſe, qui aſſujettiſſe également toutes les parties de l'Etat & les empêche de ſe déplacer : le deſpotiſme eſt ſi peu un Gouvernement en forme, qu'à l'inſtant où il exiſte, il n'y a plus de forme de Gouvernement; Or ce n'eſt qu'après avoir paſſé par tous les dégrés de l'exiſtence & de la corruption, que l'on arrive à cette époque fatale.

Il s'en faut bien que le Gouvernement ſous lequel vivent les Aſiatiques ſoit du même genre. Ces Nations infiniment plus tranquilles que nous, ſous un climat qui juſtifieroit mieux leur vivacité, ſont auſſi plus conſtantes dans leurs uſages, plus modérées dans leurs paſſions; elles ont trouvé moyen d'éterniſer la jeuneſſe de leurs Empires; elles ſont en-

core près de ce point, que j'en ai appellé la maturité; la sageſſe des loix avec le flegme des Peuples, les tient probablement très-éloignées de l'inſtant où la corruption pourra s'y faire ſentir.

Après un mûr examen, je l'avoue, je ne vois point de Nation ſur la terre chez qui la juſtice ſoit plus égale, les loix plus reſpectées & le nom d'homme en général plus conſidéré dans la portion des êtres qui le portent, la plus nombreuſe & la moins ſujette à le déshonorer.

L'adminiſtration entiere y porte ſur un principe bien ſimple & bien parfait. Le Prince en eſt le mobile unique, comme la Divinité l'eſt de l'univers. Il eſt le centre de l'Etat; c'eſt à lui que tout ſe rapporte; c'eſt lui qui, ſemblable au Soleil, lance la lumiere & la vie juſqu'aux extrêmités du tourbillon qui l'environne.

Il a encore peut-être avec le Soleil, une autre reſſemblance. Ce n'eſt que dans un certain éloignement que la chaleur de celui-ci eſt douce &

bienfaisante. Son activité brûle, endommage les objets qui en sont trop proches : c'est ce qui arrive autour desTrônes de l'Asie : Les Grands souffrent du voisinage où leur condition les place ; mais ce n'est pas plus une imperfection dans le Gouvernement que dans la nature.

Premiérement, ils sont éclairés de plus près par l'Astre auquel ils rendent hommage ; il faut bien compenser par quelques incommodités, la splendeur qu'ils en reçoivent.

Secondement, l'assujettissement dans lequel ils vivent, la facilité avec laquelle on les dépouille de leur puissance, est un frein qui les empêche d'en abuser. Les Particuliers obscurs sont assez loin du Maître, pour que sa grandeur ne leur devienne pas à charge ; mais ils en sont assez près, pour que leurs cris parviennent jusqu'à lui.

Un avis peut perdre un Visir, au milieu des gardes & des flatteurs qui l'entourent ; un soupçon peut le replonger dans l'anéantissement où il

seroit

feroit trop heureux de rentrer, si l'ambition qu'il a une fois écoutée, n'en faisoit pour lui le plus insupportable de tous les supplices. Une simple plainte est capable de lui coûter la fortune & la vie.

Il peut tout, il est vrai; mais combien doit-il trembler à faire usage de son pouvoir, quand il vient à comparer sa foiblesse avec sa grandeur; le danger de se livrer à ses passions, avec la facilité de les satisfaire; la punition presqu'infaillible de ses excès, avec le court plaisir qu'ils peuvent donner? Quel doit être son effroi, quand il songe que sa tête peut tomber au moindre signe du Maître qui l'a placé, & que la promptitude de l'exécution lui ôteroit jusqu'au triste plaisir de signaler sa chûte par une défense honorable?

Ce contrepoids manque aux hommes puissans dans ce que nous appellons Monarchies ou Républiques, excepté pourtant dans la Démocratie: cette derniere est vraiment le chef-d'œuvre de la politique, perfection-

née, mais sa perfection même la rend sujette à beaucoup d'inconvéniens : les troubles perpétuels & inévitables qui l'agitent, défigurent un peu l'égalité dont on y jouit. Sa plus grande prérogative est de maintenir la dignité du nom d'*homme*, & d'empêcher que celui de *Peuple* n'y devienne avilissant, parce qu'il y désigne le véritable Souverain.

Je ne connois qu'Athenes & Rome qui ayent été ainsi régies pendant quelques tems, si l'Histoire mérite quelqu'espece de confiance. Il est clair que cette forme d'administration étoit la plus propre à conserver les droits du genre humain; mais dans toutes les autres, quiconque par son bien, par sa naissance, ou par sa place, est élevé au-dessus du Peuple, est presque toujours sûr d'y faillir impunément; ce n'est point le crime qu'on y juge, c'est le rang du Criminel. Une disgrace, un exil, souvent moins encore, est pour un homme en charge, la punition des procédés qui coûteroient la vie à un homme moins au-

torisé. C'est vraiment là que les loix sont des toiles d'araignées où les petites mouches seules se prennent, tandis que les grosses les brisent.

Il n'en est pas ainsi dans l'Asie : la tête du Grand coupable, n'y est pas plus ménagée que celle du Particulier : tous deux tombent dans le néant devant la loi vivante qui les condamne, & les rangs disparoissent entre ceux que le crime fait égaux.

Il y a des abus sans doute, mais où n'en trouve-t-on pas ? Les barrieres élevées dans les Royaumes de l'Europe contre l'injustice offrent-elles une ressource plus sûre aux Particuliers, par les formalités qui les composent ? Dans ce qui s'appelle affaires d'Etat elles sont absolument inutiles, parce que le bien public, dit-on, & surtout l'envie qu'à un Ministre d'être obéi promptement, les fait négliger, sans que personne ose s'en plaindre. Dans les affaires contentieuses où l'on ne risque que ses biens, elles ne servent pas davantage ; elles deviennent au contraire un asyle fa-

vorable à la fraude, à l'avarice, à l'opulence qui oppriment la pauvreté timide & ſans appui.

La chicane ſe fortifie ſur l'amas de ces formalités qui, de l'aveu du Préſident de Monteſquieu, *font une partie eſſentielle de la Monarchie* : elle y dévore avec tranquillité le fruit de ſes uſurpations, comme un aigle déchire ſans inquiétude les petits d'un lapin, ſur la cîme d'un grand arbre, tandis que la mere en gratte inutilement le pied.

Le prétendu deſpotiſme de l'Aſie coupe l'arbre, & précipite l'oiſeau vorace ſur la terre, où on lui arrache ſa proie. Un ſeul Juge inſtruit les procès, une ſeule Sentence les termine, & comme je le ferai un jour voir ailleurs, cette ſimplicité dans une matiere que nous avons rendue ſi compliquée, eſt un prodige de raiſon, dont nous n'oſons pas ſeulement imaginer la poſſibilité.

Comment oſe-t-on donc ſe livrer à des déclamations indécentes contre une manière de gouverner, qui aſ-

ſure le bonheur de tous ceux qui la reconnoiſſent ? Un ſeul homme y eſt diſpenſé des Loix, mais c'eſt pour y ſoumettre indiſtinctement tous les autres, comme un Officier ſort de la file quand il commande l'exercice. Cette façon apparente de ſe ſouſtraire à la ſubordination, eſt le ſeul moyen de l'aſſurer.

Les adverſaires de cette régie ſi ſimple, ſi admirable, n'ont pu lui conteſter l'avantage d'être du moins la plus propre à contenir les hommes en paix : mais ils ſe ſont efforcés de défigurer cet avantage même, & d'en faire un de ſes plus horribles inconvéniens. M. de Monteſquieu a dit que le calme dont on jouiſſoit ſous le deſpotiſme aſiatique, étoit ſemblable *au ſilence qui s'obſerve dans une ville aſſiégée, prête à être emportée d'aſſaut par l'ennemi.* Jean-Jacques Rouſſeau a dit que la tranquillité des Orientaux, ſous leurs tyrans, reſſembloit à celle *des Compagnons d'Uliſſe, dans l'Antre du Ciclope, tandis que chacun d'eux attendoit ſon tour d'ê-*

tre dévoré. Eh bien ! qu'en résulte-t-il ? Que M. de Montesquieu & J. J. Rousseau ont montré beaucoup d'esprit. Eh ! qui doute qu'ils n'en aient infiniment ? Mais il ne s'agit point ici d'esprit & de comparaisons brillantes : il est question de raisons, de vérités, de preuves, ce qui est fort différent.

Le privilége de l'impunité n'est pas assuré même aux Princes en Asie. Cette *insurrection*, que M. de Montesquieu nous a présentée comme un remede uniquement approprié à la Crete, comme une découverte qu'il auroit faite dans ses vastes lectures, a été dans tous les tems la ressource des Peuples de l'Orient contre l'oppression, mais quand ils n'auroient pas ce spécifique, quand en effet il existeroit dans chaque Empire un homme au-dessus de toute crainte, un homme qui pût violer sans trembler toutes les Loix, & s'exempter du châtiment par son titre, au moins faudroit-il avouer qu'il n'y en a qu'un.

Ailleurs, les Rois ou les Chefs des Républiques, partagent ce privilége dangereux avec une foule de gens qui en abusent : les principes de douceur dont on a soin de les étourdir, ne les rendent clémens que pour ceux qui les entourent ; ils réservent presque toujours leur bonté pour des flatteurs qui mériteroient toute leur rigueur, & cette indulgence déplacée devient une cruauté terrible envers le reste de la Nation ; elle se trouve livrée par-là à des Vautours affamés qui la rongent & la déchirent.

Voilà, mon cher ami, ce que je pense, & le développement de ce que j'ai dit dans la Théorie des Loix civiles. Ces idées ont paru nouvelles : il est pourtant bien certain que je ne suis pas le premier qui en aie été frappé ; indépendament du nombre infini d'hommes, qui depuis des milliers d'années, préferent cette maniere d'être à toutes les autres, qu'ils auroient pu adopter comme nous, il s'est élevé parmi nous même des Ecrivains qui ont à cet égard entre-

vu la vérité, & qui n'ont pas balancé à la publier. Bodin, par exemple, Magiſtrat célebre par ſes talens & ſa ſcience; Bodin, qui n'eſt aſſurément pas un promoteur de la tyrannie; Bodin, chez qui M. de Monteſquieu a puiſé preſque tout ſon livre; [1] Bodin eſt pourtant de mon avis en propres termes: voici comme il s'exprime, Liv. 2. Chap. 4. de la République [2].

» Ceux-là s'abuſent bien fort, qui » vont louant & adorant la bonté » d'un Prince doux, gracieux, cour- » tois & ſimple; car telle ſimplicité » ſans prudence eſt très-dangereuſe

[1] Il me ſeroit facile de prouver que la *République de Bodin* avec les *Commentaires de Barbeyrac*, tant ſur Grotius que ſur Puffendorf & quelques Voïageurs modernes, ſont les ſeules ſources où M. de Monteſquieu a été chercher cet amas de citations qui donnent à ſon livre un air d'érudition ſi impoſant, & qu'il n'a pu, dit-il, ramaſſer qu'en 20 ans.

[2] Page 251 de l'édition *in-folio*, imprimée en 1577 à Paris, chez Jacques Dupuis, avec Privilége du Roi.

» & pernicieuſe en un Roi, & beau-
» coup plus à craindre que la cruauté
» d'un Prince ſévere, chagrin, revê-
» che, avare & inaccceſſible ; & ſem-
» ble que nos Peres anciens, n'ont
» pas dit ce proverbe ſans cauſe : *de*
» *méchant homme bon Roi*, qui peut
» ſembler étrange aux oreilles déli-
» cates, & qui n'ont pas accoutumé
» de poiſer à la balance les raiſons de
» part & d'autre. Par la ſouffrance &
» niaiſe ſimplicité d'un Prince trop
» bon, il advient que les flatteurs,
» couratiers, & les plus méchans em-
» portent les Offices, les Charges,
» les Bénéfices, les dons, épuiſans
» les Finances d'un Etat : & par ce
» moyen le pauvre Peuple eſt rongé
» juſqu'aux os, & cruellement aſſervi
» aux plus grands, de ſorte que pour
» un tyran, il y en a dix mille. Auſſi
» advient-il de cette bonté par trop
» grande, une impunité des méchans,
» des meurtriers, des concuſſionnai-
» res : car le Roi ſi bon & ſi libéral,
» n'oſeroit refuſer une grace. Bref,
» ſous un tel Prince, le bien public

» est tourné en particulier, & toutes
» les charges tombent sur le pauvre
» peuple ; comme on voit les cathar-
» res & fluxions en un corps fluet &
» maladif, tomber toujours sur les
» parties plus foibles.

» On peut vérifier ce que j'ai dit
» par trop d'exemples, tant des Grecs
» & des Latins : mais je ne chercherai
» point autre part qu'en ce Royaume,
» qui a été le plus misérable qui fut
» onques sous le Regne de Charles,
» surnommé le simple, & d'un Char-
» les fainéant. On l'a vu aussi grand,
» riche & florissant en armes & en
» Loix, sur la fin du Roi François I.
» Lorsqu'il devint chagrin & inacces-
» sible, & que personne n'osoit ap-
» procher de lui pour rien lui de-
» mander, alors les Etats, Offices &
» Bénéfices, n'étoient donnés qu'au
» mérite des gens d'honneur, & les
» dons tellement retranchés, qu'il se
» trouva en l'épargne, quand il mou-
» rut, un million d'or & sept cens
» mille écus, & le quartier de Mars
» à recevoir, sans qu'il fut rien du,

» ſinon bien peu de choſe, aux Sei-
» gneurs des Ligues, & à la Banque
» de Lyon, qu'on ne vouloit pas
» payer pour les retenir en devoir:
» la paix aſſurée avec tous les Prin-
» ces de la terre; les frontieres éten-
» dues juſqu'aux portes de Milan: le
» Royaume pleins de grands Capitai-
» nes & des plus ſavans hommes du
» monde.

» On a vu depuis, en douze ans
» que régna le Roi Henri II. (la bonté
» duquel étoit ſi grande, qu'il n'en
» fut onques de pareille en Prince de
» ſon âge) l'Etat preſque tout changé.
» Car, comme il étoit doux, gracieux
» & débonnaire, auſſi ne pouvoit-il
» rien refuſer à perſonne; ainſi les
» Finances du pere en peu de mois
» étant épuiſées, on mit plus que ja-
» mais les Etats en vente, & les béné-
» fices donnés ſans reſpect, les Magiſ-
» trats aux plus offrans, & par con-
» ſéquent aux plus indignes. Les im-
» pôts plus grands qu'ils ne furent
» onques auparavant; & néanmoins
» quand il mourut, l'état des Finan-

» ces de France se trouva chargé de
» quarante & deux millions, après
» avoir perdu le Piedmont, la Savoie,
» l'Isle de Corse, & les frontieres des
» pays-bas, combien que ces pertes-
» là étoient petites, eu égard à la ré-
» putation & à l'honneur.

» Si la douceur de ce grand Roi
» eut été accompagnée de sévérité,
» sa bonté mêlée avec la rigueur, sa
» facilité avec l'austérité, on n'eût
» pas si aisément tiré de lui tout ce
» qu'on vouloit.

» On me dira qu'il est difficile de
» trouver ce moyen entre les hom-
» mes, & moins encore entre les Prin-
» ces qui sont le plus souvent pressés
» de passions violentes, tenant l'une
» ou l'autre extrémité : il est bien
» vrai que le moyen de vertu envi-
» ronné de plusieurs vices, comme la
» ligne droite entre un million de
» courbes, est difficile à trouver. Si
» est-ce néantmoins qu'il est plus ex-
» pédient au peuple & à la conserva-
» tion d'un Etat, d'avoir un Prince
» rigoureux & sévère, que par trop

» doux & facile. La bonté de l'Em-
» pereur Pertinax, & la jeunesse en-
» ragée d'Héliogabale, avoient réduit
» l'Empire Romain à un doigt près de
» sa chute, quand les Empereurs Sé-
» vère l'Afriquain & Alexandre Sé-
» vère le rétablirent par une sévé-
» rité roide & impériale austérité,
» en sa premiére splendeur & ma-
» jesté, avec un merveilleux con-
» tentement des peuples & des Prin-
» ces.

Ce passage n'a pas besoin de commentaire : il dit mieux que moi, & en moins de mots ce qu'on m'a accusé d'avoir imaginé par amour pour le paradoxe. Il démontre ce que j'ai osé avancer, qu'un Prince ferme, dur, cruel même, comme le sont par essence les Souverains Asiatiques, est préférable au Dominateur mol, pusillanime, qui n'existe que dans sa Cour, & pour ses Courtisans ; le nom de l'un est un signal d'effroi pour les oppresseurs du peuple ; celui de l'autre est un encouragement pour eux & la caution de leur impunité.

Je ne puis, mon cher ami, quitter ce ſujet inconnu juſqu'ici, cette terre dont nous avons des idées moins juſtes, peut être, qu'on n'en avoit du Mexique & du Pérou avant que de les avoir découverts ; un des plus inconcevables préjugés où nous croupiſſons à l'égard des Orientaux, eſt celui qui nous perſuade qu'il n'y a point dans ces heureux climats de propriété reconnue ; que tous les biens ſans exception appartiennent au Prince ; que les Citoyens ſont de ſimples uſufruitiers que l'on dépouille légitimement avec un *Kata-chérif*; que pas un d'eux n'a la certitude de coucher le ſoir dans le lit qu'il a quitté le matin, ou de recueillir la moiſſon qu'il a confiée au champ de ſes Ancêtres ; que les femmes n'ont point de dot ; que le fils n'hérite point du pere ; que le Prince ſeul engloutit toutes les ſucceſſions & concentre excluſivement en lui toutes les propriétés,& mille autres extravagances qui nous paroiſſent ici d'une vérité inconteſtable.

J'ai vu des gens de beaucoup d'eſ-

prit, à qui j'expofois mes raifons apologétiques de ces Gouvernemens décriés ; leur derniere reffource étoit de me dire, mais on n'y poffede rien : le Prince eft un tyran qui jouit feul des terres & des biens, & cette idée effaçoit à leurs yeux la force de tous les raifonnemens par lefquels je les accablois d'ailleurs.

Cette opinion eft pourtant fi abfurde, fi folle, fi inconféquente, fi deftructive de tout état focial, que pour la réfuter, il fuffiroit de dire : ces Peuples-là ont une forme d'adminiftration; donc ils font propriétaires : les alimens ne font pas plus effentiels pour la vie animale, l'air ne l'eft pas plus pour la refpiration, que la propriété à toute réunion conftante & durable d'un certain nombre d'hommes qui compofent ce que nous appellons une fociété. On peut ici juger de la caufe par l'effet : de cela feul que les Turcs, les Perfans, les Mogols ont des Villes, des Bachas, des Kams, des Omras, il s'enfuit évidemment qu'ils ont des poffeffions affurées, qu'ils en jouiffent

ſans crainte, qu'ils exercent un Domaine certain, inconteſtable ſur leurs terres, ſur leur argent, ſur leurs enfans, ſur leurs femmes & ſur tout ce qui leur appartient : cela eſt ſans difficulté.

Mais il faut dire quelque choſe de plus, du moins en faveur des gens opiniâtres par foibleſſe & crédules par ignorance : non-ſeulement la ſituation des Orientaux exige qu'ils aient des propriétés, au moins auſſi reſpectables que les nôtres, mais leur Loi, leur Droit Divin, leur Alcoran conſacre cette jouiſſance, cette liberté de l'aliéner ou de la tranſmettre, cette poſſeſſion attribuée à chaque Citoyen, dont la puiſſance civile & la Religion même ne ſont que la ſauve-garde. Voici ce qu'on lit au chap. 8 de ce Code célebre.

Les garçons, les filles & autres prendront une part fixe, petite ou grande, de ce que leur PÈRE *ou leurs autres* PARENS LEUR AURONT LAISSÉ, *& à l'heure du* PARTAGE, *les proches, les orphelins, les pauvres & les miſérables*

en recevront une petite portion avec un discours doux & honnête. . . . . Dieu ordonne qu'un garçon AIT A LUI SEUL LA PART DE DEUX FILLES. *S'il y a plus de deux filles, le garçon prendra* A LUI SEUL LES DEUX TIERS. *S'il n'y en a qu'une, il n'aura que* MOITIÉ. *Si le fils vient à mourir, les parens auront un* SIXIEME *dans la* SUCCESSION; *si ce sont les parens qui soient* HÉRITIERS, *la mere* PRENDRA UN TIERS, *à moins qu'elle n'ait des freres; car dans ce cas, la mere ne prendra qu'un sixieme après la* LIQUIDATION DES DETTES, *& la distribution des aumônes. . . . . . Si votre femme en mourant ne vous laisse point d'enfans, vous garderez* LA MOITIÉ DE SA DOT; *si elle a des enfans, il ne vous en appartiendra que le quart. Si le mari meurt sans enfans, la femme aura le quart de ses* EFFETS MOBILIERS, *& le huitieme s'il y a des enfans, après toutes fois la liquidation des dettes & la distribution des aumônes* [1].

---

[1] Je n'ai point le bonheur d'entendre l'Ara-

L'Alcoran, comme on ſçait, eſt le Droit civil & canon des Orientaux ; en voilà le texte littéral. On trouve ici en huit lignes les réglemens les plus clairs, les plus précis ſur tous les articles ſujets à conteſtation dans les héritages, articles noyés chez nous dans cette effroyable quantité de textes volumineux, qui n'empêchent pas que de nouvelles difficultés ne s'élevent tous les jours ; malgré nos innombrables déciſions, nous trouvons ſans ceſſe des points qui ne ſont pas décidés, & l'Alcoran en ſix préceptes a ſupprimé juſqu'à l'ombre même des diſputes.

Comment oſe-t-on, d'après de pareilles ordonnances, conteſter l'exiſtence d'une propriété ſi authentiquement conſacrée, appuyée ſur une Loi ſi préciſe & ſur une déciſion ſi reſpectable ? Comment un préjugé auſſi imbécille que le nôtre a-t'il pû s'établir ? Comment ces Miſſionnaires, ces

be. J'ai traduit ce paſſage ſur une verſion latine de l'Alcoran, faite du tems des Croiſades par les ordres d'un Abbé de Clugny.

Marchands qui rampent ſi baſſement dans toute l'Aſie, les uns pour y baptiſer quelques enfans, les autres pour y vendre quelques aunes de drap, ou pour y acheter quelques balles de ſoie, ont-ils pu ſe méprendre à ce point ſur les coutumes d'un Peuple, au milieu duquel ils vivent, & venir ainſi faire illuſion à toute l'Europe ?

Non-ſeulement le droit de propriété en Aſie eſt néceſſaire par eſſence comme ailleurs; non-ſeulement il eſt fondé ſur la légiſlation dans la théorie, mais il eſt reſpecté dans la pratique juſqu'au ſcrupule, par ces Souverains contre qui tant de Mirmidons politiques oſent ici glapir avec tant de fureur & d'indécence; on nous les repréſente comme des Raviſſeurs impitoyables qui dévorent la ſubſtance des Sujets, comme des Deſpotes inflexibles, qui ſe plaiſent à tiranniſer des eſclaves, comme des monſtres d'inhumanité, dont les plaiſirs conſiſtent dans la violence, & qui ſe font d'une rapine meurtriere une jouiſſance délicieuſe.

Eh, malheureux déclamateurs,

voyez donc qui vous êtes ; taupes envers vous-mêmes, & linx envers autrui, examinez vos propres loix avant que de calomnier une Légiſlation étrangere : aboliſſez au moins les barbaries que vous conſacrez, avant que d'oſer outrager, par des impoſtures, les plus doux des hommes, les plus humains des Rois, les plus équitables des Princes.

Vos coutumes ne ſont-elles pas deshonorées par ces articles *d'amendes*, qui rendent précieuſes au Seigneur, & lucratives pour ſon épargne, les fautes de ſes Sujets? par ceux des *épaves*, des droits de *bris & naufrages*, de *retraits féodaux*, monumens honteux de la tirannie & de l'oppreſſion des ſiécles ſauvages où vous étiez fort au-deſſous de ces loups, de ces ſangliers que vous chaſſiez avec tant d'appareil autour de ces repaires que vous appelliez *Châteaux*.

Votre juſtice diſtributive, n'eſt-elle pas infectée de mille uſages plus dangereux, plus meurtriers les uns que les autres, tels que ces degrés de ju-

rifdiction multipliés, qui fe fuccedent en plufieurs Provinces, jufqu'à quatre & cinq fois au civil, tandis que fouvent il n'y en a qu'un au criminel; comme fi la vie d'un homme devoit être plus légerement facrifiée que fon bien; comme fi l'on pouvoit fe permettre d'apporter moins de foins pour le pendre, que pour lui ôter un arpent de pré.

Votre droit public & national fourmille d'ordonnances monftrueufes, qui tendent à brifer, non-feulement les rapports & les liens de Peuple à Peuple, mais même du Sujet au Souverain; telles font celles des *droits d'Aubaine*, & celles qui donnent au Domaine des priviléges que le Sultan le plus abfolu n'auroit jamais ofé imaginer. De ce genre eft le principe adopté par les Tribunaux, de ne jamais faire payer aux Fermiers domaniaux, les dépens, même des conteftations mal fondées qu'ils fufcitent, & cet autre plus authentiquement confacré encore, puifqu'il eft érigé en axiome formel de Jurifprudence,

& inféré à ce titre dans les énormes compilations qui vous fervent de loix; en vertu duquel *tout bien que le Receveur du Domaine aura compris pendant dix ans dans fes comptes eft déclaré acquis au Fifc*, encouragement effroyable donné à la fraude, fignal horrible d'injuftice & de déprédation, qui met le vol au rang des titres, & le larcin au nombre des moyens d'acquérir.

On les réclame à chaque inftant dans vos audiences, dans vos écritures, dans vos livres, ces principes affreux. Les Houbereaux qui défolent vos campagnes ; ces fainéants titrés qui fe font un honneur de leur ofiveté, & qui couvrent le beau droit de ne rien faire par la qualité de Gentilshommes, fe prévalent à tout moment de ces étranges préceptes, ou l'on s'en fert contre eux pour les écrafer. Rapprochez-en donc ceux de la Légiflation Turque. Voyez un Bajazet II, fi ridiculement décrié par nos Gazettiers littéraires, conftruire un édifice exprès pour fervir de dépôt à la valeur des biens de ceux qui mou-

roient ſans enfans, afin de donner le temps aux héritiers de ſe repréſenter pour les revendiquer. Il établit que ce ne ſeroit qu'au bout de ſept ans, que le Tréſor Royal pourroit s'en mettre en poſſeſſion [1]. Quelle différence entre cette loi juſte, ſage, douce autant que raiſonnable, & celle des Épaves qui confere le droit de voler ſur les grands chemins, ce qu'un Voyageur négligent y aura laiſſé tomber par mégarde, & qu'il n'aura pas réclamé dans le court eſpace d'un an!

Tavernier, témoin oculaire, raconte l'hiſtoire de la ſucceſſion d'un François mort à Madraſpatan, ſous la Juriſdiction du Mogol; ſes effets revinrent avec la plus ſcrupuleuſe fidélité à Paris, à l'héritier qui n'apprit la mort de ſon parent, qu'en entrant en jouiſſance de ſon bien[2].« Ce n'eſt pas » le ſeul exemple, ajoute ce Voyageur, » que je pourrois citer du bel ordre, » établi dans tout l'Orient pour la con-

[1] Etat de l'Empire Ottoman, par la Croix.
[2] Tavernier, T. I.

» ſervation des biens d'un Etranger,
» de quelque pays qu'il ſoit, qui vient
» à mourir, ou en Perſe, ou en Tur-
» quie, ou aux Indes; car, ſi ces biens
» tombent dans les mains des Maho-
» métans, ils les enferment ſous la
» clef; & quand il y auroit des mar-
» chandiſes qui pourroient ſe gâter,
» ils n'y toucheront jamais que les hé-
» ritiers du défunt, & reconnus pour
» tels par des preuves bien authenti-
» ques, ne ſe ſoient préſentés. Je
» doute fort qu'en pluſieurs endroits
» de notre Europe, continue-t-il, on
» apportât en de ſemblables occaſions,
» tant de ſincérité & d'exactitude. »

Un de vos plus célebres Publiciſtes, un de ceux dont on ne prononce le nom qu'avec reſpect dans ces écoles, où l'on n'apprend guere qu'à méconnoître la raiſon, & à ſubſtituer le menſonge à la vérité, Puffendorff, décide, ſans balancer, que le *Prince, dans un beſoin preſſant, peut prendre de gré ou de force le bien d'un ſujet* [1],

[1] Liv. VIII. chap. 5. n°. 7, il ſuppoſe, à la

principe

principe abominable, principe directement contraire à la nature même de la Royauté, principe mille fois plus dangereux encore pour les Princes que ont tout à perdre, que pour le peuple à qui l'on ne peut rien, ou presque rien ôter, principe que le Despotisme le plus sanguinaire rougiroit, frémiroit, trembleroit d'adopter en Asie.

Ouvrez Chardin; considérez-y le grand Abbas, au nom duquel les Kams les plus puissans rentroient dans la poussiere; il brûloit d'envie d'élever une Mosquée: c'étoit, suivant sa religion, une œuvre sainte, & suivant les préjugés de son pays le dernier degré de gloire auquel pût s'élever un Conquérant. Pressé par sa passion de se signaler, pour jouir plus promptement du fruit de son zele & du plaisir de s'admirer dans ce monument de ses exploits, il avoit fait dépouiller plusieurs autres Mosquées de leurs mar-

vérité, que les autres rembourseroient le particulier lésé: mais son principe n'en consacre pas moins l'injustice.

bres, de tous leurs ornemens intérieurs pour en enrichir la sienne. Qui croiroit que cette précipitation sacrilege vint échouer auprès d'une chaumiere appartenante à une vieille femme ?

On avoit besoin de ce recoin pour completter l'édifice : la Propriétaire refusoit de vendre ; l'emportement du Souverain avoit sans scrupule outragé les temples consacrés à Dieu ; il respecta l'idole de la propriété dans la cabane de l'indigence. Ce Sophi si cruel, si absolu, qui faisoit écorcher vifs des Visirs prévaricateurs, s'humilia devant une femme octogénaire : il fit agir des Mollas qui la flatterent : on la prit par l'espérance & par l'avarice ; on lui donna une grosse somme sur la terre, & la promesse d'un équivalent sans bornes dans le ciel. Elle céda volontairement son terrein ; & la Mosquée du plus impérieux, du plus fier de tous les Despotes de l'Asie, ne fut achevée que parce que la plus abjecte de ses Vassalles, voulut bien y donner son onsentement,

Répondez donc à cet exemple & à mille autres que fournissent les annales de l'Asie, Panégiristes aveugles des Gouvernemens mixtes de l'Europe, & des pouvoirs balancés, & de l'Aristocratie monarchique qui y écrase les Peuples. Combien d'Achabs & de Naboths dans ces contrées infortunées qui joignent à tous les autres malheurs celui de s'enorgueillir de l'esclavage réel où elles gémissent, & de mépriser dans leur délire les seuls hommes chez qui la vraie liberté trouve encore un asile. J'ai vu, dans un pays libre, disoit-on, par essence, le Cuisinier d'un grand Seigneur, chasser au nom de son maître, des Citoyens respectables de l'héritage de leur pere, parce qu'il étoit heureusement situé; le but de cette vexation odieuse étoit d'infecter une partie de ce coin de terre par des lapins, & de dévouer le reste à un luxe ruineux, en y semant des primeurs.

Tout, dans les usages de l'Asie, respire la simplicité, la bonté, l'humanité, cette douce, cette bienfai-

ſante humanité, dont nous ne parlons que pour l'outrager, que nous enterrons dans nos livres, & qui n'a jamais habité dans nos cœurs. Depuis le Prince juſqu'au dernier des Manœuvres, tous ſentent qu'ils ſont des hommes; tous aiment à le ſentir; tous font valoir les droits attachés à ce nom, & les reſpectent dans les autres, ſans que la différence des rangs en ſouffre : là, l'orgueil ne prend point la place de la grandeur : là, un homme en place ne met point ſa dignité à ennuyer ſes égaux, & à s'ennuyer lui-même par l'étalage d'un faſte ruineux autant que puérile : là, il ne prend point pour paroître en public, un maſque impertinent, qu'il eſt trop heureux de quitter avec ſes valets : là, point d'échaſſes pour rehauſſer des pigmées; point d'extravagans artifices pour dérober aux yeux une nature qui n'a point à rougir de ſe montrer.

Voyez un Prince Européen, le jour qu'il donne audience à des Etrangers : lui & toute ſa Cour deviennent des

machines dont l'étiquette meut les resſorts. Un pas de plus ou de moins dans une anti-chambre, un tabouret plus ou moins avancé; l'étourderie ou la mal-adreſſe d'un valet, peuvent paroître au repréſentant du Prince étranger un affront ſanglant. Deux ans de négociations, & quelquefois pluſieurs années de guerre, auroient peine à faire perdre le ſouvenir de l'énorme attentat: auſſi tout le monde eſt roide: chacun à ſon rôle diſtribué & appris. Ces triſtes Comediens de part & d'autre, oſent à peine reſpirer autrement que ne le porte le fatal cahier. Après une heure de contrainte & de repréſentation, ils ſe quittent excédés, ſouvent honteux de leur propre jeu, & toujours mécontens de celui des autres.

En Perſe, ſçavez-vous en quoi conſiſtent les mêmes cérémonies? En un ſouper ſplendide que le vin anime & dont la cruelle étiquette eſt ſéverement bannie: & ce ne ſont pas les Ambaſſadeurs ſeuls que le Monarque honore de ce joyeux accueil. Ce ſont de ſim-

ples particuliers qui lui ont plu, de ſes ſujets ſouvent qu'il chérit : il les appelle ſes hôtes ; il connoît ce doux & ineſtimable plaiſir de manger avec des amis, de ſatisfaire à la fois par le plus délicieux des mélanges, ſon appetit & ſon cœur ; il partage la ſatisfaction de ſes convives ; il leur verſe à boire de ſa main ; il ſe réjouit de leur gaieté, il l'excite, il l'encourage ; il ne ſe croit Roi qu'autant qu'on eſt heureux auprès de lui. Eh ! Qui ne s'écrieroit dans les tranſports d'une ivreſſe de reſpect, d'amour, de reconnoiſſance : vive le grand homme, le grand Prince & le fortuné climat où il déploye tant de vertus !

Si ces Rois ſont doux, humains dans les cérémonies publiques ; s'ils ſçavent avec une bonhommie ſi magnanime ſubſtituer la bonne chere à l'art faſtidieux des négociations, & la franchiſe du vin aux impoſtures de la politique ; combien ſont ils plus admirables, plus aimables encore dans leur vie privée : je ne parle point des Sérails, triſte, & unique tribut qu'ils payent à la mode,

à l'usage ; coutume affligeante que la réflexion peut excuser, mais que le premier mouvement du cœur proscrit, & dont les sectateurs ne sont que trop punis par le vuide que laisse toujours dans leurs ames l'absence du desir. Mais dans le reste de leur œconomie domestique, dans l'intérieur de leurs maisons, j'ai presque dit de leurs ménages, quelle noblesse, quelle aménité, quelle bienfaisance !

Les simples ouvriers qui leur dévouent leurs talens & leurs travaux, ne sont point comme ailleurs, appellés par le luxe & rebutés par l'avarice. Aucun Officier supérieur ne s'y fait un patrimoine de leur solde ; ils n'apprennent point à y devenir fripons par l'habitude d'être dupes, à enfler des mémoires qui obérent l'Etat, & dont l'excès tourne au proffit du surveillant qui, étant payé pour empêcher cette manœuvre, ne se sert de son pouvoir que pour la nécessiter. Dès qu'un ouvrier est agréé chez le Roi de Perse, il a ses gages, sa solde fixe : le Prince compte sur sa probité

en l'admettant au nombre de ſes commenſaux ; on ne le ſoupçonne point d'être capable de mal employer ſes momens pour un maître qui lui aſſure ſa fortune ; ſa paye court également, ſoit qu'on l'occupe, ou qu'on ne l'occupe pas ; ſoit que la maladie l'accable, ou que la vieilleſſe le mine. Jeune, âgé, ſain, impotent, il vit aux dépends du Monarque à qui il s'eſt attaché ; à la moindre infirmité, ce ſont les Médecins du corps qui le viſitent ; c'eſt de la Pharmacie Royale qu'il tire ſes remédes ; qu'on ſonge que cette adminiſtration eſt établie de tems immémorial en Aſie, & qu'il n'y a pas deux ſiecles que nous avons des hôpitaux, même pour nos armées, qu'il n'y en a pas un que nous avons des Invalides ; & qu'on juge entre l'humanité des prétendus deſpotes de l'Aſie, & celle de tant de Princes que de lâches écrivains ne rougiſſent pas de leur préférer.

Si de ces détails de la vie domeſtique, on paſſe à l'adminiſtration extérieure, aux ſoins du Gouvernement,

on verra partout l'ordre le plus admirable, la vigilance la plus attentive, l'attention la plus bienfaisante. Rien de si doux que les impôts ; la plus grande partie se paye en nature, & dès lors elle devient insensible ; les douannes sont rejettées sur les frontieres, comme les griffes des animaux carnaciers se trouvent aux extrémités de leurs corps.: elles sont douces d'ailleurs : la marchandise qui en a une fois subi l'impression, cesse d'y être sujette. C'est vraiment sur les limites de l'Etat qu'on paye le droit d'y entrer ou d'en sortir : on n'y voit pas de péagers, de Commis insolens rançonner à dix lieues de la Capitale un malheureux qui a déja acheté cinq ou six fois la permission d'y entrer.

Il y a plus : dans ces climats fortunés, sous ces heureuses administrations, jamais on n'a imaginé d'affermer à quelques hommes privilégiés le droit exclusif de vendre telle & telle marchandise, ou de faire perdre la vie dans les supplices à un honnête homme qui se hasarde à procurer l'abon-

dance à ſes compatriotes : jamais l'exiſtence d'un Citoyen n'y a été miſe en balance avec un once de Cochenille ou une garniture de Dentelle paſſée ſans la déclarer, entre je ne ſçais quelles paliſſades de planches noircies, appellées *Barrieres*.

Les Douanniers, à la vérité, ſont exacts ; ils viſitent de leur mieux, pour découvrir ce qui eſt ſujêt aux droits ; mais quand on les fraude, ils ſont les premiers à en rire ; s'ils peuvent attraper le fraudeur, ils lui font payer le double de ce qu'il auroit du payer par la voie légitime. Jamais de confiſcation, ni des biens, ni des voitures, ni de la perſonne des conducteurs ou des propriétaires ; jamais ces menaces affreuſes, ces exécutions encore plus terribles & ſi ſouvent multipliées dans la barbare anarchie de l'Europe contre les Contrebandiers.

Les droits de Douannes, diſent ces hommes ſages, ſont un jeu entre le Marchand & le Receveur ; le plus adroit gagne, le plus mal-adroit doit

être puni [1]. Mais ce jeu seroit horrible si la vie de nos pareils y entroit pour quelque chose. Rien de plus naturel que de tâcher de s'exempter des droits que le Prince exige, rien de si excusable : nous croirions souiller son autorité & commettre le plus effroyable des crimes si nous osions, pour un intérêt si sordide, faire briller le glaive de la Justice. C'est ainsi que partout dans cette admirable constitution le sang humain est respecté. Les rapports du Prince envers ses sujets, sont toujours ceux qui existent entre un pere & ses enfans.

Partout ailleurs les calamités de la Nature ne sont pas un frein pour la rapacité financiere ; la taxe imposée sur les hommes est toujours échue indépendamment de la réussite des productions de la terre. Paye & meurs, dit un Traitant Européen au Peuple

[1] *Voy.* à ce sujet Tavernier, Chardin, Gemelly Carreri, Della Valle, & tous les Voiageurs.

qui a vu geler sa vigne ou gréler sa moisson. S'il obtient quelque relâche, on croit mériter de lui des autels, quand ce soulagement va à un quart, à un tiers de sa taxe, & encore n'est-ce pas une grace que le Gouvernement fait: comme son appétit a besoin d'une proie fixe & qu'il n'entend pas que sa bienfaisance soit pour lui une privation, l'ombre d'indulgence que l'on montre pour un village, devient une surcharge pour le hameau voisin, & tandis que par égard pour une calamité physique, on feint d'épargner celui-ci, on inflige à l'autre une calamité morale qui le rend encore plus à plaindre.

Ce n'est pas ainsi qu'on en use dans les prétendus repaires de la tyrannie. Si en Egypte le Nil ne monte pas à une certaine hauteur, le pays est totalement exempt d'impôts. Les Peuples ne sont pas obligés de cautionner le fisc contre les caprices des élémens: & la prodigalité de la nature envers eux est la seule mesure de leur générosité envers le Souverain. Quoi de

plus beau, de plus admirable que cette manutention ?

Ceux même qui partout ailleurs sont dévoués au plus dur esclavage, ces malheureux serfs enrégimentés à qui l'on donne le nom de *soldats*, de *troupes*, ces hommes qui sont l'appui du pouvoir, & dont le pouvoir fait si peu de cas, qui remplissent dans les Empires, la fonction des chiens dans les basses cours, & pour qui l'on n'a pas même le soin que les Fermiers intelligens ont pour les mâtins qui les gardent, celui de les nourrir ; ils profitent en Asie, comme les autres classes de la société, de l'esprit de bonté, d'humanité qui en pénetre & en dirige toutes les parties. Le soldat y est bien payé, bien vêtu, bien nourri. Un Janissaire consomme lui seul plus que dix Grenadiers Européens : de plus, quand ils sont en campagne, on ignore les fournitures d'armées, les entreprises de vivres, d'habillemens & d'hôpitaux qui mettent la vie de cent mille hommes à la discrétion d'un petit nombre de particuliers, dont la

fortune ne ſe fonde que ſur des meurtres, & qui ne peuvent s'enrichir que par des aſſaſſinats.

Si de la Cour on deſcend vers cette claſſe inférieure de la ſociété, où le génie national ſe diſtingue encore mieux, parce qu'elle eſt moins voiſine des principes qui l'alterent, on trouvera par tout des mœurs, des uſages, une façon d'être à tous égards préférable à la nôtre.

Nous nous enfermons ſoigneuſement pour dîner : les regards d'autrui ſont importuns pour notre baſſe gourmandiſe ; auſſi excluſive que vorace, elle ne veut rien que pour elle : elle craindroit de perdre ce que des yeux étrangers pourroient ſaiſir du ſpectacle de ſes mets. Un Turc, un Perſan, un Arabe, ne mange point, que ſes portes ne ſoient ouvertes : il appelle les paſſans pour venir jouir de l'abondance que l'Etre ſuprême lui a donnée ; ſa table eſt toujours celle du pauvre : comme on s'y aſſeoit ſans façons, on la quitte ſans remerciement ; du moins la reconnoiſſance

n'eſt pas un tribut que le maître exige ; vous l'avez payé en lui donnant l'occaſion d'obliger un homme.

Notre moleſſe s'effraye au récit que font les écrivains de la maniere dont on voyage en Aſie : il faut mener avec ſoi juſqu'à ſon lit. Nous préférons la méthode voluptueuſe de nos climats. Nous ſommes toujours chez nous, même en quittant nos foyers : les chemins ſont peuplés de domeſtiques éphéméres que l'eſpérance nous amene & qui ſe diſputent l'avantage de nous ſervir. D'ailleurs, nous volons ſur les routes avec la rapidité des éclairs ; l'eſpace s'évanouit ſous l'effort du malheureux mallier que le Poſtillon creve ſans ſcrupule à ſon maître pour gagner quelques ſols qui ne lui ſont pas dus. Rien de plus agréable ſans doute : mais pour qui des ſoulagemens ſi commodes ſont ils préparés ? Pour les riches & pour les riches ſeuls.

Le Pauvre qui rampe dans la boue, qu'effleurent ſi légérement ces chars dans leſquels on change de pays, ſans

s'en appercevoir; le Pauvre en arrivant à l'auberge, quel accueil y reçoit-il ? Mal reçu, mal nourri, mal logé, plus fatigué souvent du repos qu'il y trouve, que du chemin qui l'y a conduit, rançonné encore par l'avidité insolente qui trouve moyen de faire payer à l'indigence les services qu'elle ne lui rend pas, tandis qu'elle en prodigue à la richesse plus qu'on ne peut lui en payer; que lui reste-t-il en sortant de ces asyles si commodes, si favorables en apparence ? La honte d'y avoir été méprisé, le regret de s'y être encore appauvri, & très-souvent le germe des maladies que la négligence & la malpropreté engendrent. Il ne faut qu'une nuit cherement payée pour empoisonner ses jours & quelquesfois les abréger.

Quelle énorme différence en Asie! Le Riche qui y voyage, y a, à la vérité, plus de ressources; mais il y a aussi plus d'embarras. Les commodités qu'il veut se procurer, il faut qu'il les porte avec lui. Arrivé au Caravanserai, il n'y a de plus que le

Pauvre, que ce qu'il y met : la porte en eſt également ouverte à tous deux. Le dernier y entre ſans argent : il y demeure ſans inquiétude ; il en ſort ſans regret : il y trouve tout ce que ſon état comporte, un abri contre les injures de l'air, & les facilités néceſſaires pour ſa ſubſiſtance, que la ſobriété ne rend ni onéreuſes, ni compliquées : il gagne donc à cet uſage autant que l'autre y perd, & c'eſt une nouvelle preuve des égards que ces ſages Nations ont conſervé pour le nom d'homme, puiſque, malgré la diſtinction que l'or les a forcés de mettre entre les individus, on n'a manqué aucune des occaſions imaginables de les rapprocher.

C'eſt à cette idée de procurer du ſoulagement dans les voyages, à la partie du Peuple qui en eſt néceſſairement le plus dépourvue, que ſont dues les fondations ſans nombre en ce genre dont l'Aſie eſt pleine ; quiconque veut s'immortaliſer, n'éleve point comme chez nous de ces édifices faſtueux, qui ruinent le Conſtructeur &

illuſtrent un Architecte aux depens de la famille de celui qui l'employe ; il conſtruit un Caravanſerai ſimple & ſolide : il en répare un vieux qui alloit tomber : il plante des arbres ſur les routes : il établit des revenus pour y entretenir des hommes obligés par état à déſaltérer les paſſans : ainſi à l'ombre qui tempere l'ardeur de la ſoif, il joint un ſecours qui l'éteint.

C'eſt ainſi que partout dans cet autre monde, il n'y a pas d'endroit où le dernier des Citoyens ne puiſſe s'appercevoir qu'il eſt quelque choſe, que l'on s'occupe de lui ; & quel eſt le lieu chez nous, où les trois quarts des hommes qui compoſent la Nation, ne ſoient pas forcés de ſe faire à eux-mêmes l'aveu humiliant qu'ils ne ſont rien ?

Il n'y a pas juſqu'à la nourriture dans ces pays fortunés, qui ne ſe reſſente de cette influence vigoureuſe de la liberté. Elle y fait pour les corps, ce que le Gouvernement, les mœurs & toutes les inſtitutions morales, y font pour les âmes. On

n'y vit que de riz, & c'eſt un des bienfaits les plus ſignalés de la nature, ainſi qu'un des plus ſages traits de la politique, de n'y avoir jamais laiſſé connoître le bled.

Nous vivons de pain, nous autres Occidentaux; notre exiſtence dépend de cette drogue dont la corruption eſt le premier élément, que nous ſommes obligés d'altérer par un poiſon pour la rendre moins mal-ſaine, dont l'apprêt eſt ſujet à tant d'appareil, & qui depuis l'inſtant où la malheureuſe graine qui en fait la baſe, eſt cachée dans le ſein de la terre, juſqu'à celui où un Boulanger l'étale ſur ſa boutique, exige les plus grans travaux, ainſi que la plus cruelle dépendance. Elle eſt plus meurtriere encore cent fois par les monopoles & les abus qu'elle néceſſite, qu'utile par la propriété qu'elle a de ſervir d'aliment.

Nous croyons qu'il eſt impoſible de s'en paſſer: nous avons la folie de la regarder comme la nourriture ſeule digne de l'homme: elle eſt devenue

le premier objet des petits ſoins, des courtes vues de nos Empires, & le premier beſoin des êtres qui s'enorgueilliſſent de porter des chapeaux; mais auſſi elle eſt la reſſource la plus sûre du deſpotiſme, & la plus cruelle chaîne dont on ait chargé les enfans d'Adam; pareille à ces poiſons dont l'habitude mene au tombeau, & dont la privation cauſeroit également la mort, nous ne pouvons ni y renoncer, ni en jouir. Elle eſt heureuſement inconnue aux trois quarts des nations : & de toutes les denrées qui empêchent qu'on ne la regrette, il n'y en a pas une qui ne lui ſoit préférable.

Elle eſt ſurtout bannie de l'Orient: le riz, cet aliment léger, ſubſtantiel, dont la préparation eſt ſimple, ſans frais, & la reproduction toujours aſſurée, y vient au ſecours des hommes.

M. de Monteſquieu a la légéreté de dire, *que tous les pays où il croît, ſont ſujets à de fréquentes famines* [1].

---

[1] L. VIII. chap. 21.

Je ne ſçais s'il y a un trait d'aveuglement pareil à celui-là : d'abord, il n'y a pas de production qui dépende moins de l'inégalité des ſaiſons, puiſque ſa nature eſt de croître ſous l'eau, & qu'ainſi elle eſt à l'abri des inconvéniens qui dérangent la végétation de toutes les autres plantes : enſuite, bien loin d'être la ſource des famines, elle devient notre recours à nous-même, quand notre admirable Agriculture nous manque, quand le divin froment s'évanouit de nos champs ou de nos greniers, & que les prévarications qui le font diſparoître, ou les caprices de l'air qui le tueut, expoſent ce qu'il y a de plus reſpectable dans l'humanité, c'eſt-à-dire le Peuple, à mourir de faim.

Ceſſons, mon cher Ami, ceſſons d'inſulter à la raiſon & au genre humain. Malheureux Galériens renfermés dans le plus infect de tous les Bagnes, gardons-nous d'outrager nos Maîtres en tout genre : mettons fin à nos puériles lamentations ſur le ſort des Aſiatiques ; tout fangeux encore

de la boue des marais Septentrionaux qui ont produit nos barbares Ancêtres & les fers absurdes dont ils ont enchaîné leur postérité, rougissons de vouloir apprécier des hommes que la nature elle-même a posés dans le plus délicieux pays de la terre, à qui elle a donné un Soleil plus serein, un air plus pur, des sens plus vifs, des hommes enfin qui sont à tous égard, la perfection de l'espece humaine, & auxquels nous serions trop heureux de ressembler.

Quel est donc le point de comparaison que M. de Montesquieu a choisi dans son Fanatisme Anti-Oriental, pour autoriser ses déclamations? Quelle est l'idole pour laquelle il a mandié notre culte & dont il a consigné dans ses Livres la monstrueuse liturgie? C'est le Gouvernement Anglois. Voilà la Divinité vers laquelle il a tourné nos regards: voilà l'astre bienfaisant auquel tous nos reptiles Philosophiques se sont hâtés de rendre hommage; erreur cruelle, erreur dont nos descendans déploreront les funestes suites, er-

reur qui entraînera tôt ou tard la désolation des malheureuſes contrées où elle a été commiſe, erreur enfin dont les véritables Philoſophes ne peuvent trop ſe hâter d'arrêter les progrès.

Je regrette bien de ne pouvoir en ce moment l'attaquer dans ſon centre, avec l'appareil qu'un ſemblable combat exige : commandé par d'autres travaux, plus preſſans encore dans leur genre, je ne puis, mon cher Ami, vous préſenter qu'une eſquiſſe de mes idées à ce ſujet ; le premier inſtant qu'une vie exceſſivement occupée, pourra me laiſſer de libre, ſera employé à les étendre, & je croirai par-là, rendre le plus grand de tous les ſervices à ma Patrie ; je me croirois vraiment un Citoyen utile, ſi je pouvois parvenir à déſabuſer notre jeuneſſe de la prévention aveugle qu'on lui inſpire en faveur d'une Nation dont le Gouvernement peut être bon pour elle, mais ſeroit aſſurément pour nous, le plus honteux des opprobres & la plus affreuſe des calamités,

Quel eſt ſurtout le ſecret de ce merveilleux Gouvernement dont on nous crie d'envier la ſécurité ? C'eſt, dit-on, l'équilibre parfait des trois pouvoirs qui le compoſent; c'eſt l'attention qu'a chacune de ces parties de veiller pour réprimer les entrepriſes de l'autre, & la force réelle qui lui aſſure la puiſſance d'y réuſſir. Mais qui ne voit que cet état, bien loin d'être celui du calme, n'eſt autre choſe que la proximité éternelle du plus violent orage ?

Il ne peut y avoir, ni au moral, ni au Phiſique de poſition plus défectueuſe que l'équilibre, parce que c'eſt la plus facile à déranger. Quand les deux plats d'une balance ſe contrepeſent avec exactitude, deux grains ajoutés à l'un des deux ſuffiſent pour le précipiter; au lieu que s'il y en a un qui ait ſur l'autre l'avantage d'un poids conſidérable, ſa ſituation en ſera bien plus ferme, & ſa tranquillité bien plus difficile à altérer.

J'avoue que l'équilibre pourroit être un bien pour des êtres ſans paſ-

ſions :

ſions : il y ſubſiſteroit toujours comme on le voit ſubſiſter entre un poids d'une livre & un paquet de muſcades qui peſe deux marcs. Ces maſſes immobiles par elles-mêmes, reſteront toute une éternité dans l'inaction, tant qu'il ne ſurviendra pas d'impulſions étrangères qui les dérangent : mais en eſt-il de même dans les balances de la politique ?

Chacun de ces pouvoirs qui ſe combattent à Londres, dit-on, avec tant d'égalité, ne porte-t-il pas dans lui-même un principe d'action & de vie, qui tend perpétuellement à lui faire franchir ſes bornes, & par conſéquent à augmenter ſon poids ? Ce poids n'eſt-il pas ſuſceptible de mille diminutions, ou de mille accroiſſemens ? La puiſſance royale n'a-t-elle pas, quand elle le veut, une influence ſenſible dans les élections des Membres du Parlement ; & dès qu'une fois elle a gagné par de l'argent comptant ou des dignités, ces prétendus protecteurs de la Patrie, que devient l'équilibre, que devient la félicité ?

Quand même les diſtributions d'argent n'auroient pas été faites par le Roi ; quand ce ſeroient ces prétendus Citoyens qui auroient épuiſé leur propre patrimoine, pour s'aſſurer le droit d'être dans un Parlement les repréſentans de la Nation, ſes prérogatives en ſeroient-elles mieux défendues par eux, & plus aſſurées entre leurs mains ? Quiconque a acheté eſt toujours prêt à vendre. Quand il y a une fois une ſolde fixée, ces vertueux ennemis du pouvoir arbitraire en deviennent ſans ſcrupule & ſans pudeur les plus lâches partiſans ; ils exécutent avec le glaive de la Juſtice plus de meurtres que les Nérons, les Domitiens n'en commandoient à leurs Légionnaires : ils aſſaſſinent avec des Loix & des Bourreaux, comme les plus déteſtables Tyrans le faiſoient avec des Soldats. Toutes leurs démarches ne ſont plus que des outrages faits à la Juſtice, & tous leurs Arrêts des monumens effroyables qui couvrent à jamais de honte & la nature, & la raiſon.

Où eſt donc l'avantage de cette

constitution ? Qui de nous préféreroit de trembler toute sa vie à l'embouchure du Vésuve, dans la crainte perpétuelle d'être englouti dans ses abîmes, ou consumé par ses flammes, plutôt que de vivre paisible dans les belles plaines du Palatinat, où l'œil ne rencontre rien qui ne le flatte & ne le rassure ? L'Angleterre est le Volcan : les plaines sont le Gouvernement de l'Asie.

Les hommes sont si sots : il y en a parmi eux si peu qui réfléchissent, que tous les éloges donnés à la constitution de la Grande-Bretagne, & les déclamations insensées contre celles de l'Orient, viennent peut-être uniquement de la contenance d'un Asiatique, & d'un Anglois devant son Souverain. Un Turc se prosterne devant le Padischah, successeur du Prophete ; il l'honore comme un Dieu ; il se fait une espece de félicité de sacrifier même sa vie au moindre signe de cet heureux Despote. Un Anglois au contraire, coudoie son Roi, il lui jette de la boue dans son

Caroſſe : il affecte hautement de le mépriſer. Cette exceſſive docilité, d'une part, & cette audace effrénée de l'autre, nous ſemblent être une confirmation non-ſuſpecte de nos préjugés. Il en réſulte à nos yeux que le Turc eſt un ſerf avili, flétri des fers les plus honteux, au lieu que l'Anglois nous paroît être un Citoyen qui ſoutient encore avec honneur les droits de l'humanité. La Baſſeſſe nous ſemble avoir établi ſon Trône à Conſtantinople, & le Courage le ſien ſur les bords de la Tamiſe.

Mais nous ne ſongeons pas que le chien, qui eſt le plus docile des animaux, eſt le plus courageux, au lieu que le plus lâche, le plus mépriſable de tous, le ſinge, eſt auſſi le plus inſolent. Reſpecter les loix & les Magiſtrats, eſt ſans doute le caractère du vrai Citoyen ; inſulter les unes dans la perſonne des autres, eſt l'emportement d'une vile populace, qui ſe croit libre comme l'animal dont je viens de parler, quand elle a ſauté avec ſa chaîne, & qu'elle a trouvé moyen d'en bleſſer ſon maître.

Au fond, qu'importe l'appareil extérieur à la liberté, ou à la servitude ? Le Roi de Pologne est servi à genoux, & c'est le moins puissant de tous les Rois. Qu'est-ce que la liberté ? En quoi consiste-t-elle ? A quoi peut-on reconnoître son existence, & quels sont ses effets ?

Sans doute le peuple le plus libre est celui où chaque particulier est le plus respecté, où il y a plus de barrières & de plus puissantes contre l'oppression, où tout le Gouvernement tend à protéger les Citoyens : le peuple le plus esclave au contraire est celui où la personne de chaque homme isolé, est le plus comptée pour rien, où l'oppresseur adroit est sûr du succès, où tout est hérissé de formes qui encouragent, & assurent les usurpations, où enfin le Gouvernement est par essence ennemi des sujets, où il ne risque rien de les sacrifier, où il a des moyens certains de le faire sans danger. Or, le premier portrait convient à l'Asie, & le second à l'Angleterre.

Qu'on y prenne garde : quand a-t-on vu dans cette Isle, des Ministres prévaricateurs punis ? Ce n'est que sous Henri VIII. quand le Parlement étoit esclave, quand l'administration ressembloit parfaitement à celle des Turcs, quand elle en avoit du moins la dureté, la rigueur impitoyable, sans en avoir la pureté & la justice. C'est alors que les Volsey, les Cromwels ne furent point oppresseurs impunément, & que le cri de la Nation se fit entendre avec succès ; tandis que le Parlement prosterné, léchoit en silence les pieds du Monarque. Mais sous Charles II. lorsque le même Parlement se jouoit avec indignité des droits de la Couronne & de la Nation, qu'on voye dans Burnet, les horreurs qu'il commettoit, les Sentences abominables qu'il rendoit, les exécutions sanglantes qu'il ordonnoit: on croit être au tems des Nérons & des Calligula. Ce Parlement qui auroit boulversé la Grande-Bretagne pour quelque schelings, abandonnoit sans honte & sans pudeur à la Cour

le sang des plus respectables Citoyens; il devenoit leur Bourreau; & le plus foible de tous les Rois, étoit le plus cruel de tous les despotes, parce qu'il avoit une Compagnie pour complice de ses excès.

Les Anglois sont libres, nous dit-on: mais il faudroit donc, avant tout, convenir de ce que c'est que la liberté; on vous dit que c'est le bonheur de vivre sous des loix: cela est faux. En ce cas, l'Eunuque du Sérail seroit aussi libre que le Citoyen de Sparte: l'un & l'autre obéissent aux loix de leur pays: ils y vivent à cette condition: ils la connoissent; & dès qu'ils la remplissent, ils n'ont rien à craindre.

D'autres faiseurs de définitions disent que la liberté consiste à n'obéir qu'à des loix à la sanction desquelles on a concouru; cela est faux encore: car, un Citoyen de Rome ou d'Athènes qui étoit malade ou absent quand la loi avoit été portée, qui par conséquent n'avoit pu contribuer à l'approuver, n'étoit pas plus esclave

que ceux de ses compatriotes dont on avoit reçu le suffrage.

Qu'est-ce donc que la liberté? Voici en deux mots l'abrégé des interminables & non moins impertinentes dissertations, qu'on a tant multipliées sur ce mot si peu entendu : on distingue deux sortes de libertés ; l'une naturelle, l'autre civile. La premiere est une indépendance absolue ; c'est celle d'un lion, d'un taureau sauvage dans les forêts. Il n'y a pas d'exemple que le genre humain en ait jamais joui ; on n'examine pas ici s'il a lieu de s'en plaindre : l'autre, prise littéralement, est une véritable chimere ; elle ne peut exister qu'avec des modifications qui excluent absolument l'idée attachée au mot par lequel on veut la désigner.

Qui dit une liberté civile, suppose des êtres subordonnés à un Gouvernement quelconque. Or, liberté & gouvernement sont deux choses aussi disparates qu'incompatibles, aussi essentiellement différentes que vie & mort, maladie & santé, joie & dou-

leur. Quelle eſt la nature du Gouvernement? c'eſt de commander. Quelle eſt celle de la Liberté? c'eſt de ne pas obéir. Il n'y a point de Sophiſme qui puiſſe embrouiller ces deux notions; de-là il réſulte avec évidence, que des êtres libres ne peuvent pas être gouvernés, & que tout être qui gouverne, n'a point affaire à des êtres libres.

Auſſi les Politiques ont imaginé une eſpece de Liberté factice qui ſubſiſte même au milieu du deſpotiſme des loix. Ils en ont fait le fantôme le plus bizarre & le plus ridicule, puiſqu'ils l'ont composé de parties abſolument hétérogènes: Le Citoyen, ont-ils dit, eſt un homme qui obéit librement; il ne perd une partie de ſa liberté que pour s'en aſſurer le reſte; & dès le moment qu'il a rempli ce que les loix ordonnent, ou même en le rempliſſant, il n'en eſt pas moins exactement indépendant.

Mais, qui ne voit que c'eſt faire conſiſter la liberté dans l'eſclavage? Un cheval ſellé, bridé, ferré, eſt donc

libre aussi lors qu'il exécute tous les mouvemens qu'exige la main ou le talon du Cavalier rien ne lui gêne les jambes : il avance, il recule avec facilité ; mais chacune de ses évolutions lui est prescrite ; & le moment où il se dérobe aux yeux avec le plus de rapidité, est celui où il éprouve avec le plus de rudesse, l'impression de l'éperon & de la bride. Il en est précisément de même des Loix & de ceux qu'elles dirigent : ils marchent sans paroître porter des fers ; mais ce ne sont pas leurs pieds, c'est leur bouche qui est enchaînée. En un mot, la liberté est la destruction de l'obéissance ; celle-ci n'est composée que de sacrifices ; elle ne peut donc jamais sympatiser avec l'autre qui ne subsiste que de jouissances.

Il n'y a donc point, & il ne peut y avoir dans le monde de liberté civile : ces deux mots ne peuvent se concilier. Mais si l'on entend par liberté la soumission d'un homme à un autre, & l'état dans lequel celui qui commande cautionne à celui qui obéit, la pos-

ſeſſion des fruits de ſon travail & de ſon induſtrie, afin de n'être pas dépouillé lui-même de ſon empire, je conçois qu'il peut exiſter des hommes libres; mais alors il y a autant de différentes libertés, que d'êtres qui en jouiſſent, comme il y a autant d'horiſons que de différentes vues. A Athènes, à Sparte, à Rome, la liberté civile d'un Magiſtrat étoit plus grande ſans doute que celle d'un Portefaix. La même différence a lieu dans tous les Gouvernemens: il y en a où il exiſte une plus grande ſomme de liberté, que dans d'autres, & où chacun en particulier, relativement à ſon ſupérieur ou ſon inférieur, eſt vraiment maintenu plus libre par la conſtitution générale. Il en eſt des hommes & des gouvernemens, en ce cas, comme des nottes de muſique; en hauſſant & baiſſant la clef, vous changez toute la gamme.

Il y a donc à choiſir entre les gammes politiques: il y en a de plus parfaites les unes que les autres; & quelle eſt la plus parfaite de toutes?

C'eſt, comme je viens de le dire, celle où la jouiſſance libre des biens eſt la plus aſſurée à chacun dans ſon état. Il n'y a point d'autre liberté civile, & il ne ſçauroit y en avoir : or, comparons à cet égard la poſition des Anglois & celle des Orientaux.

En Angleterre, de même que dans les pays où les Citoyens n'ont point d'autre ſauve-garde que les formes, il n'y a pas de Grand qui ne puiſſe vexer, dépouiller impunément un Petit. Tout ce que celui-ci peut eſpérer, s'il eſt aidé par d'heureuſes circonſtances, c'eſt la reſtitution; mais combien de tems, de peine, de ſoins & de dépenſes pour l'obtenir! Et s'il eſt pauvre, qui fera pour lui les avances?

A quel danger d'ailleurs s'expoſe le Raviſſeur, dans le cas même où l'opprimé réuſſit? Tout au plus à celui de rendre ſa proie : il a donc dans tous les cas le plus grand intérêt à commencer par s'en emparer avec violence; & il y a cinquante probalités contre une, qu'il ne ſera pas obligé de s'en deſſaiſir.

En Aſie au contraire, le grand oppreſſeur court riſque de ſa tête. Un Firman qui ne coûte rien, rendu ſur une Requête qui ne coûte que le prix du papier ſur laquelle on l'écrit, & la peine de la préſenter, peuvent le faire étrangler à la premiere injuſtice. La liberté eſt donc mieux aſſurée en Aſie qu'en Angleterre.

Dans cette Iſle, dit-on, on a le Parlement, les Compagnies, &c. Quels foibles garants de la liberté, ou plutôt de la tranquillité commune! Les Compagnies ſont toujours plus faciles à corrompre même que les Particuliers. Il y a plus de reſſource dans la juſtice prompte d'un Bacha, que dans la bonne volonté lente d'un Corps; & il n'y a point de comparaiſon entre les injuſtices dont un Corps eſt capable, & celles qu'un particulier peut ſe permettre : celui-ci craint un châtiment, & l'autre eſt toujours ſûr de l'impunité.

En deux mots : par tout pays, pour violer une loi il ne faut qu'un moment. Plus vous accumulez de formes,

& plus vous favorisez le crime, puisqu'elles ne sont point un obstacle pour celui qui le commet, & qu'elles n'enchaînent que celui qui en demande la réparation. Ce peu de mots tranche toutes difficultés, & prouve, sans réplique, combien la Politique orientale est supérieure à celle de l'Angleterre.

Mais enfin, dira-t-on, on y obtient pourtant vengeance même des Ministres : jettez les yeux sur l'affaire de ce célebre Wilkes : voyez le triomphant des favoris du Prince, arrachant, par le secours de la Nation, un Arrêt flétrissant contre les Dépositaires de l'autorité Royale, défendant avec intrépidité le pouvoir des loix du fond d'un cachot où il ne s'étoit renfermé que par respect pour elles, & sortant de sa prison couvert de gloire, avec la même pompe dont on honoroit à Rome les Vainqueurs des Ennemis de l'État.

Oui, je vois tout cela & je n'en suis pas plus ému. Je suis bien loin de regarder comme des traits de liberté

ces agitations convulſives qui n'annoncent qu'un délire licentieux. Je le ſuis encore d'avantage, de reſpeéter cette populace, qui pour témoigner ſa reconnoiſſance à ſon prétendu vengeur, n'en imagine d'autre témoignage que de s'atteler à ſon caroſſe, & qui emprunte le plus violent ſimptôme de l'eſclavage pour déſigner ce qu'elle croit l'acte le plus vigoureux d'indépendance. Je ne veux pas non plus creuſer les vues, les principes, les intérêts de M. Wilkes & de ſes partiſans : je me borne à une ſimple conſidération.

Cette hiſtoire regardée en Europe comme un des plus brillans exemples de la liberté Angloiſe, eſt à mon gré une des plus fortes preuves de la ſervitude qui flétrit dant cette Iſle les corps & les eſprits, de l'aveuglement incroyable dont ſont frappés ces prétendus penſeurs ſi clair-voyans. A quelle peine a été condamné le Miniſtre regardé comme prévaricateur ? A une amende de 4000 guinées. Qu'en réſulte-t-il ? Que quiconque ſeroit

assez riche pour sacrifier cette somme à ses plaisirs, & qui feroit consister ses plaisirs à attenter à la personne d'un Citoyen, doit choisir l'Angleterre par préférence pour y fixer sa demeure ? Voilà dans cette Isle le tarif d'un excès de cette nature. Un homme qui aura cent mille guinées à dépenser par an, peut donc y commettre, sans inquiétude, au moins vingt-cinq injustices: & si au milieu de ces collosses d'argent que le despotisme du Commerce multiplie à Londres il s'en trouvoit un qui eût accumulé assez d'especes pour avoir autant de quatre mille guinées qu'il y a d'êtres dans la Nation, il pourroit en toute sûreté, & avec la protection des Loix, faire mettre cette moitié en prison par l'autre, qui ne seroit plus composée que de ses Geolliers, tranchons le mot, de ses Esclaves.

Cette idée peut aller bien loin. Tous les Anglois sans doute ne s'estiment pas autant que M. Wilkes : tous ne se flattent pas de valoir 4000 guinées ; leur liberté personnelle ; leur

droit de respirer l'air ne dépend donc précisément que de l'évaluation qu'on fera de leur individu, & quiconque auroit le malheur parmi eux de n'être apprécié que vingt schelings, courroit tous les jours de sa vie, le risque d'être emprisonné pour deux bouteilles de vin de Champagne. Je ne sçais s'il y a une réflexion plus accablante & plus affreuse.

En général, rien de si dangereux en politique que de composer avec le crime & d'y mettre un prix. C'est avertir quiconque veut devenir coupable, de commencer par s'assurer de la somme qui doit l'absoudre : c'est par conséquent sapper le fondement, on ne dit pas de la liberté, mais de la société même. Plus de repos, plus de confiance, plus de sûreté dans tout pays où mon existence dépend de l'argent qu'aura mon ennemi, & où il faut que j'essuye tous ses caprices à l'instant où il débourfera la somme à laquelle ils sont fixés.

Il est clair que si Milord H. étoit innocent, il méritoit des éloges &

la reconnoiſſance de la Nation, pour avoir fait arrêter un ſatirique obſcur que l'ardeur de jouer un rôle emportoit aux derniers excès. S'il étoit coupable, comme ayant injuſtement violé les droits de la liberté, il falloit qu'il les ſcellât de ſon ſang, & que ſa tête fut l'offrande poſée en ſigne d'expiation ſur les autels de la Déeſſe.

Voilà, mon cher ami, ce que je puis vous dire ſur cette étrange affaire : je ſuis peut être le ſeul à la voir dans le ſens que je viens de vous préſenter ; mais je n'en ſuis pas moins certain, que ce ſens là eſt le vrai: ſi tous les Lecteurs, ſous les yeux deſquels il paſſera, veulent conſulter leur raiſon & leur cœur, je réponds qu'il n'y en a pas un qui ne ſe rende enfin à mon avis.

Combien j'aurois de choſes à vous dire encore ſur le même ſujet, ſi j'en avois le tems, ſi je pouvois approfondir avec vous toute la conſtitution Angloiſe & décompoſer une bonne fois les principes meurtriers qui en font la baſe : vous frémiriez d'horreur, ſi je pouvois vous communi-

quer toutes les connoiſſances que j'ai acquiſes ſur ce triſte & fatal objet des adorations de tant d'eſprits crédules qui nous infectent de l'encens dont ils l'honorent.

Quelles cruelles réflections à faire ſur leur prétendue tolérance, aliment empoiſonné des diſputes, des préjugés, du goût de l'indépendance, de l'éloignement pour la ſoumiſſion, de la haîne pour l'autorité, ſource des révolutions qui ont ébranlé & enſanglanté le trône dans ce prétendu ſéjour de l'humanité & de la philoſophie !

Quelles idées humiliantes préſenteroient leurs mœurs, cette diſſolution dont perſonne ne rougit, & ces *Tavernes* où le maquerellage eſt honnête, & ces *Bagnes* peuplés, ſurtout de filles de Miniſtres, & ces ſoirées du *Parc S. James* qui offrent des tableaux dignes de ces temples de Babylone, où la proſtitution étoit, dit-on, un devoir & l'oubli même de la bienſéance extérieure un acte de religion; & ces Théâtres où l'oreille eſt affli-

gée des expressions les plus sales, où les yeux le sont des scenes les plus scandaleuses, où l'esprit est avili par les spectacles les plus dégoûtans, où les Drames ne sont presque que la vie des Cartouches & des Mandrins mise en action [1]?

Quelles absurdes inconséquences n'offriroit pas leur législation & tout ce qui en dépend? Avec quelle audace, quelle impunité on verroit le vol pratiqué par des hommes que le supplice même ne déshonore pas, & le larcin mis au rang des petits travers que la société pardonne, quoique la Loi les proscrive. Les grands chemins sont infestés de Brigans qui rapportent im-

---

[1] L'Opéra *du Gueux* joué à Londres & dans les Provinces avec le plus prodieux succès, n'est que la peinture de ce qui peut se passer dans les plus infames B. dans les assemblées des filoux, dans les repaires des plus exécrables des hommes; & par la reflexion qui va suivre, on peut penser que les Spectateurs n'applaudissoient pas à la leçon que l'Auteur pouvoit leur donner contre leurs vices, mais à la fidélité avec laquelle ils les voioient présentés.

punément leur proie dans Londres, qui y vivent dans la ſplendeur & la bonne chere, qui y ſont ſouvent connus & admis dans les cercles, il y a plus, qui ont quelquefois des noms, des titres, & qu'un libertinage forcené tire de cette fange crapuleuſe, dont perſonne ne leur fait un crime, pour les conduire ſur les routes où les paſſans leur payent ſans murmure un tribut convenu.

C'eſt ici un des plus extravagans travers dont ces têtes, que l'on ſuppoſe ſi fortes, ſont remplie. Ils avouent que la multiplicité des voleurs eſt onéreuſe, qu'elle tend même à la corruption des mœurs & à la propagation de la débauche; mais ils ſoutiennent qu'une exacte police, qui les ſupprimeroit, feroit encore plus dangereuſe; ils prétendent qu'une Maréchauſſée réguliere ſerviroit plus encore à leur oppreſſion qu'à leur défenſe, & qu'en effrayant les filoux elle deviendroit, dans la main du Prince, le gage & le moyen de la ſervitude des Citoyens.

On pourroit faire une infinité de ré-

ponſes à ce faux raiſonnement. Je n'en ferai qu'une. Quels riſques courent des ſujets, même de la part du deſpote le plus tirannique ? celui de voir leurs perſonnes & leurs biens ſoumis à ſes caprices ; celui de voir emporter leur argent par ſes ſatellites, & d'en eſſuyer de mauvais traitemens. Mais que font les voleurs dont l'Angleterre, & ſurtout les environs de Londres, fourmillent ? pas autre choſe aſſurément.

Ils prennent l'argent des paſſans : ils les battent ſouvent, quand le butin offert a l'avidité de ces forbans ne leur paroît pas ſuffiſant : ils tuent rarement à la vérité, mais c'eſt qu'on leur réſiſte rarement ; & qu'à la crainte d'un péril imaginaire de la part d'une police exacte, les Anglois joignent une lâcheté réelle envers les miſérables que leurs préjugés protégent ſi puiſſamment, & à qui leur inconſéquence offre une ſolde ſi fructueuſe.

Mais volé pour volé, ne vaudroit-il pas mieux l'être au nom du Prince, qui du moins auroit ſeul ce droit funeſte, dont l'intérêt ſeroit de l'ôter

à tout autre, qui d'ailleurs ne pourroit en faire uſage qu'avec des précautions capables d'en tempérer l'abus, plutôt que de ſe trouver ſans ceſſe à la diſcrétion des plus vils ſcélérats, d'une eſpece d'hommes qui, ayant ſecoué tous les préjugés, & paſſant leur vie entre la miſere & la débauche, ne ſont plus même ſuſceptibles du dernier frein qui peut arrêter les paſſions, c'eſt-à-dire du remords.

La prétendue indépendance dont les Anglois ſe glorifient, & le défaut de police dont ils s'ennorgueilliſſent, n'eſt donc pas ſeulement une mépriſe dangereuſe, c'eſt encore une puſillanimité abſurde, une inconſéquence extravagante; ils ſont Tributaires de la lie de l'eſpece humaine, de peur de le devenir d'un Souverain qui pourroit avoir des vertus.

Ce n'eſt pas ſeulement en ce point que leurs idées ſur la légiſlation ſont répréhenſibles : au moins ici elles ne ſont que puériles; il y a des cas où elles ſont atroces, & où cet enfantillage qui paroît au premier coup d'œil

si plaisant, prend le caractere de la plus épouvantable inhumanité. Nous sommes, en général, dans l'opinion que les loix de la Grande Bretagne, sont le chef-d'œuvre de la douceur & de l'indulgence : nos Philosophes, ou plutôt nos Philosophistes, quand ils veulent déprimer les nôtres, ne manquent pas de citer quelques lambeaux des Coutumes Angloises ; & de venir armés de ce fumier infect, insulter impudemment les usages de leur patrie. Je leur fais grace, ainsi qu'à leur Idole, d'une discussion approfondie : je me restrains à un seul fait, à un seul point de comparaison.

Nos loix spécifient le cas des *Muets volontaires ;* c'est-à-dire, où un Accusé cité devant les Juges, refuse de répondre, & n'oppose qu'une obstination silentieuse à des interrogations pressantes ; elles ordonnent qu'on leur fasse leur procès comme à de vrais coupables ; mais avec quels égards, avec quelle scrupuleuse attention reglent-elles la marche du Juge dans cette cruelle procédure ? Elles

Elles nomment un Curateur à l'opiniâtre contre lequel elles ne févissent qu'à regret ; elles suspendent l'instruction par toutes les formes que la crainte de la voir trop rapidement consommée, leur a fait inventer. A chaque instant du procès, l'Accusé est le maître de l'arrêter & de l'anéantir, en se déportant de cette taciturnité contumace qui allarme justement la Justice. Tout cesse au moment où il ouvre la bouche, & la premiere parole qu'il prononce décide son absolution sur tout ce qui s'est passé relativement à son silence. Comment croit-on que l'humanité angloise ait statué sur le même cas ? le voici.

« Quand l'Accusé refuse de plaider, » c'est-à-dire de répondre à l'interro- » gation : *êtes vous coupable, ou non ?* » Le Juge, après l'avoir exhorté à ré- » pondre, & lui avoir représenté les » conséquences de son refus, pro- » nonce cette Sentence : *Qu'on le* » *conduise en prison, qu'il y soit* » *placé nud à terre étendu sur le dos ;* » *qu'on fasse dans la terre un trou à l'en-*

» *droit de sa tête ; qu'ou y enfonce sa*
» *têtr ; & que sur toutes les parties de*
» *son corps, on pose autant de pierres &*
» *de fer qu'il en peut soutenir,* ET PLUS ;
» *tant qu'il vit, qu'on lui donne du pain*
» *& de l'eau,* L'UN ET L'AUTRE LES
» PLUS MAUVAIS POSSIBLES, *&*
» *tirés du voisinage de la prison ;* QUE
» LE JOUR QU'IL MANGERA, IL
» NE BOIVE PAS ; QUE LE JOUR
» QU'IL BOIRA, IL NE MANGE PAS,
» *vivant ainsi jusqu'à ce qu'il soit*
» *mort* [1]. »

L'Auteur dont ceci est tiré [2],

---

[1] *Ducatur in prisonam* [cette expression s'est conservée en Anglois] *& ibidem nudus ponatur ad terram super dorsum suum directè jacens, & foramen in terrâ sub ejus capite fiat, & caput ejus in eodem ponatur, & super corpus ejus ubilibet ponatur tantam de petris & ferro, quantum portare potest & plus ; quandiu vivit, habeat de pane & aquâ pessimis & prisonæ ejus proximis, & illâ die quâ comedit non bibat, atque illâ die quâ bibit, non comedat, sic vivendo quousque mortuus fuerit.*

[2] *Voyez* le Mémoire cité dans le tome 3

ajoute : « cette Sentence une fois pro-
» noncée, l'Accusé ne peut la changer
» en se soumettant à répondre : il faut
» qu'elle soit exécutée. »

Le sang me bout dans les veines, mon cher ami, en transcrivant cette effroyable Ordonnance ; la législation des Tigres & des Chacals n'offriroit rien qui y fût comparable. Il y regne un sang froid si horrible, un rafinement si infernal, qu'on ne peut pas concevoir qu'une tête humaine ait pû l'imaginer. Combinez-en toutes les parties : on fait un trou sous la tête, afin qu'elle soit bien au niveau du reste du corps, afin qu'elle puisse participer au fardeau dont on s'apprête à l'écraser ; ce qui ne feroit pas si commode, si on lui laissoit l'éminence que lui donne sa rondeur ; on charge le tout de ce qu'il peut soutenir, & *plus*. Si on donne au misérable, ainsi

de l'Ouvrage intitulé : *Londres*, donné nouvellement par un Ecrivain estimable, & déja connu très-avantageusement du Public, M. de Grosley, Avocat à Troye.

martirisé, des alimens, c'est un nouveau supplice : non-seulement le Législateur recommande qu'ils soient choisis *mauvais*, *infects*, mais il ne veut pas même que la fraîcheur de l'eau puisse servir à rendre moins amere la siccité du pain. Le jour qu'il mangera, il n'aura point à boire ; & le jour où on aura trompé sa soif par un breuvage corrompu, ce soulagement sera diminué par le tourment de la faim : & pour comble, si dans l'horreur du supplice, le répentir vient ouvrir sa bouche, le Bourreau a ordre de la fermer ; la Justice se retire de peur de l'entendre, & l'infortuné expire dans le désespoir, en implorant à grands cris la vengeance du Ciel contre ses exécrables assassins.

Législateurs plus barbares cent fois, que les Busiris & les Procrustes, & c'est ainsi que vous vous jouez de la vie des hommes ! & vous osez vous enorgueillir d'avoir aboli chez vous la question ! Et vos Panégiristes osent venir vanter votre philosophie, votre humanité ! Ah, puissent-ils l'éprou-

ver, les lâches qu'ils sont! Puissent leurs gémissement élancés du fond des entrailles brûlantes de ce Taureau, dont ils ont tant célébré la beauté, désabuser l'Univers sur ces éloges perfides : ou plutôt qu'ils ouvrent les yeux : qu'ils cessent de se passionner pour une Sirêne qui dévore ses amans, & pour des attraits imposteurs qui les menent à la ruine, à la désolation, à la mort.

Je n'exige pas, mon cher ami, que nous gémissions de n'être pas nés Turcs ou Persans : nous sommes François ; ce nom, quand nous le voudrons, en vaudra bien un autre ; mais rendons du moins graces à Dieu, de n'être pas nés Anglois, & cessons d'être injustes envers des Peuples, qui, par leur exemple, nous tracent le vrai chemin vers la véritable félicité politique.

Il est si vrai que leur situation est préférable à celle de tout le reste des hommes, que l'Empire Turc par exemple est peuplé d'une Nation nombreuse qu'on appelle les *Renegats*. Ce sont

les côtes de l'Espagne, de la Provence, de l'Italie, qui lui fournissent les recrues dont elle s'entretient; on ne voit point à Marseille, à Valence, ou à Livourne, de Colonie qui ait quitté Baruth, Alep, ou Smirne, pour venir vivre dans un climat à-peu-près semblable, sous des loix que nous croyons si supérieures à celles des Orientaux.

Il est donc visible que l'oppression est inconnue dans ces lieux où nous osons la croire établie : il est évident que rien n'est si doux & si paisible pour le *Peuple*, que l'administration Asiatique. C'est par un simple abus du mot, que nous en avons une idée odieuse; tout le mal qu'on en peut dire, se réduit à ceci : il n'y a qu'un seul maître & un seul grand; tant mieux sans doute pour les autres. Quoiqu'on en dise, un taillis profite davantage sous un seul chêne, quelqu'élevé qu'il soit, qu'à l'ombre de cent chênes médiocres qui l'étouffent. De même, de quelque maniere qu'on envisage les choses, on trouvera qu'il

vaut mieux qu'il n'y ait qu'un homme à qui tout ſoit permis que s'il y en avoit cent. Cet exemple ſeul décide, toujours pour le bien être du peuple, entre les adminiſtrations républicaines ou monarchiques de l'Europe & le Gouvernement de l'Aſie, Gouvernement très-ſage, très-naturel, très-humain, & très-injuſtement flétri par nous du nom de Deſpotiſme.

Séduits par les raiſonnemens de nos Docteurs, la puiſſance à laquelle nous donnons ce nom odieux, eſt le pouvoir abſolu d'un ſeul. Nous nous trompons, je l'ai déjà dit, & l'on ne peut trop le redire, le vrai Deſpotiſme eſt la corruption d'un Gouvernement quelconque. Une République où les mœurs ſont dépravées, devient, auſſi-bien que la Monarchie, le vrai ſéjour du Deſpotiſme.

Veniſe eſt très-deſpotique : l'adminiſtration républicaine n'étoit pas détruite à Rome, quand le Deſpotiſme y ſignaloit dans les proſcriptions, ſes plus horribles fureurs. Si Henri VIII commit tant de cruautés, ce n'étoi

pas que les pouvoirs intermédiaires fussent anéantis à Londres, c'est qu'ils étoient tous pervertis : le Parlement subsistoit, mais ce n'étoit plus qu'une troupe d'Esclaves vendus à la faveur. La distribution des biens de l'Eglise contribua beaucoup à le séduire ; c'est avec l'argent des Monasteres que ce Roi paya la lâcheté de ses Sujets.

Il ne faut donc pas être duppes du nom : sous quelqu'administration que l'on vive, on a le Despotisme à craindre, même sans révolution ; il n'y a que les Gouvernemens de l'Asie où cette chûte horrible ne soit pas à redouter ; ils ne sçauroient s'altérer sans trouble. Comme la simplicité de leurs principes les met à portée d'être saisis de tous les esprits, pour peu que le Prince voulut y toucher, on s'en appercevroit. Ils sont inaltérables par leur simplicité même : il est d'autant plus aisé de distinguer la moindre innovation qui s'y mêle, qu'ils sont plus purs, plus dégagés de tout principe étranger ; comme dans une fon-

taine limpide, il est plus facile de distinguer le reptile qui la trouble, que dans une mare infecte.

Qui croiroit que le fond de tout ce qui précede se retrouve clairement dans l'Esprit des Loix ? M. le Président de Montesquieu y reconnoît, avec précision, ces vérités incontestables ; en annonçant la satyre la plus cruelle du Despotisme supposé, il en fait le plus bel éloge. *Il faut*, dit-il, *que le Peuple y soit jugé par les loix, & les Grands par la fantaisie du Prince ; que la tête du dernier Sujet y soit en sûreté, & celle des Bachas toujours exposée.* Après un aveu aussi formel, on ne s'attend pas à la conclusion. Il ajoute : *on ne sçauroit parler, sans frémir, d'un Gouvernement aussi monstrueux* [1].

La premiere fois que je lus ce passage atroce, je crus m'être trompé ; je pris du tems pour le relire & pour le comprendre, mais quand je fus bien assuré du sens qu'il contenoit, je rejettai le Livre avec indignation.

[1] *V. L'Esprit des Loix*, Liv. III. chap. 9.

Quoi! m'écriai-je, vous, Philoſophe, vous, Protecteur de l'humanité, vous en abandonnez ſi indignement les droits! Vous, dont un Panégyriſte a dit que votre Ouvrage tendoit au bonheur des hommes, vous les ſacrifiez lâchement au plaiſir de flatter ceux qui les tyranniſent? Vous avez l'audace d'appeller une adminiſtration *monſtrueuſe*, préciſément parce que moi Particulier, j'y vivrois en ſûreté ſous la protection ſacrée des loix! Ce qui vous révolte, c'eſt qu'elle enchaîne par la crainte des mains avides qui, ſans cet épouvantail ſalutaire, ne feroient pas plus de cas de mon exiſtence, que vous ne paroiſſez en faire vous-même. Comptant pour rien mon bonheur, ma tranquillité, vous oſez me livrer, ainſi que le reſte du genre humain, au caprice de quelques Grands, plutôt que d'abandonner ces Grands au caprice d'un ſeul homme, qui ſe rend mon protecteur contre eux.

Eh qu'importe à la Nation le repos de ces Bachas, pour qui vous mon-

trez tant d'eſtime ? Ne ſont-ils pas dédommagés de ces périls qu'ils aiment par les honneurs & les richeſſes qu'elle leur prodigue ? Si l'incertitude où ils vivent leur devient à charge ; s'ils s'ennuyent de dépendre des caprices d'un Maître, qu'ils le quittent, qu'ils viennent ſe confondre parmi ce vulgaire qui diſparoît à vos yeux, & que vous êtes fâché de voir à couvert de leurs attentats ; qu'ils aillent y chercher dans l'obſcurité la ſatisfaction, l'indépendance & le bonheur.

S'ils tiennent à leurs dignités, s'ils ne peuvent ſe réſoudre à ſortir de leurs places ; n'eſt-il pas juſte qu'ils en payent le prix ? Ils trouvent dans les agrémens qu'elles leur procurent un dédommagement ſuffiſant des périls qu'ils y courent. Quand même d'ailleurs ce dédommagement ne ſeroit que chimérique, ils n'en pourroient point exiger d'autre, puiſque tel qu'il eſt, ils s'opiniâtrent à s'en contenter, & qu'ils ſont toujours les maîtres de n'en avoir pas beſoin.

Mais ce Peuple que vous avez l'im-

prudence de méprifer, quoique vous en fassiez partie, l'état actuel de la société le place fur le bord d'un abyme qui l'empêche de reculer: il ne fçauroit changer fa position; il faut nécessairement qu'il soit soumis & gouverné. Quelle fera fa ressource, si vous appellez monstrueuses, des loix qui, de votre aveu, le défendent avec une impartialité févere? A qui demandera-t-il du fecours, si vous brifez le feul frein qui puisse arrêter fes oppresseurs?

Dans ce que vous appellez Monarchie ou Aristocratie, il faut de nécessité absolue que la tête des Grands soit en sûreté & que la multitude immense, comprise fous le nom de Peuple, soit le jouet de leurs caprices. Dans ce qui vous paroît un despotisme affreux, c'est tout le contraire; vous le reconnoissez vous-même; la fécurité de ceux-ci, est fondée fur l'effroi qu'éprouvent ceux-là.

Ah, fans doute, quelque chose ici doit faire frémir! Mais c'est que vous osiez vous en plaindre; c'est que di-

viſant le genre humain en deux parties, l'une infiniment petite, l'autre infiniment grande, & vous trouvant dans l'alternative de condamner une des deux à l'infortune, vous y plongiez ſans remords la plus nombreuſe, pour en arracher l'autre qui la mérite ſans contredit davantage, puiſqu'elle peut plus aiſément s'en conſoler.

De quelle balance avez-vous donc fait uſage, cruel Précepteur des hommes, le jour où vous avez rendu ce terrible arrêt ? Quelle reconnoiſſance doit ce malheureux Troupeau à la Philoſophie qui, comme les Bergers infideles, le livre elle-même aux ennemis dont elle devroit le défendre ? A quoi ſongiez-vous, lorſque peſant cent millions d'êtres pareils à vous, contre une vingtaine de Bachas, vous n'avez pas craint de vous décider pour les derniers, & de donner des noms infamans à une adminiſtration qui aſſûre la félicité des autres ?

Je ne vois qu'un moyen pour ſauver à M. le Préſident de Monteſquieu

le reproche d'une méprise, ou même de quelque chose de plus ; c'est de dire que ce trait affligeant est une des ironies dont il a si souvent fait usage : j'ai plusieurs fois essayé de me le persuader, mais il ne m'a pas été possible d'y parvenir. Dans quelque sens que je l'aye retourné, j'y ai toujours vû un sacrifice au moins aussi lâche qu'indiscret des droits de l'humanité.

Je vous écris, mon cher Ami, très à la hâte ; je n'ai le tems, ni de retoucher, ni de raccourcir, ni même de m'étendre : je ne puis cependant avant que de finir ma Lettre, m'empêcher de prévenir une critique à laquelle je m'attends. Je parle beaucoup ici de la Perse, & c'est à ce Royaume surtout que je donne des éloges. On ne manquera pas de m'objecter, comme on l'a fait dans le tems de la Théorie des Loix, que je prends bien mon moment pour louer une constitution dégradée, anéantie aujourd'hui par les malheurs qui, depuis quarante ans, accablent la Perse. Cette critique pleine de justesse, a été insérée dans les

prétendues *Ephémérides du Citoyen*, qui ne ſont que celles du fanatiſme & de l'ignorance : elle ne mérite pas aſſurément une réponſe bien étendue.

Sparte a péri, & tous les jours on fait l'éloge des loix de Lycurgue ; Athenes n'eſt plus, & on parle avec eſtime de la légiſlation de Solon. Si les troubles qui déchirent la Perſe, avoient quelque liaiſon néceſſaire avec les coutumes légales de ce vaſte Empire, on ſeroit fondé à ſe récrier contre l'homme qui oſe s'en déclarer l'admirateur ; mais ils n'y ont pas plus de rapport que les orages de la ligue & de la fronde n'en ont avec l'Ordonnance de Moulins, ou le Code Michaut. Ce n'eſt point parce qu'on a le bonheur de ſe paſſer en Perſe de Procureurs, de Secrétaires, d'Epices, de Greffiers, &c. que les Aghvans ſont venus la déſoler. Ce n'eſt point parce qu'on y loue ſans crime des femmes à un prix honnête, & qu'on n'eſt point obligé d'y faire la fortune à des filles d'Opéra, à des Courtiſannes effrontées, qui ruinent

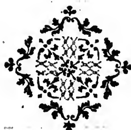
la ſanté comme la bourſe de leurs adorateurs ; que Thamas-Kouli-Kan y a été aſſaſſiné, & que ſes dépouilles ont rallumé les guerres civiles qu'il avoit éteintes.

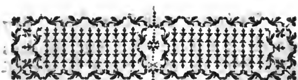
La légiſlation ſacrée, inaltérable des Perſans, vit au milieu du feu cruel qui conſume leur Pays : elle n'a pas pû l'empêcher, mais elle ne l'a point cauſé : elle ſortira tôt ou tard des cendres qui la couvrent & la terniſſent : elle redeviendra alors comme autrefois la ſauvegarde du bonheur de ces Nations ; elle ſubjuguera leurs Tyrans, comme elle l'a toujours fait : ce bucher dévorant, dont les larmes & le ſang des Peuples ſemblent augmenter l'ardeur, ſe métamorphoſera un jour ſous ſon ombre en un aſyle paiſible, où les hommes ne ſeront pas moins heureux que l'auront été leurs Ancêtres.

Je ne finirois pas, mon cher ami ; le plaiſir de publier des vérités auſſi douces que nouvelles m'emporte. Je voulois vous écrire une Lettre, & je fais un livre : il faut bien que je

m'arrête ; mais en vous réïtérant dans la sincérité de mon cœur la profession de foi que j'ai consignée dans mon Ouvrage. Je crois très-fermement au bonheur des Peuples dans l'Asie : je ne connois point d'administration dont le commun des hommes ait plus à se louer : il n'y a qu'eux à qui on pourroit appliquer ce vers célebre.

Extrema per illos,
Justitia excedens, terris vestigia fecit.





LETTRES

Sur le Traité des Canaux navigables.

A M. le Comte de C.... [1]

Je me suis acquitté promptement, Monsieur le Comte, de la parole que j'ai donnée hier à votre Intendant. J'ai examiné sur le champ les papiers qu'il m'a laissés de votre part, *& qui devoient*, m'a-t-il dit, *me désabuser des impressions que j'ai prises au sujet du Canal de Languedoc.* J'aurois bien souhaité qu'ils pussent produire cet effet, puisque vous le désirez vous-même.

---

[1] M. le C. de C. s'étoit plaint du Traité des Canaux navigables : il avoit voulu exiger de l'Auteur qu'il se retractât de ce qu'il a dit dans cet Ouvrage sur le Canal de Languedoc.

Perſonne ne reſpecte plus que moi la vérité, & les noms qui font honneur à mon pays, parmi leſquels je compte le vôtre. J'avois la plus grande envie de me convaincre que je m'étois trompé dans un livre qui vous paroît compromettre l'une & l'autre : mais je ſuis obligé de vous avouer que les papiers que l'on a mis ſous mes yeux ne m'ont pas paru ſuffiſans pour produire cet effet. J'y ai bien plutôt trouvé la confirmation que la réfutation de ce que j'ai avancé.

J'ai dit que le Canal étoit chargé d'*impoſitions & de douannes de toute eſpece*. Je n'ai pas entendu par-là des impôts tournans au profit du Roi, mais des péages incommodes aux Navigateurs & ruineux pour le commerce. Peu importe à celui qui paye quelle eſt la main qui reçoit ; tout ce qu'il ſait, c'eſt qu'il lui en coûte de ſon argent, & j'ai appellé *douanne*, *impôt*, toutes les opérations dont le but eſt d'en arracher. Or, le péage qui ſe paye ſur le Canal à tant par

quintal de marchandises, est bien assurément de ce genre. La taxe mise sur chaque ouverture d'écluse, en est sans doute aussi. La contribution exigée par tête des passans y tient encore ; enfin, tout ce qui forme le revenu du Canal est le fruit d'un impôt, d'une douanne, puisque ce n'est pas une offrande volontaire, mais un tribut fixé par un tarif & exigible en vertu de l'autorité.

Mon systême &, je crois, celui de la raison, seroit de laisser absolument libres ces sortes de passages, que le moindre assujettissement rend infructueux ; c'est ce que j'ai soutenu dans mon Livre, & de toutes les vérités que j'ai osé y développer, ce n'est ni la moins utile, ni la moins méconnue. Il semble que les Etats de Languedoc en ont été frappés, puisqu'ils ont songé à acquérir la propriété de leur Canal. Sans doute s'il étoit entre leurs mains, ils le débarrasseroient de ces entraves gênantes : ils en sacrifieroient le revenu à l'avantage public, ce que des Particuliers ne sçau-

roient faire, & ce que l'on ne peut attendre d'eux, qu'en leur aſſignant des indemnités proportionnées au tort qu'ils recevroient d'un pareil ſacrifice.

A l'égard du mauvais état du Canal, Monſieur le Comte, quant aux dégradations dont j'ai parlé, il eſt difficile que des atteſtations ſur le papier détruiſent dans mon eſprit le ſouvenir de ce que j'ai vu de mes propres yeux ; or, c'eſt par cette voie que j'ai été inſtruit des enſablemens qui ſe font dans les écluſes, dans les réſervoirs ; des attériſſemens qui coupent dans certains endroits, le cours de la navigation, ou la rendent difficile ; des pertes d'eaux, des filtrations qui pénétrent ailleurs la maçonnerie, & en ameneront tôt ou tard la chute. C'eſt en Janvier & Février 1763, que j'ai, moi-même en perſonne, parcouru le Canal avec la curioſité d'un Voyageur, & l'attention d'un obſervateur. C'eſt dans ce tems-là que j'ai été frappé du ſpectacle dont j'ai rendu compte dans mon ouvrage.

Je ſuis très-éloigné de croire qu'il y ait de votre faute. Je vois par les atteſtations des Ingénieurs, des Etats, & des Miniſtres, que vous m'avez fait communiquer, que les Propriétaires du Canal font tous les ans de grandes dépenſes pour l'entretien : il eſt poſſible que les choſes ne puiſſent pas être mieux dans une manutention auſſi immenſe : des particuliers ſont très-excuſables de ne pas tout faire ; mais prenez garde, je vous prie, Monſieur, qu'en parlant de cet objet, je n'ai accuſé perſonne. Je n'ai point dit qu'il fallut s'en prendre aux Propriétaires du Canal de ſon dépériſſement ; j'ai ſimplement dit que je l'avois vu prêt à dépérir, mais je n'en ai ni indiqué, ni même fait ſoupçonner la cauſe que j'ignore, que je ne me ſoucie point de ſçavoir, & qui n'eſt ſans doute que la difficulté accablante d'entretenir également bien cette multitude prodigieuſe d'ouvrages de toute eſpece. En Hollande, les Canaux, les digues &c. ſont parfaitement entretenus ; mais c'eſt l'Etat qui en fait la

dépense. Si l'on avoit laissé ce fardeau à des particuliers, il y a tout à parier qu'ils ne le soutiendroient pas avec autant de générosité que le fait la famille de M. Riquet. Vous sacrifiez souvent une portion du produit du Canal pour son entretien. Des Hollandois par œconomie en auroient vendu les matéreaux, & pour s'épargner la peine d'y veiller, ils l'auroient détruit.

Après vous avoir, Monsieur, rendu compte de ce que je pense sur deux des griefs que votre Intendant m'a exposé, j'ai peu de chose à dire du troisieme ; il roule sur la maniere méprisante dont j'ai osé parler du Canal. Je n'ai pas hésité à dire qu'il étoit *audessous de sa réputation* : cela est vrai, mais c'est qu'après un mur examen, voilà exactement l'idée qui m'en est restée : je l'ai nommé un *misérable petit Canal.* Ces termes isolés paroissent trop forts, mais à leur place, ils sont justes. Je compare le Canal de Languedoc qui n'a pas 40 lieues de long, au grand, au superbe

Canal de la Chine qui en a plus de deux cens. Un homme de cinq pieds six pouces, nous paroît grand, mais ne pourroit-on point le regarder comme un Nain, si on le voyoit à côté d'un Patagon de dix pieds?

D'ailleurs, M. le Comte, ces expressions qui échappent à un Ecrivain un peu vif, dans le feu de sa composition, ne font ni bien ni mal aux objets dont il parle. Les choses existent indépendamment du livre, & c'est d'après l'impression qu'elles produisent en lui, que le spectateur en Juge. Si donc le Canal de Languedoc paroît un ouvrage aussi étonnant aux gens instruits qui l'apprécient sans préjugé, qu'au peuple qui l'admire sans l'avoir vu, c'est moi qui ai tort; l'affectation dédaigneuse avec laquelle je l'ai désigné, ne peut tourner qu'à ma honte. A cet égard, laissez faire le tems: il mettra le Canal & mon Livre à leur place, & la postérité sçaura bien venger celui des deux qui aura été attaqué injustement.

Voilà, Monsieur le Comte, ce que

que je puis avoir l'honneur de vous dire. J'ai, comme je l'ai déclaré hier à votre Intendant, le plus grand respect pour votre personne & pour votre nom; je ne désire rien tant que de vous contenter; faites-moi l'honneur de m'instruire de ce que vous espérez de moi, & je me prêterai à tout, pourvu que ce soient des choses qui puissent se concilier avec la vérité. Cette vérité est ma maîtresse chérie: c'est à elle que je consacre ma plume, mon tems, & toute mon existence: quoi qu'elle ressemble un peu aux catins, & que son commerce ne rapporte, ni honneur, ni profit, mon aveuglement est cependant si grand, que je ne puis me détacher d'elle, & il n'y a rien que je ne sacrifie au triste plaisir de soutenir ses intérêts.

Au reste, Monsieur le Comte, si quelque chose de ce que j'ai dit a eu le malheur de vous offenser, & que vous croyez devoir absolument détruire dans le public l'effet qui peut

en résulter, il y a une voie toute simple : faites répandre vos observations par le moyen des Journaux (1), vous les trouverez tous empressés à vous rendre ce service. Il n'y en a aucun qui ne soit très-aise de trouver à mordre sur moi, en vous faisant sa cour; & si la critique est honnête, comme elle le sera certainement, étant avouée d'un homme de votre distinction, je vous engage ma parole de ne pas me défendre.

Si même vous pouviez prendre la peine de passer un de ces matins par ici, nous concerterions ensemble ce qu'il y auroit à faire pour que vous soyez satisfait, sans que j'aie, ou à

[1] C'est ce qui a été fait : on a chargé le sieur Dupont, Colporteur périodique des mistères de la *science* [œconomique] de me punir de ma hardiesse, & il l'a fait avec d'autant plus de complaisance, que j'avois pris la liberté de rire sans trop de scrupule de la *science* & de ses Docteurs : on va voir comment j'ai cru devoir lui répondre.

me plaindre d'une critique injuſte, ou à me reprocher d'avoir trahi la vérité. Soyez ſûr, Monſieur, que dès que mon honneur & elle ſeront à couvert, rien ne me coutera pour vous prouver ma déférence. Tels ſont les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

A M. Dupont, Auteur du Journal intitulé : Ephémérides du Citoyen.

UN de mes amis, Monſieur, m'a fait paſſer le volume de votre libelle périodique, où vous dites très-cordialement beaucoup d'impertinences ſur un ouvrage, dont j'ai l'honneur d'être le pere : j'ai eu le courage de le lire d'un bout à l'autre, & j'ai à cette lecture pluſieurs obligations.

1°. J'ai appris par-là que j'avois raiſon, puiſque l'on m'attaquoit ſi

mal, & que pour me réfuter, il falloit me dire des injures.

2°. J'en ai conclu que vous étiez au monde, vous & votre Journal, ce que j'avois le bonheur d'ignorer absolument. Je ne savois pas qu'il y eût un ouvrage sous le nom d'*Ephémérides duCitoyen*, où il fut permis de déraisonner douze fois par mois, & je suis toujours bien aise d'augmenter le nombre de mes connoissances : c'est un *produit net* très-flatteur. Le superflu en ce genre, comme dans tous les autres, est ce qui constitue la richesse, pour parler dans la langue mistique des Œconomistes, vos chers confrères.

3°. Moi qui sçais un peu de Grec & beaucoup d'autres choses, dont vous ne doutez pas, après avoir lu votre volume, & l'avoir combiné avec votre titre, j'ai admiré votre sagacité. *Ephémérides* vient sans doute d'Ephémere : Ephémere signifie qui ne dure qu'un jour, & je conçois sans peine que votre admirable Jour-

nal ne durera guerre davantage.

Je ne me fui; apperçu de ſon exiſtence, que comme de celle des puces, par une morſure : on ne meurt pas de l'incommodité de ces inſectes : ils ſucent même, dit-on, le mauvais ſang dont ils ſe nourriſſent. Vivez, mon ſautillant cenſeur : je me ſens aſſez de vigueur pour ſoutenir ſans y penſer, un très-grand nombre de coups d'éguillon de vous & de tous les écrivains de votre force.

Vous me reprochez de l'égoïſme : vous avez tort & raiſon ; tort, ſi vous voulez faire croire au nombre infiniment petit de vos Lecteurs, que l'amour propre ſeul me guide : raiſon, ſi vous leur donnez à entendre que je parle d'après moi, ſans me ſoucier ſi ce que j'ai dit plaîra ou ne plaîra pas. Je ne ſuis d'aucune ſecte, mon brave œconomiſte ; je les mépriſes toutes, à commencer par la vôtre ; toutes me paroiſſent ridicules, impertinentes, fanatiques, menteuſes, à commencer par la vôtre ; je les crois toutes dan-

gereuses, à commencer par la vôtre. Je soutiendrai, tant que Dieu me laissera la vie, que toute société formée pour louer ou dénigrer, pour admettre ou exclure des hommes ou des opinions, est une grosse sottise, un gros solécisme en politique, & que le Gouvernement, s'il pensoit à ses vrais intérêts, s'en mocqueroit, comme je le fais, à commencer par la vôtre, mon cher ami.

Vous vous êtes donné bien de la peine à barbouiller quelques pages en François, un peu dur, contre mon traité des *Canaux*. Si vous étiez ce que vous voulez paroître, si c'étoit la vérité, l'utilité publique, l'amour de la Patrie qui vous inspirassent, vous auriez reconnu vos dieux dans cet ouvrage : vous vous seriez applaudi d'y voir un frere qui les adore, un écrivain qui aime tous les hommes, qui sans intérêt, sans préjugé, sans intrigues publie hautement ce qui est juste, démasque ce qui est faux, indique ce qui est utile ; mais vous n'êtes que la trompette d'une troupe de Charlatans

dont j'ai pris la liberté de rire sans cérémonie : vous avez voulu venger vos protecteurs, & vous n'y avez pas trop bien réussi, mon pauvre ami : vous avez dit des sottises en voulant me reprocher des fautes.

Vous trouvez horrible que j'ai appellé le beau, le magnifique Canal de la Chine, le *Canal Royal.* Vous voulez que l'on dise Canal *Impérial :* vous n'avez pas beaucoup de lecture, mon ignorant critique : pour peu que vous eussiez pris la peine de feuilleter le R. P. Duhalde, vous y auriez vu que ce Canal s'appelle *hi-hu-ha-o*, ce qui signifie, comme on n'en sçauroit douter, *Canal Royal*, & non pas *Impérial.*

Il est bien vrai que le Peuple, le vulgaire des littérateurs, dont vous & vos pareils faites une très grosse partie, veulent absolument que le *Tien-Tsée* de la Chine, le *Cubosama* du Japon, le *Negus* d'Abissinie, le *Czar* de Moscovie s'appellent des *Empereurs.*

C'est une de nos impertinences Européennes d'approprier de nos noms

barbares à des Souverains étrangers : nous ne pensons pas combien il est ridicule de vouloir adapter le titre inintelligible, peu honorable, très-inconséquent d'*Imperator* à des potentats éloignés de deux mille lieues du petit coin de la terre où il a été imaginé, & où il ne signifioit rien de ce qu'il signifie aujourd'hui.

Je m'étonne bien qu'on n'ait pas donné aux Regulos, ou aux Colaos, le titre de Maîtres des Requêtes & de Conseillers, & qu'on n'ait pas fait des boyards sujets au Knout des Ducs & Pairs : mais c'est une bagatelle : que le Canal soit Royal ou Impérial, peu importe : le grand point, c'est qu'il soit beau, & cette qualité, vous n'osez pas la lui contester sans doute : or voilà tout ce que j'ai osé hasarder.

Vous tâchez de tourner en ridicule mon principe nouveau d'hydrostatique, par lequel j'explique & je développe l'influence de la marée sur les rivieres. Ce que vous en dites, Monsieur Dupont, prouve que vous ne l'avez pas entendu, & que vous

n'êtes pas en état de l'entendre. J'en suis bien plus fâché que surpris. Vous croyez que je prétends par-là prouver que l'eau des rivieres doit remonter jusqu'à la source ; & j'ai employé quatre grandes pages à démontrer que l'estimable, le judicieux M. de la Condamine avoit dit une absurdité, en assurant qu'il avoit vu la riviere des Amazones en Amérique, remonter à une certaine distance encore fort éloignée de sa source : cela n'est pas trop compatible, comme vous voyez, & ne peut guere m'être attribué. Si je suis hardi, au moins jusqu'ici n'a-t'on pas osé me reprocher d'être inconséquent.

Vous trouvez bien affreux que j'ai osé dire que le Canal de Languedoc étoit tout en sablé auprès de Beziers : mais vous avouez qu'on est forcé de le nettoyer tous les ans, pour y entretenir la profondeur nécessaire à la navigation. Eh bien, mon doux & honnête critique, quand j'y suis passé, on ne le nettoyoit point, on ne l'avoit

point nettoyé depuis longtemps : il y avoit des atterriſſemens ; quand on les aura enlevés, il n'y en aura plus : nous voilà d'accord.

Vous m'apprenez qu'au pont d'*Ibron*, on a fait un beau radeau qui, au premier orage, va ſe planter ſur le bord d'un torrent & ſe prête avec complaiſance à laiſſer couler, ſur ſon dos, les eaux ſauvages & les cailloux qu'elles emportent ; dès que la pluie eſt ceſſée le radeau prend congé du rivage & s'en retourne adroitement dans ſon baſſin, où il attend l'occaſion de redevenir utile. Rien n'eſt ſi beau ; rien ne feroit ſi admirable dans un Conte de Fée ; j'étois apparemment un héros enchanté, quand j'ai paſſé par-là. Je n'ai rien vu du radeau qui ſe promene, ni du baſſin où il ſe repoſe, ni des cailloux dont il s'habille ſi proprement : tout cela n'exiſte que dans votre admirable Ephéméride dont l'exiſtence s'écoulera avec encore plus de rapidité que les eaux du torrent d'Ibron.

Vous dites hardiment que le grand réservoir de S. Fariol qui a 1200 toises de long sur 600 de large, a ordinairement 600,000 toises cubes d'eau en réserve. Vous vous trompez-là bien lourdement, & bien doublement, mon très-éclairé Censeur.

1°. Si ce Réservoir avoit les dimensions que vous dites, comme sa profondeur, autant que j'en ai pu juger à l'œil, est de plus de cinq toises réduites, il formeroit une capacité de près de quatre millions de toises cubes, & dans le tems où il n'auroit que le volume d'eau que vous lui supposez, il paroîtroit presque vuide, ce qui n'est pas : il n'en a jamais contenu davantage, & aujourd'hui qu'il en contient bien moins, il paroît presque plein.

2. Ce qui lui donne cette apparence de plénitude imposante, démentie par la réalité, c'est qu'il est hérissé comme le Canal d'attérissemens, qui ne subsisteroient pas si on les enlevoit, mais qui subsistent parce qu'on ne les enleve pas. Cela diminue prodigieusement la quantitié de ses eaux,

& si elle va à la moitié de la somme que vous indiquez, c'est beaucoup. Voilà des détails que vous n'avez pas faits, & qu'il auroit pourtant fallu vérifier avant que de me condamner.

Je doute même que vous ayez vu les lieux où l'on est à portée de les faire. Vous traitez le Réservoir de S. Farriol, ou Ferreol, en raison inverse de la Théorie des Loix. Vous trouvez dans celle-ci beaucoup plus de métaphores ou de comparaisons qu'il n'y en a probablement, ce qui est très-indifférent; & vous supposez à cet Etang artificiel le double de sa contenance en eaux utiles, ce qui est très-important. Faut-il comme cela tromper le Public en tous sens, mon bienfaisant Citoyen, & l'induire en erreur sur l'article des Livres que vous n'entendez pas, comme sur celui des monumens que vous n'avez pas vus?

Vous ne vous contentez pas d'être un critique injuste : vous êtes encore un Délateur punissable. Vous m'accusez d'avoir manqué de *respect aux Etats d'Artois*; vous m'accusez de leur avoir

lancé des *sarcasmes ;* d'avoir reconnu par l'*indécence de mes épigrammes odieuses, la patience & la bonté avec laquelle ils ont daigné lire mon Mémoire jusqu'au bout.* Vous osez ajouter en propres termes, que *quand on a eu le malheur de se livrer à des légèretés de ce genre, on doit en gémir toute sa vie.* Mais je vous demande à mon tour, quand on a eu l'audace de se permettre des mensonges si criminels, que doit-on faire ?

C'est ainsi, lâche & imprudent calomniateur, que s'y sont pris dans tous les tems les ennemis de votre espece, pour perdre les hommes dont ils redoutent, ou le courage, ou les talens : c'est ainsi qu'au défaut des raisons, ils employent l'artifice & qu'ils allarment l'autorité pour l'intéresser à protéger leurs impertinences.

Non, je n'ai pas manqué aux Etats d'Artois ; non, ils n'ont eu pour moi ni patience, ni bonté : quand j'ai bien voulu donner des idées qui m'ont paru utiles pour les Pays gouvernés par cette respectable assemblée, je n'ai eu d'autre instigateur que moi-même,

d'autre eſpérance que de montrer le bien, d'autre deſir que de le faire faire; c'eſt au public ſeul que je me ſuis adreſſé, & non pas aux Etats : s'ils ont connu mon ouvrage, c'eſt parce les membres l'avoient vu en particulier : je n'ai cherché ni Protecteurs, ni Lecteurs : j'ai eu de ceux-ci, & en aſſez grand nombre ; je n'ai point eu des autres : je n'en veux point : je n'en ai jamais voulu. Un ami, un ſeul ami, un Gentilhomme vertueux qui rit de vos préceptes, parce qu'il connoît la véritable œconomie, & qui dédaigne vos Livres, parce qu'il lit dans celui de la Nature, le Marquis de S. a eu des droits ſur le mien : il en a eu l'hommage : il a contribué beaucoup à me donner l'envie de le mettre au jour : il fait partie, il eſt vrai, de cette Aſſemblée que vous m'accuſez d'avoir inſultée ; mais s'il a jamais parlé de moi à ſes Collegues, c'eſt pour leur rendre compte de mon attachement à la Province, de mon reſpect pour leurs perſonnes & de mon indifférence ſur tout le reſte.

Parce que dans vos ſourdes manœuvres, vous commencez toujours par prévenir les hommes en place, & que de votre part, à vous autres ſectaires; un trait inſolent eſt toujours la ſuite & la preuve d'une lâcheté, vous vous imaginez que quiconque laiſſe voir du courage, a dû comme vous l'expier par des baſſeſſes préliminaires: ce n'eſt point là ma méthode: je n'ai point vu les Etats: je n'ai ni laſſé, ni même tenté leur patience. Eh qu'aurois-je été faire auprès d'eux? qu'en aurois-je voulu attendre? rien, pas même des remerciemens.

J'ai travaillé pour le bien public: j'ai eu en vue l'avantage & la gloire d'une Province dont les habitans ſont les compatriotes des miens, & dont un des chefs eſt mon véritable ami: j'ai montré à ceux qui la dirigent le moyen de l'enrichir, la voie la plus prompte & la plus ſûre pour aſſurer la ſubſiſtance des Pays confiés à leur adminiſtration: mais pour le leur montrer, je n'ai point été me jetter à leurs

genoux : ce n'eſt point dans des mémoires particuliers préſentés avec baſſeſſe & reçus avec dedain, que j'ai conſigné les grandes vérités dont j'avois découvert la preuve & l'application : cette lâcheté qui avilit tant d'hommes capables d'ailleurs de penſer de grandes choſes, ne m'a jamais été & ne me ſera jamais imputée, quoique vous tâchiez d'inſinuer que j'en mérite ici le reproche & d'y joindre celui d'ingratitude.

Vous ne vous en tenez même pas-là : je ſçais que vous me peignez dans la ſociété comme un fauteur du deſpotiſme. J'ai oſé dire que ce monſtre affreux n'exiſtoit pas en Aſie : je l'ai prouvé : j'ai ſoutenu que le Gouvernement Aſiatique ſi décrié par la rampante philoſophie, étoit l'aſile de la vraie liberté, le réfuge du bonheur pour les Peuples : que plus les grands y étoient écraſés, plus les petits y étoient ménagés & reſpectés : j'ai indiqué où ſe trouvoit le vrai deſpotiſme, le deſpotiſme terrible, celui où le Peuple victime de tous les ordres éle-

vés au-dessus de lui, est vraiment accablé. Et c'est l'homme qui pense, qui écrit ainsi, que vous travestissez en un vil flatteur !

Ah, malheureux calomniateur, où sont les démarches que j'ai faites ? quel est l'Homme en place qui m'a jamais vu dans son anti-chambre ? auprès de qui ai-je sollicité des grâces ? non, j'ai pris l'État le plus indépendant, le seul indépendant peut-être qui existe aujourd'hui, quoiqu'il perde de minutte en minutte de ses prérogatives : je me suis fait Avocat pour être libre, pour consacrer mes travaux aux malheureux. Aussi livré entierement à ma profession, dans le moment même où vous vendez au Public les ridicules dissertations que vous faites sur son bien être, je le sers utilement : je passe les jours & les nuits dans des occupations dont l'unique récompense est souvent la peine qui les accompagne, & le témoignage d'un cœur pûr; avec une maniere de penser si roide & une existence si fiere, comptez-vous me voir à vos genoux ? vous vous tromperiez cruellement.

Je ne vous aime, ni ne vous estime, comme Journaliste, s'entend, & je vous crains encore moins. Je vois tous les Gens de Lettres trembler à la vue de vos libelles : c'est une des bassesses dont je suis bien honteux de les voir tachés : tous font servilement leur cour à des Embrions qui devroient s'honorer d'être comptés au dernier rang parmi eux, bien loin d'avoir la hardiesse de prétendre y primer, & prononcer despotiquement sur le mérite de leurs Maîtres. Eh quoi donc, l'abus qui vous permet d'imprimer douze fois par an une rapsodie composée sans peine & sans jugement, vous donne-t-il donc aussi le privilége d'apprécier le mérite de tous les Gens de Lettres, & à vous en particulier, celui de flétrir l'honneur des hommes de tous les Etats ?

Un Citoyen aussi honnête qu'éclairé [1], a écrasé, dans un livre

[1] M. Graslin, Receveur général des Fermes à Nantes, Auteur du Livre intitulé : *Essai analiti-*

excellent les illusions sophistiques dont votre secte se repaît. Pour toute réponse, vous lui avez dit que *son livre se ressentoit de son métier.* Et vous avez mis en note, qu'il étoit *Directeur des Fermes à Rennes.* Eh qu'importe, sa place à son mérite, & son métier à ses raisons, impudent Zoïle ? Vous sied-il après de pareils traits, de reprocher des sarcasmes, à un Écrivain qui ne s'en est jamais permis ?

Vous avez séduit des gens en place, je le sçais : ils avoient mal aux yeux, vous les avez rendus aveugles : en détruisant chez eux l'organe de la vue, vous y avez substitué la faculté illusoire d'imaginer des fantômes, des chimeres de toute espece dont ils s'amusent, & qui seroient fort plaisantes, si elles n'influoient pas sur l'exis-

---

que sur la Richesse & sur l'Impôt, Ouvrage plein de profondeur & de solidité, & auquel son mérite même a nui. Il ne lui a manqué pour avoir le plus grand succès, que cette superficie de frivolité sérieuse, qui donne aujourd'hui du cours aux livres & aux hommes.

tence de vingt millions d'hommes. L'Être conſervateur de la Nature, la Providence qui veille ſur l'eſpece humaine, fera ſans doute, tôt ou tard, un miracle pour détruire ce triſte effet de vos preſtiges ; mais en attendant, j'avertirai le public de s'en défier. Moi que vous accuſez d'égoïſme, parce que j'ai le courage d'avoir raiſon tout ſeul, tandis que tant de ſots tremblent de n'avoir pas tort avec leur Compagnie ; moi qui n'ai jamais mis dans ma conduite d'autre politique que la vérité & la franchiſe de la conviction ; moi qui ne veux rien, qui ne prétends à rien, qui n'ambitionne ni dignités ni penſions ; moi qui reſpecte beaucoup ceux qui les donnent, & qui n'ai jamais eu la moindre tentation d'atteindre à leurs préſens ; moi dont le prétendu égoïſme eſt, j'oſe le dire, cent fois plus humble que votre modeſtie, dont l'indifférence eſt plus citoyenne que votre zele, dont l'ignorance eſt plus naïve, plus utile que votre ſuperbe ſcience, dont la fierté eſt beaucoup plus philoſophique que

votre soumission ; je vous dis hautement que je ne suis pas duppe de votre charlatannerie : je me mocquerai de la *Science*, du *Maître* & de la morgue Pitagoricienne que vous affectez : je dirai qu'il est ridicule de prétendre réduire l'Œconomie en art, & l'Agriculture en secte.

Quel bien ont donc fait ces impertinentes productions ? Elles ont occasionné une fermentation ridicule, des poëmes, des descriptions insuportables du bonheur de la campagne, faites par des Sibarites voluptueux, qui vivent à Paris dans les délices.

C'est aux Turcs, aux Persans, aux Suisses qu'il convient de chanter des georgiques : chez eux les Paysans sont des hommes ; ils ont du pain & du loisir : des liévres & des perdrix privilégiées ne viennent pas ronger le fruit de leurs travaux : ils n'ont pas la crainte avilissante de finir leurs jours aux galeres, s'ils manquent de respect à ces voleurs sacrés, à ces emblêmes vivans de tant de pillards non moins protégés, qui dévorent

également en d'aures genres le fruit du travail d'autrui. Mais chez nous, grand Dieu, mais chez nous! . . . .

Je vous rends justice, ô vous Poëte agréable, qu'une Compagnie sçavante vient nouvellement d'adopter, & qui joignez, dit-on, les talens d'un homme aimable aux vertus d'un homme estimé; vos vers m'ont fait le plus grand plaisir, à moi qui suis dans la classe heureuse où l'on jouit des biens de l'humanité, sans craindre les maux de l'élévation; mais je n'en ai pas moins frémi, quand la réflexion a succédé à l'yvresse où m'avoient plongé les charmes de votre poésie. Quoi, vous avez osé dire dans vos saisons, en parlant de nos Paysans!

O Mortels fortunés, vos travaux sont des fêtes!

Cette affreuse contre-vérité ne vous a point paru, ou une ironie sanglante, ou un mensonge révoltant?

Pour moi, je ne le cache point; à cet horrible adage, mes sens se sont émus, mes larmes ont coulé. Infortunés, me suis-je écrié, malheureux Individus

qui mangez une cendre détrempée de larmes; vous dont la misere a flétri la naissance, dont le désespoir assiége tous les momens, dont la vie n'est qu'une mort prolongée, & qui ne pouvez prétendre au repos qu'en cessant d'exister, c'est vous que l'on peint dans ces rians tableaux! C'est vous que l'on travestit pour vous forcer d'en orner les paysages! hélas, le Tartare peut-il donc fournir des sujets au Peintre qui représente l'Élisée [1]?

[1] Je ne puis m'empêcher d'observer que pour comble d'inconséquence le vers cruel que je viens de citer se trouve dans le Poëme des Saisons tout auprès de la description des corvées dont les travaux assurément ne sont pas *des fêtes*, description au reste, pour le dire en passant, indécente, fausse & dangereuse. De pareilles déclamations sont un signal de soulevement. On ne fait pas assez attention dans tous ces sermons philosophiques, que sous prétexte de revendiquer la liberté, on prêche la révolte. Ceci n'est point personnel à M. de St. L. sans doute son cœur désavoue les tristes suites qui pourroient résulter de plusieurs morceaux pareils à celui-là, s'ils

En général, les Ecrivains qui laissent jouer leur imagination sur ces déplorables objets, & qui ne les peignent jamais que quand ils en sont éloignés, ne songent pas assez au funeste effet qui résulte de leur magie mensongere: ils accoutument leurs lecteurs, ces ames molles qui les appellent dans le fond d'un boudoir, au secours de leur tuante oisiveté, à croire très-heureuse la classe inférieure du genre humain qui a le malheur d'être dégradée par ces impostures. On ne voit au Theâtre que des Annettes jolies, des Rozettes dans la fraîcheur & la vivacité de la joie: on n'y entend que des Lubins qui fredonnent leurs amours avec des voix enchanteresses & toute la lubricité de la jouissance: on s'endurcit pour les misérables squelettes qui gémissent à trente lieues des Histrions

étoient bien publics & connus de la partie du peuple que l'on y fait agir: mais enfin, on n'est pas assez en garde contre cette effervescence déplacée qui mene à dire des choses qu'il faudroit souvent cacher, quand elles seroient vraies.

que

qui osent les travestir. Un Financier ou tout autre homme riche, en sortant de pleurer à la douleur feinte du pere de Lucile, va froidement signer des ordres adressés à son Regisseur qui jetteront dans un désespoir trop réel, vingt familles, & coûteront la vie, non-seulement à autant de véritables Lubins, mais encore à leur postérité.

S'il falloit, Monsieur Dupont, entrer dans l'examen même du fond de vos principes, & discuter ce systême absurde dont vous & tant de Cigales politiques nous étourdissez depuis l'été funeste qui vous a fait éclore, combien on auroit de réponses foudroyantes à vous faire. J'ai vu quelque part à la suite d'un gros Extrait de vos Rapsodies, des notes où l'on disoit que *c'est la liberté du commerce des grains & la diminution de l'intérêt de l'argent, qui ont ranimé l'Agriculture d'un bout du Royaume à l'autre.*

Quant à la diminution de l'intérêt de l'argent, l'effet n'en a été sensible qu'en mal. Le commerce qui est toujours libre, quelque chose que l'on

faſſe pour l'aſſujettir, a bien ſu s'y ſouſtraire : mais les autres États n'ont pu que chercher à l'éluder. Le ſeul effet qu'elle ait produit, a été une ſtrangulation entiere dans la circulation de l'argent. Il a fallu enfin en venir à la révoquer, & ſon influence meurtriere lui a ſurvécu.

Pour la liberté du commerce des grains, elle a fait quelque bien, je l'avoue ; mais de combien de maux il a été mêlé ! Qui peut applaudir à la loi, quand on ſçait combien de malheureux ſont morts de faim dans l'augmentation qui en a réſulté, & combien il y en a encore qui ſouffrent aujourd'hui ! Si l'hiver de 1768 à 1769 avoit été rude, un tiers des Mannouvriers de la France auroit péri. C'étoit donc à vous autres prétendus bienfaiteurs de l'humanité, à fournir au Gouvernement des reſſources pour garantir tant d'hommes des inconvéniens de la loi, & il y en avoit. Mais lâches ou ignorans que vous êtes, vous les avez tues, ou vous ne les avez pas apperçues ; en prêchant l'humanité, la bienfaiſance, la richeſſe, vous avez

mis dans la main du commerce un ſiphon avec lequel il a ſucé la ſubſtance du peuple.

Si les Compagnies de Monopoleurs n'avoient pas fait banqueroute, par imprudence, par l'excès du luxe, &c. ſi c'étoient des Hollandois qui euſſent formé ce projet, ſage, réfléchis comme il ſont, ils auroient aujourd'hui entre les mains la vie phiſique de la Nation; nous n'exiſterions qu'autant qu'il ne ſeroit pas de leur intérêt de nous laiſſer périr, & il n'y auroit des hommes en France, que parce que quatre ou cinq cens frippons auroient beſoin d'argent.

En bonne foi, vous flattez-vous, Meſſieurs, d'avoir enſeigné-là un beau ſecret au Gouvernement? Vous vous êtes épuiſés à vanter cette liberté du commerce des grains: elle pouvoit avoir en elle-même quelqu'utilité; mais le moment où vous l'avez fait prévaloir, l'a rendue meurtriere ſans reſſource. Les panégyriques multipliés dont vous l'avez honorée, pourroient paroître ridicules, ſi les moindres mé-

prises, dans ce qui intéresse le Gouvernement & la Politique générale, ne méritoient, par leurs funestes suites, une autre qualification ; le seul, l'unique avantage que puisse produire cette liberté, c'est de mettre chez nous le prix du pain au niveau de celui de cette denrée chez nos voisins, & de priver les Officiers des Intendances de la tyrannie lucrative qu'ils exerçoient autrefois sur la traite des bleds ; mais cet avantage est-il donc assez grand pour compenser tous les maux qu'elle fait incontestablement dans cet instant-ci ? j'en doute.

On soutient qu'elle fait entrer beaucoup d'argent dans le Royaume ; qu'elle enrichit les Propriétaires des fonds & les Fermiers ; qu'elle est l'ame de l'Agriculture, & qu'elle va lui rendre la vie. Cela sera vrai pendant un certain tems : mais on ne songe pas qu'au bout d'un intervalle quelconque, le prix de toutes les autres denrées dont le pain est en quelque sorte le thermomettre, montera dans la même proportion : alors les Proprié-

taires & les Laboureurs se trouveront revenus précisément au même point où ils étoient avant la Déclaration de 1764. Si le prix commun du bled a doublé, ils payeront leur ferme, leurs domestiques, leurs charrons, leurs bourreliers, leurs habits, &c. le double. S'ils donnoient vingt sols par jour au manouvrier, quand ils vendoient le septier de Paris quinze livres, ils lui en payeront quarante, quand cette mesure vaudra dix écus, & ainsi du reste : le Roi à qui ses soldats couteront le double à nourrir, & dont toutes les dépenses auront augmenté dans la même proportion, sera obligé de doubler les taxes.

Cette révolution sera lente peut-être, & ce seroit un très-grand mal; mais enfin, elle arrivera [1] : alors, par conséquent, les Cultivateurs n'auront plus de bénéfice réel. Pour peu qu'une année uni-

[1] Encore faut-il observer qu'elle n'aura lieu que très-imparfaitement, surtout pour les manouvriers : jamais leur salaire n'augmente en proportion du haussement de la valeur des denrées : & on en va dire la raison.

verſellement abondante faſſe baiſſer le prix du grain, ils ſe trouveront ruinés comme ils l'étoient autrefois : il ne reſtera au Gouvernement que le ſouvenir des larmes, du déſeſpoir des trois quarts de la Nation qui n'ayant que ſes bras pour fonds, aura ſouffert horriblement comme aujourd'hui, juſqu'à ce que le juſte équilibre entre le ſalaire & le prix du pain ait été établi.

La fixation de cette balance qu'il faudroit hâter, ſera long-tems retardée par les cauſes même qui la rendent plus néceſſaire, par l'indigence du pauvre & par ſes beſoins : plus il eſt preſſé par la famine, moins il oſe diſputer ſur le prix de ſon travail : plus il a beſoin de ſe faire payer cherement, plus il eſt forcé de ſe louer à bon marché, parce que s'il rebute l'occaſion déſavantageuſe d'aujourd'hui, il ſera mort demain d'inanition. Il travaille donc à tout prix : il ſouffre, il jeune, il meurt, & les Œconomiſtes ſont de beaux ſyſtêmes pour lui prouver qu'il a tort.

La liberté du commerce des grains

n'eſt pas mauvaiſe par ſa nature : ce ſont les circonſtances où elle a été hazardée, qui l'ont rendue funeſte ; c'eſt faute d'avoir préparé le Royaume à la ſoutenir, qu'elle eſt devenue pour lui un véritable poiſon. Ceux qui y ont déterminé le Miniſtere, & qui en ſont aujourd'hui les plus zélés partiſans, auroient dû ſonger qu'elle alloit produire une révolution violente dans le prix de pluſieurs choſes qui dépendent immédiatement de celui des ſubſiſtances ; il auroient dû voir que le bled forçant tout d'un coup les obſtacles qui l'avoient comprimé juſques-là, tandis que tout s'élevoit autour de lui, s'élanceroit au moment de la liberté, avec un effort qui lui feroit paſſer pour un inſtant les bornes auxquelles il ſe réduira peu à peu ; ils auroient dû penſer que ces bornes même n'excluєroient pas une extenſion de valeur conſidérable & conſtante ; qu'à la vérité on n'auroit plus à craindre de famines réelles & paſſageres, mais que la certitude d'avoir toujours du pain feroit compenſée, par la néceſſité

inévitable de le payer toujours plus cher ; & que dans les commencemens furtout, cet état paroîtroit au Peuple une continuité de difette, plutôt qu'une véritable abondance. Ils auroient dû réfléchir fur le tort effectif qui en réfulteroit pour trois efpeces d'hommes, dont les deux premieres font malheureufement trop communes en France ; celles des Manufacturiers & des Rentiers ; & dont la troifieme, celles des Manouvriers, par un malheur encore plus grand, s'éclaircit tous les jours, attendu qu'elle n'a plus d'autre fenfation que celle de fa mifere, ni d'autre reffource que le défefpoir & l'expatriation.

Si les Promoteurs ardens de la liberté du commerce des grains avoient fait ces obfervations, ils auroient fenti qu'avant de hafarder cette manœuvre importante, on auroit dû la faire précéder de quelques préliminaires adouciffans, capables d'en tempérer l'activité : ils fe feroient dit qu'il falloit, avant tout, prendre bien des précautions relatives à cet objet. 1°. Il fal-

loit diminuer le nombre des deux premieres classes, surtout de la seconde, qui n'ayant aucune industrie, alloit se trouver appauvrie de moitié par le haussement survenu dans la valeur d'une denrée nécessaire.

2°. Préparer sous main, & même nécessiter un accroissement proportionné dans le salaire des travaux de la troisieme classe, qui alloit tout d'un coup voir à la fois, augmenter sa dépense, & diminuer les occasions d'y fournir. 3°. Chercher un moyen de contenir le prix du bled au moment de sa délivrance, de ne le laisser monter que peu-à-peu, même en lui ôtant les obstacles qui l'avoient étouffé jusques-là : enfin, d'imiter l'adresse des Fontainiers intelligens, quand ils introduisent pour la premiere fois l'eau dans un tuyau : ils se gardent bien de l'abandonner tout d'un coup à la rapidité qu'elle acquiert par sa chute ; ils la moderent, ils l'arrêtent de tems en tems par des mouvemens successifs du robinet, qui en rompent l'impétuosité.

Par-là ils ſauvent les extrêmités du tuyau, que la violence du courant auroit briſées, & voient enfin leur jet s'élever ſans danger à la hauteur où il doit monter.

Voilà une image naïve de ce que le Gouvernement auroit du faire, en autoriſant l'opération que la Philoſophie ſpéculative approuve avec tant d'emphaſe, & dont une cruelle expérience démontre ſi clairement les dangers. On a crié qu'il falloit imiter les Anglois & les Hollandois : on a levé la bonde, on a laiſſé couler le fluide avec une impétuoſité indiſcrette, & le tuyau s'eſt crevé, ou du moins il eſt prêt à l'être : on a voulu tout d'un coup ſe mettre au Pair avec les habitans de la Grande-Bretagne & des Provinces unies, mais au moins auroit-il fallu peſer & combiner les différences eſſentielles qui exiſtent entre la ſituation de ces peuples & la nôtre.

1°. Le commerce des grains eſt libre chez eux depuis longtems; ils n'en recueillent donc aujourd'hui que les avantages, & nous ignorons ce

qu'ils ont souffert, quand cette liberté s'est établie.

2°. Le pain chez eux ne fait pas, comme en France, une partie essentielle de la consommation du peuple. Il y vit de viande, de poisson & de légumes, différence prodigieuse qui le rend presqu'insensible au haut prix du grain. Vous voyez dans tous les bateaux hollandois les hommes & femmes du commun, manger des poissons secs sans pain, & l'on sçait comment se nourrissent les Anglois. De plus, ils boivent tous de la bierre, autre nourriture en liqueur qui diminue d'autant la consommation du pain.

3° Chez eux, presque tous les gens comme il faut, sont intéressés dans le commerce : par-là ils se garantissent des inconvéniens attachés à la cherté des vivres, parce que tout renchérit dans la même proportion, & que s'ils paient davantage d'un côté, ils recouvrent aussi plus de l'autre : d'ailleurs, les Ouvriers étant plus maîtres, plus indépendans qu'ici, font augmenter leurs salaires haut à la

main : chez nous, au contraire, la moitié de la Nation consiste en Rentiers dont le revenu est assigné sur le Roi ou sur les Particuliers; elle ne subsiste que de ce revenu, qui est fixe, & n'est sujet à aucune des variations du prix du pain : leur dépense, leur existence entiere même est fondée sur ce revenu; du moment que le prix d'une des principales denrés double, ils se trouvent ruinés. C'est la même chose pour le peuple : ses salaires n'augmentent qu'imperceptiblement, surtout dans les villes; les Mâçons, les Tisserans, les Ouvriers de toute espece ont des réglemens qui fixent ce qu'on doit leur donner : s'ils s'ameutent pour obtenir davantage, aussitôt la Police les met en prison, & je crois qu'elle fait bien; mais en réprimant des attroupemens toujours dangereux, il faudroit donc aussi leur accorder ce qui est juste; il faudroit leur procurer le moyen de faire hausser leur solde journaliere, & leur sauver la nécessité de mourir de faim.

Voilà ce qu'on n'a pas fait, & voilà pourquoi depuis l'Edit de 1763, qui

devoit, dit-on, nous garantir, même des disettes; il n'y a pas eu un seul instant où quelques Provinces du Royaume n'ayent éprouvé des famines trop réelles. Voilà pourquoi, au moment où j'écris, les Limousins, malheureuse espece d'animaux accoutumés à vivre de châtaignes, & réduits par le défaut de cette glandée à manger du pain, ont été forcés de le payer huit sols la livre, prix exhorbitant dans une contrée où dix sols font la plus haute solde de la journée d'un homme, & où trois livres de pain peuvent à peine rassasier le plus foible Ouvrier.

Croyez-vous, Monsieur Dupont, que de pareilles considérations ne doivent pas un peu rabattre de votre fierté? Je ne les étens pas, comme vous voyez. C'est peut-être ce que je ferai dans un Ouvrage exprès ces vacances, si votre Journal & votre Secte existent encore, & si le plaisir de vous confondre me paroît un délassement suffisant des fatigues de mon état : je vous ferai voir alors des choses que vous n'avez surement

pas encore imaginées. Je vous montrerai un homme qui ne redoute rien que les loix, qui ne respecte rien que la vérité & les bienséances, qui ne desire rien que le repos du cœur & la gloire d'être indépendant, qui n'est dupe, ni du masque de la Philosophie, ni des sophismes de l'ignorance, ni de l'emportement du fanatisme.

Ce ne sont pas là vos principes, je le sais : vous m'apprenez que vous êtes le successeur de l'Abbé Baudeau, & qu'il faisoit avant vous le Journal qui se distribue, ou ne se distribue pas, sous le nom d'*Ephémérides*. Je vous en fais mon compliment; je vous souhaite autant de bonheur qu'à lui; en parlant de nous procurer du bled à bon marché, il a attrapé une Prevôté mîtrée de 25000 liv. de rente, tandis que nous mangions le pain à 4 s. la livre. Voilà en vérité ce qui s'appelle une œconomie bien entendue : je vous en souhaite autant. Cultivez ce terrein fertile, dont la charlatanerie tire un si bon parti. Soyez Agriculteur, œconome, déraisonnant, & puissiez-vous recueillir pour

moiſſon des ſottiſes que vous ſemez dans le public, un bon Prieuré de 25000 liv. de rente : je ne vous l'enverai point. Je baiſe bien les mains à votre Agriculture, & ſuis en riant tout haut de ſon excellence, votre très-humble, &c.

A M. . . . .

J'AI l'honneur de vous renvoyer, Monſieur, la brochure que vous avez eu la bonté de me prêter. Je vous en rends mille graces. Peut-être ne ferez-vous pas fâché que je vous rende auſſi compte avec naïveté des effets qu'elle a produits ſur moi (1).

---

[1] Cette Brochure étoit intitulée : *Avis aux honnêtes-gens.* Le but en étoit de les engager à faire ce que l'Auteur déſignoit par le nom de la *Bonne-œuvre* : & la *Bonne-œuvre* étoit que tous les *Honnêtes-gens* avertis ſe fiſſent Boulangers, qu'ils tiraſſent d'un ſeptier de bled peſant 240 liv. avec le ſon, 260 liv. de pain. L'Auteur y conſeilloit encore d'augmenter le Vingtieme, pour rembourſer avec cet excédent, tous les péages, &c. & beaucoup d'autres belles idées de cette force, qui ont dû faire rire les gens inſtruits ; ſcandaliſer le peuple, & faire gémir tout le monde.

C'eſt un de ces Romans Œconomiques dont nous avons été inondés depuis quelques années. Si la Poſtérité voit quelques-unes de ces ſottiſes prétendues patriotiques, quelle idée aura-t-elle d'un ſiecle où on les aura pu produire férieuſement? Je vous avoue que dans le détail de la *Bonne-œuvre*, & des moyens de l'accomplir, j'ai cru reconnoître Don Quichote, & tout ce que le ridicule enthouſiaſme de la Chevalerie errante a jamais pu faire imaginer de plus impertinent. L'idée d'engager tout le monde à ſe faire Boullanger pour le ſervice de ce que l'Auteur appelle le *pauvre peuple*, eſt une de ces folies qui n'auroit du être propoſée que chez les *Sévarambes*, & dans le pays d'*Utopie:* tout eſt abſurde dans cette production du délire, juſqu'au détail des Arts que l'on y annonce, & des découvertes méchaniques dont on y fait l'éloge.

J'ignore quels ſont les talens de M. Buquet, ou de M. Laval, pour faire *de bonne mouture*, avec des *moulins proviſoires*, mais je connois aſſez

la mécanique en général, & celle des moulins en particulier, pour vous assurer deux choses; l'une que des moulins mus par un cheval, ont le même défaut que ceux que l'on fait marcher par le moyen du vent, c'est-à-dire l'inégalité des mouvemens, d'où résulte l'imperfection de la *mouture;* l'autre, c'est qu'ils ne sçauroient être aussi expéditifs qu'on le dit. Il faut nécessairement que dans de pareils moulins, les meules soient petites & légeres; ils font donc moins d'ouvrage. Si elles sont grandes & pesantes, ce qui contribueroit à la bonté de la mouture, elles iroient très-lentement, parce que la force d'un cheval est bornée, & que de quelque artifice qu'on se serve pour les rouages, on ne peut éluder le grand axiôme de méchanique, que *ce que l'on gagne en force, on le perd en tems.*

Une autre assertion qui m'a paru inconcevable, c'est celle du produit d'un septier de deux cens quarante livres pesant, qui rend deux cens soixante livres de pain dans la bro-

chure : cruellement l'Auteur eſt trompé par ſes vues œconomiques, à cet égard-là, il me permettra d'imiter le grand Saint-Thomas & de dire, *niſi videro non credam :* peut-être même irois-je plus loin & dirois-je avec Fontenelle : *je l'ai vu, mais je ne le crois pas.* Quelque bonne que ſoit la mouture, on ne met pas le ſon en farine, & l'eau ne ſçauroit produire une augmentation ſi étonnante. Toutes ces recettes-là reſſemblent aux 24 multiplications de la Maiſon Ruſtique, qui apprennent à faire une prodigieuſe moiſſon avec une petite ſaumure.

Il ne faut qu'avoir vu le ſon de Paris, pour être convaincu qu'il n'y reſte pas un atôme de farine enlevable: par conſéquent on en tire tout ce que le grain peut rendre, & jamais on ne s'eſt apperçu qu'il fût poſſible de faire du ſeptier de deux cens quarante livres, ſeulement deux cens livres de pain. Je vous avoue que je trouverois plus que de l'indiſcrétion dans ces ſortes de ſyſtêmes que l'on

présente au peuple, si ce n'est qu'ils ne lui parviennent jamais, & qu'au moyen de cela, il n'est pas tenté d'en faire l'essai. Ils meurent dans les Cabinets des gens aisés à qui ils dérobent un moment d'oisiveté : mais si le peuple en pouvoit avoir connoissance, il ne pourroit les regarder que comme une insulte. Il penseroit avec quelque raison, qu'il est cruel pour lui de voir sa subsistance devenir le jouet de l'imagination des riches. C'est un mal en politique & en morale que toutes ces bilvesées œconomiques.

Il n'y a qu'un seul & unique moyen, comme le dit très-bien l'Auteur lui-même, pour rendre le pain bon marché, quelque cher qu'il soit : c'est de mettre le peuple en état de gagner par son travail de quoi le payer. Il est vrai qu'il seroit possible au Gouvernement, s'il le vouloit, d'en fixer le prix d'une maniere invariable, sans violence, sans police, & surtout sans Arrêt. On en a été bien près dans ce moment-ci.

La Brochure me rappelle ce que je ſavois déja, qu'il y a eu des *approviſionnemens d'ordonnance.* Elle m'apprend auſſi qu'on s'en eſt maltrouvé, qu'on les a abandonnés après qu'ils ont fait la fortune de la Compagnie qui s'en étoit chargée, & qu'ils ont rempli le public de préjugés funeſtes qu'il ſera peut-être difficile de détruire. Il eſt pourtant bien certain, Monſieur, qu'à cet égard on n'a péché que dans la forme.

Les variations dans le prix du pain, ſont une vérole politique, qui ronge l'Etat dans toutes ſes parties nobles. Les approviſionnemens d'ordonnance ſont le mercure ſecourable qui peut le guérir. Mais avant que de l'employer, il faut le modifier par une manipulation très-aiſée. Si on le donne tout crud, on fera enfler & crever le malade : mais après la préparation on lui rendra une ſanté inaltérable ; j'ai tout lieu d'être étonné que ce moyen ſimple ne ſe ſoit encore préſenté à aucun des eſprits prétendus éclairés & des cœurs ſi fiers de

leur bienfaiſance, qui ont tant approfondi cette matiere ; mais il y a quelqu'apparence que c'eſt ſa ſimplicité même qui empêche de l'appercevoir. Peut-être à force de chercher, y arrivera-t-on.

Au reſte, Monſieur, un autre principe bien hazardé, que j'ai trouvé dans la Brochure, c'eſt ce qu'elle dit de la facilité du remplacement de tous les droits impoſés ſur le bled pour péages, &c. Son moyen n'eſt pas propoſable. Augmenter le vingtiéme & appliquer à ce remplacement le produit de l'augmentation, c'eſt demander à un lion qui enrage de faim, de ne manger que la moitié d'une brebis qu'il a tuée, & de laiſſer le reſte à des loups qui ont beſoin auſſi. Qui diable imaginera que dans la criſe où ſont les choſes, dans l'appétit dévorant qu'a le Gouvernement pour l'argent, il ira renoncer à ce qu'il aura reçu, pour rembourſer des péages ? Non, Monſieur, l'impôt reſteroit, le fruit s'en diſſiperoit & la dette ſeroit toujours la même. Voilà

donc tout ce que ces bienfaisans Economistes ont à faire pour le soulagement des Peuples! Ils prêchent la liberté, & le fruit de leurs sermons seroit une taxe de plus!

Sur tous ces arrangemens économiques dont on fait tant de bruit, & dont il résulte tant de Livres qui produisent si peu d'effets, il m'est venu une idée qu'il faut que je vous communique; c'est que dans des administrations comme celles de l'Europe, il est physiquement impossible de jamais faire le bien. La partie des projets ou des réformes, est abandonnée à deux especes de gens. Les imaginations bouillantes d'un côté, qui inventent & qui proposent, & les sots ou les ignorans de l'autre, qui combattent & qui décident. Les uns ne voyent point d'inconvéniens, les autres ne sentent point les avantages. Les hommes modérés qui sont toujours les plus instruits, se gardent bien de se fourrer parmi les combattans, quoiqu'ils fussent les seuls en état d'apprécier les choses. Comme

en approuvant tout bas le bon que ſuggerent les premiers, ils conſeillent de le rectifier, & qu'en blâmant l'entêtement des autres, ils le font ſans chaleur, ils deviennent ſuſpects aux deux partis : ils ne peuvent ſervir de médiateurs : l'aigreur s'en mêle, on ne parle plus que par paſſion ; les préjugés en profitent & le Peuple ſouffre.

Cela a toujours été en Europe ; cela ſera toujours. Un Prédicateur en conclueroit que ce n'eſt pas à ce monde périſſable qu'il faut attacher nos deſirs, & que puiſqu'on y eſt ſi malheureux, c'eſt une preuve qu'il ne faut aſpirer qu'à la Jéruſalem céleſte : pour moi, je me contente de dire que l'*Etat ſocial étant contre nature*, c'eſt une néceſſité qu'il y ait des maux que le Peuple eſt deſtiné à ſentir, comme il l'eſt à être rongé par la vermine. Vouloir rendre tout le monde heureux dans un Etat, eſt un projet auſſi fou en politique, que celui de chercher la pierre philoſophale l'eſt en Chymie. J'ai l'honneur, &c.

Quoique la Lettre qui ſuit n'ait pas une liaiſon bien directe avec celles qui précedent, comme elle eſt tombée dans nos mains, qu'elle eſt du même Auteur, & qu'elle a également pour objet le bien public, on a cru qu'elle ne dépareroit pas ce petit Recueil.

A M. DE***

Sur la diverſité des poids & des meſures.

MONSIEUR,

VOUS demandez l'avis des perſonnes éclairées ſur un problême dont il vous ſemble que la ſolution importe au bien de l'Etat; vous les conſultez pour ſavoir ſi l'uniformité des poids & des meſures dans tout le Royaume, peut être utile ou dangéreuſe. Vous les engagez à vous communiquer leurs idées ſur cet article très-intéreſſant & très-négligé juſqu'à préſent,

ſent, de la police générale. Il y en a peu en effet qui méritent plus d'attention de la part du Gouvernement, & s'il y a quelque chose d'étonnant, ce n'eſt pas que l'on y ſonge aujourd'hui, c'eſt qu'on ait attendu ſi tard à s'en occuper. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Je vous avoue que ſi on me permet de toucher à ces objets, je me déclarerai hautement pour l'uniformité : je ne connois point d'autre ſecret en politique. *Un ſeul Dieu, un ſeul Prince, une ſeule Loi, un ſeul impôt, une ſeule meſure*, voilà les cinq aſſiſes qui peuvent former la baſe d'une bonne Monarchie : on les affoiblit, ſi l'on y ſouffre le moindre mélange, & tout Gouvernement qui porte ſur un autre fondement, eſt une adminiſtration imparfaite.

Il eſt vrai que depuis que le monde exiſte, on ne voit pas un ſeul Etat qui ait ſongé à s'appuyer ſur cette

base inébranlable ; mais, Monsieur, il faut aussi l'avouer ; si le monde est bien vieux, la raison est encore bien jeune, & de la maniere dont on s'y prend, elle n'a pas à craindre encore sitôt la décrépitude, surtout en politique. . . . . . .

Il y a des personnes pour qui l'ancienneté d'un usage est une preuve convaincante de sa bonté ; c'est une des raisons que j'ai entendu exposer avec plus d'emphase en faveur de la différence des mesures : il y a cent, mille ans, dit-on, qu'elle existe : nos peres ne s'en sont pas plaints : ils avoient du bon sens, ils connoissoient leurs intérêts ; ils ne se sont pas trouvés incommodés de cette variété ; pourquoi la réformerions-nous ? C'est ainsi qu'il n'y a pas d'impertinence que l'on ne puisse justifier par l'usage, ni d'abus qu'il ne soit possible de défendre par sa datte.

C'est comme si l'on disoit, qu'il ne faut pas élargir les rues aujourd'hui dans Paris, parce que nos peres qui faisoient leurs visites à cheval & qui

ne connoissoient point l'usage des carosses, ne se trouvoient point incommodés des rues étroites & fangeuses.

C'est comme si l'on disoit qu'il ne faut point avoir de voitures de louage légeres & propres, parce qu'on est accoutumé depuis longtems à ne voir que des fiacres sales & pesans, qui abyment les chevaux qui les tirent, & dégoûtent ceux qui s'en servent.

D'après ce même raisonnement encore, il seroit aisé de prouver que les hommes devroient porter de nos jours des corps lassés par derriere, avec de petits jupons, un capuchon & des manches pendantes, & les femmes, des souliers à la poulaine. Dans le tems où ces ridicules modes furent adoptées, on aimoit ses aises comme aujourd'hui. Les Chevaliers qui s'y conformoient, étoient des hommes très-éclairés, même sur leurs plaisirs : leurs femmes n'étoient ni moins jolies, ni moins curieuses de leur parure que les nôtres.

On auroit donc pu reprocher du

mauvais goût au premier Cordonnier qui s'est avisé de faire aux unes des chaussures justes à leur pied ; on auroit pu accuser de mal-adresse le premier Tailleur qui a coupé des culottes pour les autres, avec des vestes lâches boutonnées par-devant. Il est bien singulier que cette ancienneté qui n'a pu défendre les caprices d'une mode indifférente, devienne une protection invincible pour une coutume très-dangéreuse.

Car enfin, Monsieur, les Partisans de la variété des poids, assurent qu'elle est favorable au Commerce. Je voudrois qu'ils donnassent une définition nette de ce qu'ils entendent par ce mot, *favorable.*

Si elle l'est également pour l'acheteur, comme pour le vendeur, elle devient inutile. En la supprimant, on ne change rien à leur situation, & dès-lors on ne peut pas dire qu'elle soit favorable. Pour qu'elle puisse avoir quelqu'effet sensible dans le Commerce, il faut nécessairement qu'elle en fasse pencher la balance du

côté d'un des Contractans ; or si celui qu'elle favorise, gagne à ce mouvement, il faut nécessairement aussi que l'autre y perde. Il n'y a donc là qu'une petite ruse très-propre à occasionner des fourberies & à les couvrir.

Je puis avoir de fausses idées du Commerce, mais j'ai toujours cru qu'il devoit être fondé sur la bonne-foi ; plus il est sûr, plus il est lucratif ; les opérations n'en sçauroient être trop claires, & la confusion ne peut être avantageuse qu'à l'infidélité seule qui le tue sans ressource. Voilà comme j'ai toujours envisagé le Commerce, & les principes qui doivent, suivant moi, diriger quiconque se dévoue à cette profession estimable.

Si j'ai raison à cet égard, il est clair qu'il faut proscrire la différence des mesures, puisqu'elle donne indispensablement atteinte à la bonne-foi. Quand nous n'aurions de relation qu'avec les Etrangers, il ne faudroit pas la tolérer, 1. parce qu'il n'y a que les Juifs à qui il soit permis de tromper en conscience ceux qui ne

ſont pas leurs freres, & de bons Chrétiens ne doivent pas uſurper les droits de la Synagogue. 2. Parce que la balance étant mobile, ſi nous avons affaire à des gens adroits, le plat le plus léger peut nous écheoir; & s'il eſt honteux de faire une friponnerie même utile, il l'eſt bien davantage d'en être la duppe.

Mais ce piége équivoque n'eſt pas ſeulement tendu pour les Anglois ou les Hollandois; il l'eſt pour nos Compatriotes dans toute l'étendue de la France. De Perpignan à Dunkerque, de Bayonne à Briançon, on compte plus de coutumes, plus de toiſes, plus de poids, plus de meſures, que de lieues; on ne ſçauroit hazarder un pas ſans ſe mettre au riſque de faire des duppes ou de l'être. Or, il ſemble que cette ſituation n'eſt pas propre à favoriſer le Commerce: il paroît que la bonne police n'exige pas que les Picards ſoient autoriſés à tromper les Gaſcons, ni que les Champenois puiſſent friponner les Pariſiens.

Voulez-vous un exemple frappant de la néceſſité d'avoir en tout genre des meſures uniformes, connues & invariables ? Vous le trouverez dans le Commerce des étoffes de ſoie. Chaque Fabriquant eſt le maître de donner à ſes pieces, la largeur qu'il juge à propos ; ils ont entre eux une eſpece ſinguliere de brigandage qui eſt toléré, parce qu'il tourne au profit de l'induſtrie qui imite, tandis qu'il devroit être proſcrit, parce qu'il nuit à celle qui invente. C'eſt ce qu'on appelle *contrefaire*. A peine paroît-il dans une Fabrique un deſſin d'un goût nouveau, une étoffe dont le public ſemble s'engouer, qu'on l'imite de toutes parts : mais les ſoies coûtent à peu près le même prix à tous les Ouvriers : la main d'œuvre eſt preſque la même. L'Imitateur veut cependant gagner autant que l'Inventeur, & même s'attirer des chalans, au moins en leur préſentant l'apparence du bon marché ; que fait-il ? Si ſon rival donne à ſes étoffes une demi aune de largeur, & qu'il les vende 8 livres l'au-

ne, il ne donnera à la ſienne que trois huitiemes, & la vendra 7 livres 10 ſols. Il eſt clair qu'il a un bénéfice aſſuré, car il donne un huitieme de moins de matiere, & il ne diminue qu'un ſeizieme ſur le prix. Le public qui ne ſoupçonne pas cette manipulation imperceptible, n'eſt touché que de la diminution frappante de 10 ſols par aune; il court avec avidité à la boutique, où on le trompe avec cette audace adroite, que l'égalité des meſures déconcerteroit. Il y a dans le Commerce mille objets où cette ruſe, ou pour dire le vrai mot, cette friponnerie a lieu, & c'eſt à la diverſité ſeule des meſures qu'il faut s'en prendre.

Pour la juſtifier ſi l'on pouvoit, on répond : *que n'eſt trompé qui ne veut; qu'on n'a qu'à s'inſtruire de leurs capacités rélatives & qu'on pourra alors acheter ſûrement.* Mais, je vous prie, ſi ce raiſonnement eſt admis, à quoi ſert l'attention de la Police, qui ordonne d'avoir des Etalons connus & invariables dans la variété qu'elle n'oſe cor-

riger ? il eſt clair qu'on pourroit dire auſſi : *n'eſt trompé qui ne veut.* Les étalons ſont inutiles ; car chacun n'a qu'à faire l'épreuve & la réduction de ceux qu'il a, & il ne ſera pas duppe. Ce ſeroit alors comme pour la monnoie en Eſpagne, où chacun porte ſon trébuchet pour éprouver les piéces d'or, épreuve qui, pour le dire en paſſant, démontre le peu de ſens commun de ceux qui s'en contentent: car une piéce fauſſe ne ſe diſtingue pas au poids. Il ſeroit très-aiſé de faire de la fauſſe monnoie qui eût le poids de la bonne, & la balance n'eſt propre qu'à décéler celle qui eſt rognée, & non celle où il y auroit de l'alliage.

Pour revenir à la différence des meſures, on ne veut pas ſonger que cette différence vient du tems où il y avoit depuis les Alpes jusqu'aux Pirénées, entre Marſeille & Rouen, autant de Souverains que de Villages. Ces illuſtres Princes étoient les plus ignorans des hommes : ils ne voyoient ſur la terre rien au-deſſus d'eux, quand ils avoient pu acheter ou voler un bon

cheval de bataille, avec un harnois complet. Le plus grand Homme du siecle étoit celui qui sçavoit le mieux baiser la main de sa mie, & qui désarçonnoit un Rival avec plus de légéreté dans un Tournoi.

Avec de si grands talens, il n'est pas étonnant qu'ils laissassent tout languir dans leurs vastes Etats. Quand ils n'avoient point d'argent, ils recouroient à des ruses que des Souverains puissans ont employées quelques fois, & qui n'en sont pas moins des friponneries punissables. Ils altéroient la monnoie qui passoit sur leurs terres; ils vendoient la Justice aux *vilains* à qui ils avoient déja vendu la liberté; ils diminuoient les mesures, afin de rançonner les Marchands qu'un malheureux sort conduisoit près de ces terriers, qu'on honoroit du nom de Châteaux.

Voilà pourtant l'origine incontestable de cette foule de monnoies battues à différens coins dans un même Etat, abus qu'on a supprimé en Angleterre & en France, mais qui subsiste encore

en Espagne, en Allemagne & en Italie. Voilà d'où nous viennent ces coutumes absurdes qui jettent la confusion dans les familles, & y éternisent souvent des haines violentes. Voilà comment se sont introduites ces variations dans les mesures qu'on trouve si respectables en France & que tant de Peuples ont proscrites sans danger; voilà ce qui a occasionné la naissance de ces péages, de ces Douannes qui, partout pays, donnent des entraves au Commerce, & ruinent les particuliers sans enrichir les Princes.

Le P. de M. & le P. H. ont beau s'ériger, l'un en Panégyriste du Gouvernement féodal & de ses abus, l'autre en défenseur de la multiplicité des Loix; tout homme qui fera usage de sa raison, n'en sera pas moins convaincu que la multiplicité des Loix est une preuve de leur imperfection, & que le Gouvernement féodal étoit la plus confuse de toutes les administrations, la plus barbare de toutes les Anarchies.

Nous croyons avoir détruit ce vaste

& gotique Edifice : en effet, il n'a pû résister aux secousses que lui ont portées des mains puissantes: la partie supérieure est renversée, mais ses fondemens subsistent encore & on ne s'en apperçoit que trop, par la disposition des mazures qui l'ont remplacé.

D'ailleurs, comme on n'a point eu soin d'en écarter les débris, l'Europe entiere s'en trouve accablée ; ces décombres informes couvrent le peu de reglemens sages qu'un esprit plus éclairé a fait naître dans des tems plus heureux. La marche des Gouvernemens retardée, appesantie par cette foule d'obstacles qui les inquiétent, rend leur assiette perpétuellement chancelante & exposée à des variations qui ne permettent pas à un Citoyen de sçavoir si la Loi sous laquelle il s'endort aujourd'hui, ne sera pas évanouie le lendemain à son réveil.

On ne sçauroit se le dissimuler, les Royaumes dans cette partie du monde, ne sont qu'un assemblage de piéces rapportées ; on les a unies les unes aux autres, sans prendre la peine d'exa-

miner ſi leur liaiſon étoit poſſible, ou s'il n'y avoit pas quelque moyen pour la faciliter. Un Horloger n'applique point le mouvement d'une Montre au Carillon d'une Egliſe; il proportionne la force du reſſort ou du poids à la grandeur & au nombre des piéces qu'il doit animer: c'eſt ce que n'ont point fait les Légiſlateurs.

Ils ont vu les corps politiques s'accroître ſans chercher à leur procurer des forces qui puſſent prévenir le danger de cet embonpoint ſurnaturel; ils ont voulu donner à vingt Provinces à la fois une impulſion commune, ſans détruire les petites impulſions particulieres qui les entraînoient dans un autre ſens; auſſi en a-t-il réſulté une confuſion qui ſemble au-deſſus des remédes.

Les uſages qui n'étoient que des abus ſecrets & inſenſibles dans de petits Etats, ſont devenus des défauts énormes dans de vaſtes Empires. Tous ceux-ci conſiſtent comme le monde de Deſcartes, en petits tourbillons tous oppoſés, réagiſſans les uns contre

les autres & tendans ſans ceſſe à engloutir leurs voiſins. Mais des abſurdités chimériques ſont à leur place dans un ſyſtême de Philoſophie. Elles deviennent de la plus dangereuſe conſéquence dès qu'on les réaliſe en politique.

Toute cette variété de Loix, de meſures, de coutumes, eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle empêche l'incorporation de toutes les parties d'un Etat. C'eſt un avertiſſement perpétuel pour chaque Province, de ſongèr qu'elle n'a pas toujours été attachée à celles qui l'entourent: la ſoudure qui les joint paroît, & la piéce en eſt plus aiſée à détacher.

On voudroit en vain juſtifier cette imprudence par l'exemple des Romains. Les Romains avoient un trop grand Empire, pour qu'ils puſſent le regler. D'ailleurs à peine en jouirent ils, qu'ils ſe virent inquiétés par les troubles qui naquirent de leurs conquêtes même: & enfin, ſi la politique des Romains eſt admirable pour la guerre, il n'y en a peut-être jamais

eu de plus abusive pour la paix : ils sçavoient se battre & n'ont jamais sçu gouverner. Je les ai proposés dans mon Traité des *Canaux*, comme des modéles dans l'art d'élever des monumens durables, mais non pas dans celui de perfectionner la Législation.

Si l'on s'appuie encore sur l'exemple des Turcs qui laissent à chaque Peuple ses Loix, il faut observer que le cas n'est point le même en Europe. Le Turc, en conquérant l'Asie, n'a point ôté la différence des Nations. Les Arméniens subsistent en corps dans son Empire ; les Cophtes de même ; les Juifs de même, &c. Chaque Peuple a des usages uniformes très-aisés à connoître & la simplicité de la régie ne leur permet pas de se révolter.

Mais parmi nous, chacune de nos Provinces qui a ses Loix à part, n'est point un Peuple séparé. Tout le monde est François, au lieu que tout le monde n'est pas Turc. On sçait très-bien, dans ce vaste Empire, la partie à qui est du le nom de vainqueur. Parmi nous en est-il de même ?

Il n'y a aucune de nos Provinces qui puisse prétendre la supériorité sur les autres : toutes ont fait des Souverainetés séparées, & laisser subsister les barrieres qui formoient autrefois leur enceinte contre les entreprises de leurs voisins, c'est leur donner la tentation & la possibilité de les relever, si jamais les circonstances y étoient favorables.

RÉPONSE à six questions sur la même matiere.

Demande. 1°. Est-il nuisible ou utile au Commerce de laisser subsister les différences des poids & mesures qui existent en France ?

Réponse. Si ces différences n'intéressent ni le vendeur, ni l'acheteur; si elles ne leur font ni bien ni mal, il faut les supprimer, 1°. parce qu'elles sont inutiles, 2°. parce qu'elles sont gênantes, 3°. parce qu'elles forment dans l'Etat une bigarrure désagréable. Si au contraire, elles favorisent un

des deux Contractans, si elles donnent de l'avantage à celui qui vend ou à celui qui achette, au préjudice de l'autre, il faut encore les supprimer; car le bon ordre défend au Gouvernement de fournir des ressources aux Citoyens pour se tromper réciproquement.

Demande. 2°. Dans le cas où il seroit estimé utile de détruire ces différences & d'établir l'uniformité, par quels moyens pourroit-on y réussir, sans nuire aux droits des différens propriétaires & parties intéressées ?

Réponse. D'une façon très-simple. Les Propriétaires ou parties intéressées ne peuvent être que ceux qui ont des droits à recevoir ou des créances à exercer sur les denrées en mesures du Pays. Or, chacune de ces mesures peut-être avant sa destruction évaluée en livres *poids de marc*, & après la réforme, on assigneroit aux personnes, dont il est question, les mêmes revenus sous un autre nom.

Si par exemple, le Gouvernement

ſe décidoit à adopter pour les grains le ſeptier de Paris, qui peſe communément deux cens quarante livres, ceux qui auroient des droits pour deux ſeptiers de Rheims peſant enſemble auſſi 240 livres, ſeroient autoriſés à percevoir de leurs Vaſſaux ou Fermiers un ſeptier de Paris. Cette évaluation s'établiroit d'elle-même ſûrement & inſenſiblement, dès que la contenance du ſeptier de Rheims auroit été bien conſtatée, avant la réforme, & évaluée en livres poids de marc comme celle du ſeptier de Paris.

Il ne s'agiroit, pour fixer le droit de chacun en meſures de Paris, que de connoître le nom de l'ancienne meſure portée dans ſon titre. Il n'y auroit plus qu'une ſimple regle de trois à faire ; comme les anciens titres s'éteindroient inſenſiblement, & que dans les nouveaux, il ne ſeroit plus queſtion que d'une ſeule & même meſure ; l'uniformité deviendroit bientôt générale, ſans avoir cauſé le moindre trouble.

Il en ſeroit de même des autres

denrées. Cette façon de compter les chofes ne feroit pas plus difficile à introduire, que ne l'ont été la toife, le pied de Roi & l'aune de quarante-trois pouces huit lignes, &c. dans tout le Royaume.

Demande. 3°. En n'admettant qu'un poids & une mefure dans tout le Royaume, quels devroient être ce poids & cette mefure ?

Réponfe. Il eft très-difficile de rien décider là deffus. Chaque Pays demanderoit la préférence pour fon feptier ou pour fa livre. C'eft au Gouvernement à choifir de lui-même. Quelque choix qu'il faffe, il fera toujours bon, pourvu que l'adoption foit uniforme & générale.

Qu'on vende le Bled au *fac* de Picardie, à la *razière* de Flandres, au *feptier* de Paris, ou au *bichet* de Lion, ce fera une chofe très-indifférente, pourvu que dans tout le Royaume on ne le vende qu'à une de ces mefures: on pourroit même, fi on le vouloit, adopter la mefure des Anglois, ce qui

feroit une facilité de plus pour le Commerce.

Demande. 4°. Ce poids & cette mesure feroient-ils uniformes pour toutes les choses susceptibles d'être mesurées, comme ils le feroient dans tous les lieux où l'on pese & où l'on mesure ? c'est-à-dire, ne faudroit-il pas avoir des poids & des mesures différens, pour les différentes especes de denrées & de marchandises, lesquels feroient néanmoins uniformes pour chaque espece dans tout le Royaume ?

Réponse. Il est très-difficile encore de répondre sur le champ à cet article d'une façon satisfaisante : il exigeroit une longue discussion & un examen réfléchi de toutes les matieres qui entrent dans le commerce ; cependant, il semble qu'on pourroit donner la préférence à un poids uniforme pour régler la valeur & la quantité de toutes les denrées.

Il n'y en a aucune qui ne puisse être pesée ; il y en a beaucoup qui ne sçauroient être mesurées. Pour celles

que l'on estime par leur qualité plus que que par leur masse, comme les vins, &c. le poids ne sera pas plus gênant. Pour celles dont la masse regle la valeur, comme le bois, le bled, &c. le poids sera encore plus exact que la mesure.

D'ailleurs, l'une est plus susceptible que l'autre d'être fabriquée juste, d'après l'étalon qui doit servir de modele. La fraude, s'il y en a, est plus aisée à découvrir : il est facile de rendre un boisseau faux de plusieurs livres ; il n'en est pas de même de la balance. Ainsi, on peut penser qu'il vaudroit mieux employer par tout le poids indistinctement.

L'exemple de la Provence peut confirmer cette idée ; on y vend tout à la balance, jusqu'au bois & au charbon, & tout le monde s'en trouve bien. Suivant Chardin, c'est la même chose en Perse.

Demande. 5. Si l'on conservoit les différences actuelles, ne faudroit-il pas faire un tarif dont la seule inspec-

tion présenteroit toutes les variations réduites à une uniformité fictive, & qui pût être mis sous le contre-scel d'une loi, ensorte que cette uniformité fictive ait pour les peuples l'effet d'une réalité? Si le tarif est utile, on en demande le projet pour être présenté au Roi.

Reponse. En conservant les différences actuelles, il faudra bien nécessairement se faire une espece de tarif pour servir de reglé dans les échanges de banlieue à banlieue; mais il est bien inutile que le Gouvernement se donne la peine de dresser ce tarif. Il est déjà fait : la nécessité en a appris l'usage; & comme il ne consiste que dans une seule regle de proportion, l'arithmétique en rend l'exécution un peu moins pénible. Malgré les embarras, & peut-être les fraudes qu'il occasionne, il existe, parce qu'il n'est pas possible de s'en passer.

Il seroit dangereux qu'on vint à l'autoriser par une loi; aucune des réductions ne peut être parfaitement exacte.

Actuellement que chaque Particulier peut corriger ce qu'il y apperçoit de défectueux en faisant son marché, l'inconvénient de cette imperfection est peu sensible ; & ceux qui sont dupes, n'ont à se plaindre que de leur propre inadvertence.

Mais si la loi venoit à donner un point d'appui fixe aux chicannes à ce sujet ; si tout homme lézé croyoit pouvoir faire retomber la honte & la punition de la fraude sur son voisin, on verroit s'ouvrir une source de contestations & de procès. Or, on le sçait, ces sources funestes ne sont déjà que trop abondantes.

En général, il faut être très-œconome des loix, surtout dans le commerce. Elles produisent dans la société le même effet que les colonnes dans les édifices : quand elles y sont peu nombreuses & bien disposées, elles en font l'ornement & la solidité. Veut-on les multiplier & les placer où il n'en est pas besoin, il n'en résulte qu'une dépense inutile avec une confusion désagréable, & quelquefois des suites fâcheuses.

Demande. 6 . *Nota.* La clarté néceſſaire qu'on demande, paroît exiger qu'on réponde ſéparément ſur ce qui concerne les poids, & ce qui concerne les meſures ?

Réponſe. Ces deux objets ſont abſolument les mêmes : on ne peut pas réformer les unes ſans réformer les autres. La même raiſon qui fait ſouhaiter que dans un même pays la toiſe de Roi ne ſoit pas différente de la toiſe de ville, engage à deſirer auſſi que le nom de pinte ne ſignifie pas différentes choſes dans les mêmes lieux, & qu'en achetant une livre de viande, un Etranger ne courre pas riſque d'être trompé légitimement par ſon boucher, d'un huitieme ſur la livre, ni de ſe voir forcé d'acheter quarante onces au lieu de ſeize, comme cela arrive à Bordeaux, &c.



A Monſieur

LETTRE

Sur l'Histoire des Révolutions de l'Empire Romain.

A M. LE CHEVALIER DE***.

RECEVEZ, s'il vous plaît, Monsieur, mes remercimens; vous avez pris la peine de m'indiquer une des fautes qui me sont échappées dans un Ouvrage [1], où sans doute il en restera bien d'autres encore, quand j'aurai corrigé celle qui vous a frappé; c'est un pas que que vous me faites faire vers la perfection. La maniere polie avec laquelle vous m'avez rendu

[1] L'Hist. des Révolutions de l'Empire Romain. La lettre critique à laquelle j'ai répondu par celle-ci a été insérée dans un Mercure de 1767 : on m'y reprochoit d'avoir dit, en parlant de l'Isle de Malthe, que l'Abbé de Vertot après avoir renfermé en trois volumes la grandeur de Rome, avoit eu tort d'en consacrer sept à la *petitesse* de Malthe.

ce ſervice, en augmente encore le prix. J'y ſuis infiniment ſenſible, & vous prie d'être perſuadé de ma reconnoiſſance.

Vous me rendez juſtice, en croyant que je n'ai jamais penſé à inſulter l'Ordre de Malthe. Il n'y a guere que les fideles Muſulmans, à qui cette tentation puiſſe venir quelquefois. Pour moi je ſuis bon François; ainſi j'ai deux titres pour reſpecter très-ſincerement un Ordre qui a fait, en général, tant d'honneur à la Chrétienté, & dont pluſieurs Membres ſont encore journellement ſi utiles à la France. De ce côté-là, Monſieur, je fais gloire de penſer comme vous, & ce ſentiment ſera toujours le mien.

Je puis même vous faire obſerver que je n'ai rien haſardé qui y ſoit contraire. Je ſuis de votre avis préciſément dans le paſſage où vous avez cru entrevoir des expreſſions irrégulieres. J'ai dit : *que l'hiſtoire de Malthe, par l'Abbé de Vertot, étoit trop volumineuſe, & que ſon ſujet ne comportoit pas une ſi grande étendue :* vous dites : *que ſi l'on dépouille cette hiſtoire des parties*

étrangeres à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, il ne restera pas deux volumes, ayant un rapport direct avec cet objet.

Vous ne supposez pas cependant que l'Écrivain ait rien oublié : d'où il suit que l'histoire complette de l'Ordre de Malthe, devroit se réduire à deux volumes tout au plus; & que par conséquent, de votre aveu, M. l'Abbé de Vertot en a fait cinq de trop.

Cette induction est évidente & sensible. La complaisance seule de cet Auteur si serré, si énergique dans ses autres ouvrages, est la cause de sa proxilité dans celui-ci: en donnant de longs détails, il a flatté l'amour propre de tant de familles qui s'y trouvoient intéressées. Une foule de Héros a illustré Malthe; on n'auroit pas pû les peindre tous sur un petit espace. Pour se procurer la facilité de multiplier dans le tableau le nombre des Portraits, il a bien fallu augmenter la toile, & par conséquent élargir le cadre.

Voilà ce qui a obligé M. l'Abbé de Vertot à faire sept volumes; voilà ce

qui l'a obligé de s'appesantir sur des siéges, sur des batailles, dont les descriptions, dans le fond, sont entierement les mêmes, & où il semble n'y avoir de différence, que par les noms des Acteurs.

C'est ce que tout le monde sçait, c'est ce que tout le monde dit, & je suis peut-être en droit de le dire plus que personne. Je suis fils d'un homme qui l'a dit cent fois à M. de Vertot lui-même : mon pere étoit son ami : mon pere l'a aidé plus d'une fois dans ses travaux. C'est une tradition dans ma famille, que le dernier volume de l'histoire de Malthe, celui qui en contient les annales, est tout entier de sa main.

Cet homme respectable que j'ai eu le malheur de perdre avant que de le connoître, né avec des talens qui lui promettoient les plus brillans succès, a eu la prudence de préférer une sage & heureuse obscurité aux honneurs avilissans de la Littérature ; c'est une leçon dont j'aurois pû profiter ; je suis bien puni de l'avoir négligée : mais

enfin, Monſieur, vous voyez que ſi j'ai fait la faute de ne pas ſuivre ſon exemple, j'ai du moins conſervé quelques-unes de ſes maximes : quand j'ai oſé hazarder mon jugement ſur un ouvrage de M. de Vertot, & entreprendre la continuation d'un autre, j'avois un titre ſuffiſant pour juſtifier cette double hardieſſe.

Il eſt vrai que j'ai employé un terme dur en apparence : j'ai oppoſé la *petiteſſe* de Malthe à la *grandeur* de Rome, & vous avez cru trouver dans cette anthiteſe une expreſſion déſavantageuſe pour la premiere de ces deux Républiques, mais je pourrois encore vous prier de remarquer deux choſes.

1. Il n'étoit pas queſtion dans la phraſe que vous avez citée, de la petiteſſe ou de la grandeur perſonnelles qui conſiſte dans des défauts ou des vertus ; je ne parlois que de la grandeur ou de la petiteſſe relatives, que nos préjugés font dépendre du plus ou du moins d'eſpace qu'on occupe ſur la terre, du rôle plus ou

moins brillant que l'on joue dans le monde : or, dans ce ſens, vous conviendrez que je me ſuis énoncé avec juſteſſe. Pour la nobleſſe & le courage, Malthe eſt au moins l'égale de Rome ; mais quand il s'agira de puiſſance, de force, de conquête, la proportion ſera détruite. Malthe cédera volontiers ſans doute, à ſa rivale la gloire funeſte d'avoir ſaccagé plus de Villes, dévaſté plus de Pays, exterminé plus de Peuples. Cet Ordre doit ſon inſtitution à des vues bienfaiſantes & charitables : il n'ambitionnera point une prééminence ſanguinaire : il verra, ſans chagrin, qu'on lui rappellé le peu d'étendue de ſes poſſeſſions, pourvû qu'on ne lui conteſte pas les vertus qu'il y a développées. La grandeur de celles-çi lui paroîtra ſuffiſante pour compenſer la petiteſſe de ſes Domaines ; il ne fera pas un crime à un Écrivain d'avoir dit que l'Empire où ont commandé les Trajans, les Antonins, eſt plus vaſte que celui où ont combattu les Liſle-Adam, les la Valette & tant de

héros dont le courage & les lumieres ont facilité les exploits de ces deux grands hommes.

2. Il ne feroit pas plus difficile de juſtifier les mots que le ſens : grandeur & petiteſſe ſont deux termes qui n'ont point par eux-mêmes de ſignification préciſe ; du moins celle qu'ils ont, change avec leurs rapports. Ce qui eſt grand, quand on le conſidere ſéparément, devient petit quand on le rapproche d'un autre objet plus conſidérable, & celui-ci éprouve à ſon tour la même viciſſitude.

Quelqu'éclat qu'ait auprès d'une chaumiere la maiſon d'un riche bourgeois, elle n'eſt rien à côté d'un magnifique palais. Le palais eſt peu de choſe en comparaiſon d'une ville : la ville occupe peu d'eſpace relativement à un Royaume, & le Royaume n'eſt qu'un point ſur la terre, qui diſparoît lui-même au milieu de l'Univers. Telle eſt la loi générale ; on efface, on eſt effacé à ſon tour. Cette chaîne piramidale d'objets qui s'éclipſent ou ſe font valoir les uns les

autres, ſe continue depuis l'infini de la petiteſſe qui échappe à notre imagination, juſqu'à celui de la grandeur qui l'accable. Elle vient aboutir aux pieds de la Divinité, qui ſeule en connoît & démêle facilement l'étendue, parce qu'elle n'y eſt pas compriſe.

Vous voyez donc, Monſieur, qu'on pourroit bien me pardonner à Malthe l'expreſſion que j'ai employée en la mettant en parallele avec Rome : l'épithete que je lui ai donnée étoit la ſeule qui lui convint dans ce cas, quoique dans un autre on puiſſe très-bien lui adapter l'épithete contraire. Dans mon livre & dans ce voiſinage, elle ne pourroit être que la fourmi; ailleurs elle feroit l'éléphant; mais il ne m'étoit pas poſſible de renverſer en ſa faveur l'ordre naturel des choſes, ni de l'enviſager du côté où elle peut paroître grande, lorſque je ne devois la voir que de celui où elle eſt néceſſairement petite.

En diſculpant mes expreſſions, je ne prétends cependant pas, Monſieur, les ſoutenir : elles ſont condamnables

dès qu'elles vous ont choqué ; je les abandonne, puiſqu'elles ont paru déplacées à des perſonnes pour qui vous avez des égards, & à qui je dois néceſſairement du reſpect. Mon but ici eſt ſeulement de prouver qu'elles ne renfermoient aucune malignité, aucune intention répréhenſible, après les avoir juſtifiées par amour pour la vérité, je les retrancherai par déférence pour vous ; elles ne reparoîtront ſûrement pas dans une nouvelle Édition que mon Libraire m'annonce comme très-prochaine : ainſi j'aurai bientôt le plaiſir de faire à votre Ordre la ſatisfaction qu'il paroît attendre de moi.

Cette nouvelle Édition ſera mon unique réponſe aux cenſures que mon livre a excitées & que j'ai vues avec beaucoup de ſang froid, parce que je l'avoue, aucune ne m'a paru raiſonnable : il y a des Critiques qui ont jugé à propos de m'appeller un *Plagiaire*, en me reprochant *de dire des choſes que perſonne n'a jamais penſées*. Il me ſemble que ce reproche même emporte

ſa réfutation, & qu'il y auroit de la folie à vouloir ſe diſculper d'une pareille attaque.

Ces mêmes Cenſeurs m'ont fait l'honneur de m'appeller *Imbécile*, en propres termes, & *mauvais Ecrivain*. Ils peuvent avoir raiſon; mais que je ſois un Plagiaire, c'eſt ce que perſonne, au moins de ceux qui m'auront lu, ne croira; bon ou mauvais, mon ſtyle eſt à moi: mes expreſſions m'appartiennent, ainſi que mes idées. Si les Critiques ſenſés me font quelques reproches, ce n'eſt pas de m'être approprié celles des autres, mais d'en avoir adopté de trop nouvelles.

A cet égard, je n'ai rien à dire, ſi ce n'eſt que les droits de la raiſon ſont impreſcriptibles. L'ancienneté ne légitime ni des menſonges, ni des erreurs: on n'eſt jamais privé du droit de défendre la vérité contre des ſatyres ingénieuſes, quand même elles porteroient le nom de Tacite: on eſt toujours à tems de réclamer contre l'outrage que les Suétones & tous les Compilateurs ſans goût ont fait au bon

ſens. C'eſt d'après ces principes que j'ai travaillé mes Révolutions de l'Empire Romain. Je ne me ſuis point laiſſé ſéduire par le nom des Auteurs ; je n'ai pas cru qu'ils fuſſent infaillibles, par cela ſeul qu'ils ſont anciens, ni qu'on pût, en les appréciant, prendre des ſiécles pour des raiſons ; j'ai écarté tout ce qui m'a paru ſe reſſentir dans leur ouvrage, de la ſatyre ou de la malignité : je les ai jugés comme s'ils étoient mes Contemporains. Puiſque de nos jours on permet aux grenouilles qui rampent dans la fange de la Littérature, de croaſſer contre les V...... & les R...... j'ai penſé que rien ne devoit m'interdire l'examen de ce qu'ont haſardé les Suétones, les Dions & les autres Écrivains, ſoit anciens, ſoit modernes, qui les ont imités ou copiés.

J'ai bien ſenti que ma hardieſſe révolteroit les partiſans aveugles de l'antiquité : auſſi ne me ſuis-je pas permis une ſeule critique ſans en détailler les motifs ; c'eſt ce qui m'a de tems en tems engagé dans des diſcuſ-

ſions : elles étoient inſéparables d'un ouvrage de la nature du mien. Quand on préſente des idées nouvelles, il faut bien les juſtifier, mais puiſque je raiſonnois, j'aurois été bien aiſe que mes cenſeurs priſſent la peine de raiſonner auſſi. J'ai tiré toutes mes critiques des faits que les Hiſtoriens même que j'attaque m'ont fournis : pour me réfuter, il auroit fallu ſans doute prouver que les critiques ne pouvoient pas s'appliquer aux faits, ou que je falſifiois les uns pour les faire cadrer avec les autres. Or, cette preuve, je l'attends encore, & il y a apparence que je l'attendrai longtems.

Tout ce que l'on m'a répondu juſqu'ici ſe réduit à dire qu'il y a près de deux mille ans qu'on lit les Hiſtoriens dont je fais ſi peu de cas : j'avoue que cette vieilleſſe eſt fort reſpectable, mais encore une fois : la vérité l'eſt bien davantage. Si les mépriſes & les abſurdités de Suétone méritoient aujourd'hui toute notre créance, parce que cet Ecrivain

compte dix-ſept cens ans d'antiquité, il s'enſuivroit que les *Ephémérides du Citoyen*, après un pareil tems, ſeroient un livre plein de juſteſſe & de raiſon, ce qui, comme vous voyez, Monſieur, ſeroit un Paradoxe très-révoltant.

L'Hiſtoire devroit ſans doute, être l'aſile de la vérité; elle eſt preſque toujours le temple du menſonge. Pour un Ecrivain qui embraſſe ſans détour le parti de la premiere, il y en a mille que l'intérêt étourdit ſur ce que le ſecond a de honteux : ils ſe mettent à la ſolde de la faction du Tyran que le ſuccès a couronné; au bout de quelques ſiécles leur témoignage devient irrécuſable, & le fruit de la plus vile adulation prend à nos yeux en vieilliſſant la conſiſtance de la vérité.

Si Richard Cromwel avoit pu profiter des crimes de ſon pere, s'il avoit affermi ſur ſa tête une couronne ſouillée plus d'une fois du ſang de ſes poſſeſſeurs; s'il avoit ſur-tout ſçu calmer en Angleterre cette humeur inquiete

qui souleve souvent la Nation, & agite presque toujours le Trône, comment les Ecrivains de la Cour représenteroient-ils aujourd'hui les Stuards? Sous quelles couleurs paroîtroient dans leurs histoires l'inhumanité atroce, & les foiblesses révoltantes de Marie, & les gasconnades de Jacques, & la simplicité généreuse, mais imprudente de Charles I.?

Si notre Henri III. n'avoit pas préféré la Couronne à son honneur; s'il avoit eu l'ame assez grande pour aimer mieux perdre le nom de Roi, que d'acquérir celui d'assassin, le Duc de Guise auroit probablement été sacré dans Notre-Dame; peut-être auroit-il été reconnu sans opposition par toute la France. Que ne se seroient pas permis alors les Ligueurs contre la Maison de Bourbon? Quel rôle joueroit dans notre histoire le bon, le sage, le grand Henri IV.? Quel Auteur auroit osé le justifier & s'opposer à des calomnies qui se seroient trouvées appuyées par l'autorité royale, dictées par l'intérêt de la maison régnante?

Si de nos jours même, avec tous les ſecours que l'Art de l'Imprimerie donne à la vérité, il eſt poſſible & preſqu'inévitable que les faits s'alterent avec tant de facilité, combien doit-on penſer que cette altération a eu lieu dans les tems reculés, où l'hiſtoire étoit abandonnée au caprice d'un, ou tout au plus de deux hommes, qui conſignoient à l'avenir, dans l'obſcurité de leur cabinet, ce qu'ils ne ſçavoient, ni ne pouvoient ſçavoir: la preſſe n'étoit point inventée, les manuſcrits étoient rares; le peu de mémoires ſecrets qui échappoient à des particuliers moins occupés ou plus curieux que les autres, ſe conſervoient ſoigneuſement dans l'intérieur des familles: n'étant jamais contredits & ne pouvant l'être, puiſqu'ils n'étoient pas publics, ils ne faiſoient que perpétuer les préjugés de leurs Auteurs; un Ecrivain tel que Tacite pouvoit en les raſſemblant leur donner une exiſtence plus publique, mais non pas plus d'authenticité.

Il y choiſiſſoit ſans doute ce qui

convenoit le mieux à ſon caractere & à ſa ſituation ; content d'en tirer ce qui autoriſoit ſes conjectures, il laiſſoit dans l'obſcurité ce qui auroit pu les combattre : ni lui, ni aucun ancien ne citent d'autorités : c'eſt qu'en effet les citations auroient été aſſez inutiles pour eux & pour leurs Lecteurs. Les ſources où ils puiſoient étoient inconnues : perſonne ne pouvoit vérifier s'ils faiſoient un uſage fidele des matéreaux qu'ils en tiroient.

Quand même ils auroient eſſuyé des cenſures, il étoit preſqu'impoſſible qu'elles ſe répandiſſent. Dans ces tems éloignés, on ne ſe procuroit des livres qu'en les faiſant copier à grands frais ; on aimoit mieux en riſquer la dépenſe pour un Ouvrage écrit d'une façon intéreſſante, que pour des critiques où l'on ne pouvoit eſpérer de trouver la vérité, que parmi des diſcuſſions épineuſes.

Cette vérité eſt la choſe que l'on paroît le plus exiger des Hiſtoriens : c'eſt pourtant celle dont on leur pardonne plus volontiers de manquer,

pourvu qu'ils la remplacent par des agrémens qui puiſſent la faire oublier : auſſi les copies de Tacite ſe multiplioient & ſes critiques s'anéantiſſoient : il ne reſta bientôt aux âges poſtérieurs aucun moyen de juger s'il ne s'étoit pas élevé quelques voix contre les éloges que ſon ſiécle lui avoit prodigués avec juſtice à beaucoup d'égards.

Eſt-ce pour nous une raiſon de croire qu'il n'ait conſervé que des faits inconteſtables ? devons-nous en conclure qu'il n'ait jamais cédé à l'humeur qui le dominoit, ou à l'envie de faire ſa cour à ſes maîtres ?

Si ſon plan n'avoit pas été décidément de faire haïr Tibere & ſes ſucceſſeurs, auroit-il ainſi multiplié dans une hiſtoire générale ces relations particulieres preſque toutes ſemblables ? Auroit-il affecté de donner ſouvent aux condamnations des motifs ſi légers, qu'elles en deviennent preſque ridicules ? Quand elles ſeroient auſſi motivées, qu'elles le paroiſſent peu, il eſt ſûr que le récit en eſt dé-

placé dans une hiſtoire générale.

On ne ſupporteroit certainement pas dans celle de France une énumération exacte de tous les affronts faits à la Juſtice par Louis XI. On n'y ſouffriroit pas le détail de tous les arrêts cruels exigés au même titre par la vengeance implacable du Cardinal de Richelieu.

Un Hiſtorien doit ſans contredit le plus grand reſpect à la vérité. En prenant la plume, il contracte l'obligation d'employer tout ce qui peut la faire connoître : s'il fait la vie d'un mauvais Prince ; s'il parle d'un Miniſtre ſanguinaire, il doit compte à la poſtérité des principaux faits qui peuvent les caractériſer : mais il ne s'appeſantit point ſans des vues particulieres, ſur des détails dont la répétion n'apprend rien de nouveau ; ces détails deviennent ſuſpects, dès qu'ils ſont trop nombreux, & fatigans quand ils ſont trop uniformes. Voilà pourtant ce que fait Tacite en beaubeaucoup d'endroits.

Il ſentoit bien ce qu'on pouvoit lui

reprocher; il avoue dans ses annales qu'il se sent fatigué lui-même de tant de récits aussi tristes, aussi peu variés : il regrette de ne pouvoir pas pour se délasser, & pour réjouir ses Lecteurs, parler comme les Historiens de la République, *de Rois mis dans les fers, d'Armées taillées en pieces, de Villes saccagées* [1]. Après avoir tâché d'exciter l'indignation pour la mort de quelques particuliers, dont il ne prouve pas toujours l'innocence, il met au rang des événemens agréables & glorieux des guerres qui coutoient la vie à plusieurs milliers d'hommes.

Ce n'est pas dans un pareil discours

---

[1] *Nemo annales nostros cùm scripturâ eorum contenderit, qui veteres populi Romani res composuere. Ingentia illi Bella, expugnationes urbium, fusos, captosque Reges; aut si quandò ad interna preverterint, Discordias Consulum adversus Tribunos, agrarias, frumentariasque leges, plebis & optimatium certamina, libero egressu memorabant: nobis in arcto & inglorius labor, &c.* Tacit, Annal. Lib. IV.

qu'il fait uſage de ſa Philoſophie ; on y reconnoît viſiblement l'envie de flatter Trajan : ce Prince ménageoit le ſang des Citoyens, mais il étoit prodigue de celui des Soldats : il aimoit la guerre & la fit avec éclat pendant tout ſon regne.

Cependant, avouons-le, ſi ſa douceur étoit favorable aux Sénateurs qu'il ne perſécutoit pas, la tyrannie des premiers Céſars l'étoit peut-être à la Nation & aux Armées qu'ils ménageoient : ils ne cherchoient ni à accabler l'une par des impôts, ni à fatiguer les autres par des combats ; les Grands qui pouvoient cauſer de la jalouſie, payoient cher ſous ces Princes déteſtés, l'honneur de vivre auprès du maître, mais il ne paroît pas que le reſte de l'Etat eût beaucoup à ſouffrir.

On m'accuſe en propres termes d'avoir *voulu réhabiliter la mémoire des Calligulas & des Nérons*, *d'avoir proſtitué des éloges à Tibère*, d'avoir dit, *qu'il étoit bien plus honnête homme qu'Auguſte ;* & en même tems d'avoir

voulu faire de *Titus*, *de Marc-Aurele*, des ſcélérats ; enfin, de m'être piqué de devenir *le Panégyriſte* de tous les monſtres que l'hiſtoire déchire, & le détracteur de toutes les vertus dont elle a conſervé la mémoire.

Tous ces reproches ſont une preuve de la légereté avec laquelle on juge un Ouvrage & un Auteur, du peu d'attention avec laquelle on les apprécie. J'ai dépeint Calligula comme un fou cruel, & Néron comme un tyran impur ; j'ai dit que le premier étoit un imbécille furieux, & le ſecond un monſtre de lubricité comme de barbarie : ſi c'eſt-là les louer, je ne ſçais comment il faudroit s'y prendre pour les décrier [1].

A l'égard de Tibère, je n'ai jamais penſé à mettre ſa probité en parallele avec celle d'Auguſte : je ne ſçais point comparer deux Etres de raiſon : je ne

[1] *Voy.* à ce ſujet les Extraits de l'Hiſtoire des Révolutions de l'Emp. R. qui ſont à la ſuite de cette Lettre.

ſçais point & ne me ſoucie guere aſſurément de ſçavoir ſi Cartouche étoit plus vertueux que Rafiat : c'eſt me prêter une extravagance, que de m'attribuer une ſemblable recherche.

J'ai parlé des débauches & de la cruauté attribuées à Tibère : pour les débauches, j'ai démontré qu'elles n'étoient guere probables, & qu'en les ſuppoſant vraies, les détails qu'on en a donnés étoient au moins inutiles & déplacés dans l'hiſtoire, que peut-être même ils pouvoient y devenir dangereux : l'hiſtoire ne devroit être employée qu'à fournir des modeles de vertu, ou des préſervatifs contre le vice. Or, les particularités ſecretes des débauches de Tibère & de ſes pareils ſont loin de remplir ni l'un ni l'autre de ces objets. Elles ne portent aſſurément point à la vertu, mais il s'en faut bien qu'elles donnent de l'horreur pour le vice. Je dis plus. Elles peuvent y encourager, elles peuvent en faire naître l'idée à des cœurs corrompus qui occuperoient la place des

monſtres auxquels on les prête ; un Souverain né voluptueux peut être plus vivement touché du deſir d'imiter Tibère dans ſes déſordres, que de la honte qu'on a jettée ſur ce vieillard impur par les imputations vraies ou fauſſes dont on a flétri ſon nom. Prétendre y trouver des leçons de ſageſſe, c'eſt ſoutenir que l'Arétin peut former à la pudeur, & le Légataire Univerſel à la probité.

Quant au Gouvernement, j'ai ſeulement avancé que le Deſpotiſme de Tibère n'avoit point été à charge aux particuliers, non plus que celui de tous les méchans Princes, quand ils ont ſçu être abſolus & redoutés : j'ai dit que ſous un maître ſanguinaire, l'effroi des Grands eſt la ſauve-garde des petits ; d'après ce principe, j'ai ſoutenu que le peuple avoit été heureux ſous l'adminiſtration de Tibère ; j'en ai détaillé les raiſons, & je ſerois curieux de voir comment s'y prendroient mes critiques pour les réfuter.

Tibère n'étoit ni tendre ni compa-

tiſſant, mais il étoit juſte & généreux, au moins à l'égard du peuple: j'en ai cité des exemples frappans; je les ai tirés de Tacite & de Suétone même qui déchirent ce Prince: j'ai conclu de-là que leur Satyre étoit inconſéquente; je l'ai dit hautement, & j'ai eu raiſon de le dire. Je ſuis bien convaincu que tout Obſervateur ſenſé qui voudra y réfléchir, ſera forcé d'en convenir.

J'ai déja fait plus d'un Proſélite ſur cet article; je conviens que mon principe mêne à jetter au feu, ou du moins à condamner à un oubli éternel tous ces gros traités de droit public, dont des hommes très-ſçavans nous ont accablé; mais ce n'eſt pas ma faute. *L'infini ſelon quoi*, & les *quiddités*, ont produit bien des volumes: ces abſurdes bêtiſes ont pendant 500 ans, ſubjugué bien des raiſons, & égaré bien des têtes. Cependant elles ne ſont plus, & on rougiroit d'en parler: un jour viendra où les Publiciſtes que je combats, eſſuieront le même ſort: ni vous, ni moi,

moi, Monsieur le Chevalier, ne serons témoins de cette révolution, mais elle n'en sera pas moins certaine, & j'ai l'honneur d'être en l'attendant, &c.



EXTRAITS

De l'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE L'EMPIRE ROMAIN, d'après lesquels on pourra juger s'il est vrai que M. Linguet *ait loué les TIBERES, les CALIGULAS, les NÉRONS, &c. & déprisé les GERMANICUS, les VESPASIENS, les TITUS, les TRAJANS, les MARC-AURELES.*

TIBERE.

IL étoit infatiguable au travail; il réunissoit une connoissance profonde des affaires & des hommes à la sagacité la plus éclairée; mais on lui reprocha toujours *une humeur sombre*, *un*

penchant à la dissimulation, qui s'allie rarement avec la vertu, & *qui couvre presque toujours de grands vices*. . . . . .
.. Germanicus étoit alors dans les Gaules, occupé à une espece de cadastre pour la répartition des impôts. Ce Prince le Héros de Rome, & connu par ses talens guerriers, ne dédaignoit pas de s'appliquer aux affaires de finances. C'est la conduite de tous les véritablement Grands hommes, du moins tant qu'ils en ont été les maîtres. C'est celle du sage Julien, avant même qu'il fût sur le Trône. C'est celle du modele des bons Rois, de Henri IV, dès qu'il y fut parvenu. Ces Héros bienfaisans ne croyoient pas devoir se borner à détruire les ennemis déclarés d'un Etat. Ils s'attachoient à porter la justice & la lumiere dans un art qui peut lui en procurer de bien plus redoutables, quoique plus obscurs. . . . . .

Si l'estime de la postérité & les louanges d'un Historien tel que Tacite, étoient une compensation suffisante pour la vertu persécutée, on

pourroit croire Germanicus bien dédommagé des malheurs de sa vie. Il a laissé une mémoire chere à tous les honnêtes gens. On ne peut songer à ses vertus sans admiration, ni à ses infortunes sans attendrissement. En lisant son histoire, la premiere idée des Lecteurs sensés, sera toujours de souhaiter des Rois qui lui ressemblent.

. . . .

La catastrophe de Séjan fut pour tout l'Empire, un sujet de réjouissance. Malheureusement Tibere, après l'avoir puni, n'en devint pas plus doux, ni plus retenu. Accoutumé au sang, il ne cessa point d'en verser. Enervé par les plus infâmes désordres, il continua de s'y livrer, & la malheureuse Rome, pendant tout le reste de son regne, n'eut plus qu'à gémir sur des scenes deshonorantes ou à pleurer sur des scenes cruelles. . . .

Trop d'Ecrivains les ont répétées d'après Tacite & Suétone. On ne lit point sans frémir ce qu'ils nous apprennent de ce malheureux Tibere. On est porté à penser que sans Né-

ron, il auroit occupé le premier rang parmi les Scélérats couronnés, qui ont trop souvent deshonoré le Trône & la nature humaine.

Encore s'il falloit examiner, d'après les Histoires qui nous restent, qui des deux a mérité cette horrible prééminence, je crois que Tibere pourroit l'emporter ; car enfin Néron élevé dans une Cour voluptueuse & sanguinaire, devenu le maître de tout, dans un âge où il est aussi difficile de se connoître que de se conduire, entouré de flatteurs, dont l'intérêt est toujours d'avoir des Princes qui leur ressemblent, c'est-à-dire, foibles & méchans ; Néron auroit eu besoin d'être le plus sage des hommes, pour n'en pas devenir le plus corrompu ; malgré les leçons si vantées des Seneques & des Burrhus, il n'a jamais connu peut-être ni la vertu, ni l'obligation de la pratiquer.

Mais Tibere monté sur le Trône à un âge mûr, instruit par son expérience & par l'étude de la Philosophie, n'ignoroit aucun de ses devoirs,

Il n'avoit pas à redouter l'yvresse du rang suprême. Cruel par goût & crapuleux par choix, il termina une jeunesse exempte de désordres, par une vieillesse infâme. Connoissant tout le prix de la vertu, il lui préféra volontairement le vice, par le seul plaisir de s'y livrer. . . . . .

Son humeur étoit implacable. Il fit périr avec les formalités de la justice, beaucoup de Citoyens distingués; sa sévérité naturelle, aigrie par les satyres, enhardie par les bassesses, donna lieu dans Rome aux scenes les plus tristes, aux plus terribles abus de la puissance arbitraire. On ne sçauroit en douter. Mais aussi, dans quelles craintes, dans quels dangers ne devoit-il pas vivre? . . . .

Tibere fut un mauvais Prince, sans contredit. Il se fit détester de la Noblesse. Il sacrifia les têtes les plus élevées de l'Etat, à sa tranquillité. . . .

CALIGULA.

On avoit cru tout gagner à la mort

de Tibere : on fut bientôt forcé de le regretter.

Sa tyrannie avoit été sombre, artificieuse, impitoyable. Celle de Caligula fut aussi cruelle. Mais on peut attribuer ses crimes plus à l'égarement de l'esprit, qu'à la perversité du cœur. L'Histoire le représente comme un fou couronné, qui se trouvant dans les mains une arme terrible, la souveraine puissance, en fit, comme il étoit naturel, un bien funeste usage.

Parmi nous, un Roi qui donneroit des preuves de démence aussi fortes, ne seroit pas longtems obéi. On cacheroit bientôt dans l'obscurité un accident humiliant pour la Couronne & dangereux pour les Sujets. Les Corps établis par les loix, pour veiller à l'honneur de l'un & à la tranquillité des autres, trouveroient bientôt le moyen de les concilier sans violence.

On n'avoit pas cette ressource à Rome, ainsi que je l'ai déjà dit. La folie & la fureur du Maître n'étoient pas des raisons pour l'exclure, ou pour suspendre son pouvoir, parce

qu'il n'y avoit personne en droit de décider à quel point cette folie, cette fureur pouvoient être tolérables. Cette Ville en fit une cruelle expérience sous Caligula. . . . . . .

Quoiqu'il en soit, si les folies attribuées à Caligula peuvent s'excuser; il n'en est pas de même de sa cruauté. Celle de Tibere avoit été réfléchie: il cherchoit toujours à lui donner une apparence de justice. C'étoit le Sénat qu'il choisissoit pour Ministre de ses vengeances; il y faisoit accuser & juger avec appareil les infortunés dont il vouloit la mort. Par cet indigne abus des Loix, il se ménageoit le double plaisir de perdre ceux qui lui étoient à charge, & de deshonorer ceux qu'il laissoit vivre.

Caligula mettoit moins de politique dans sa barbarie: les lenteurs inséparables, même d'un Arrêt injuste, fatiguoient son impétuosité. Il faisoit exécuter tout d'un coup par des Soldats, les assassinats qu'il croyoit utiles ou néceſſaires. Peut-être d'ailleurs, le mépris qu'il avoit pour les Sénateurs,

l'empêchoit-il de paroître s'abaiſſer, juſqu'à ſe mettre en quelque ſorte dans leur dépendance. Il les dédaignoit trop pour en faire ſes bourreaux.

Aſſez d'Ecrivains ont conſervé le triſte détail de ſes crimes, & la patience de Rome à les ſouffrir, en a groſſi la liſte. Ces fiers Romains, ſi ce que l'on dit eſt vrai, ſe laiſſoient égorger ſans réſiſtance. Ils renonçoient ſur ſes ordres à une vie qu'ils n'auroient dû perdre qu'en lui arrachant la ſienne. Ce ne fut qu'après l'avoir endurée pendant trois ans & plus, qu'ils ſongerent à terminer la déſolation de leur Patrie. . . .

NÉRON.

On ne peut rien dire de ſi fort contre ce Prince, que ſon nom n'en ſignifie encore plus. Il fait naître l'idée de tous les vices portés aux derniers excès. Il préſente l'image de la tyrannie la plus cruelle, de la débauche la plus honteuſe ; enfin, du regne le plus af-

freux qui ait jamais souillé l'Histoire.

. . . .

Personne n'ignore que Neron, parvenu à l'Empire, empoisonna, la seconde année de son regne, l'infortuné Britannicus, dont il occupoit la place. Dans le cours de la sixieme, il fit assassiner sa mere, sous les yeux de son Précepteur & de son Gouverneur, devenus ses premiers Ministres, & qui, s'ils n'aiderent pas à commettre le Parricide, sont au moins bien convaincus de l'avoir approuvé. Elle reçut ainsi la juste punition de ses crimes. Mais il semble que le droit de les punir n'appartenoit pas à celui qui en avoit recueilli le fruit.

Néron s'étoit essayé, avant que de commettre celui-ci : cependant il ne fut point à l'abri des remords, quand il en apprit le succès. La nature si cruellement outragée réclamoit avec force. Il rougissoit pour la premiere fois : il trembloit de reparoître a Rome. Aux horreurs dont cette ville étoit pleine, il en manquoit encore une : c'étoit de voir les Romains jus-

tifier le parricide & remercier les Dieux d'avoir à donné à leur Prince la force de le commettre.

C'eſt ce qui arriva. Les Officiers des Troupes, avec Burrhus à leur tête, vinrent baiſer la main du Meurtrier. Seneque, dans une longue lettre au Sénat, fit l'aveu & l'apologie du meurtre. Cette Compagnie, dés qu'elle l'eut reçue, ordonna des fêtes pour un ſi heureux événement. On courut dans les Temples. On couvrit les Autels d'offrandes. On oſa préſenter au Ciel l'encens d'un ſi abominable ſacrifice.

Néron lui-même ſe rendoit juſtice. Il ſe ſentoit indigne de rentrer dans la Ville, après l'avoir ſi horriblement ſouillée. Il eſſayoit d'aller loin des murs cacher ſon trouble & ſa honte. Il fut invité en cérémonie à ne pas priver Rome plus longtems de ſa préſence. On lui répetoit à chaque inſtant, que le nom d'Agrippine étoit en horreur, que ſa mort avoit fait plaiſir au Peuple, qu'il pouvoit ſe préſenter hardiment & ſe fier à l'atta-

chement respectueux qu'on avoit pour lui.

Il revint, il monta au Capitole, au milieu des acclamations de la multitude. Il offrit des sacrifices. Alors voyant les Dieux se taire & les hommes applaudir, il conclut qu'il n'avoit rien à craindre des uns & qu'il pouvoit tout hazarder avec les autres. Il se livra donc sans réserve à tous ses penchans.

L'Italie ne fut plus désormais qu'une vaste boucherie, où ses Exécuteurs alloient choisir ses victimes. Tous les jours il commettoit quelque nouvel assassinat, avec des circonstances plus affreuses ou plus déplorables. Mais la plus affligeante de toutes, étoit sans contredit le décret signé de six cens Sénateurs, qui suivant toujours immédiatement ces barbaries, ne faisoit que confirmer l'opprobre des lâches qui s'en rendoient complices.

Ils aiguisoient par-là le poignard qui devoit bientôt les percer. Ils ne voyoient pas qu'en flétrissant ainsi la mémoire de leurs confreres, ils se

préparoient la même ignominie quand ils auroient ſubi le même ſort. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'hiſtoire d'autre époque d'une pareille tyrannie de la part du maître, & d'un pareil aviliſſement de la part des Sujets.

Cependant Néron baigné dans le ſang, n'en étoit pas plus heureux. La Providence n'a pas voulu qu'on pût commettre de grands crimes, ſans de grands remords. C'eſt le premier châtiment qu'elle fait ſubir aux hommes trop puiſſans, que les Loix ne ſçauroient punir. L'indigne baſſeſſe des Romains pouvoit bien démentir aux yeux de leur oppreſſeur le cri de ſa conſcience, mais non pas l'étouffer dans ſon cœur. Pour ſe diſtraire au moins, il cherchoit à noyer dans la débauche le ſouvenir de ſa cruauté.

Ce miſérable devenu en tout ſens l'opprobre du genre humain, las du plaiſir & du crime, dont il avoit épuiſé les reſſources, cherchoit de nouveaux plaiſirs dans des crimes nouveaux. Il imagina de ſe marier publiquement avec un des Complices de

fes débauches & de jouer dans cette infâme cérémonie le rôle de femme. Les nôces fe célébrerent avec appareil. Rien ne fut oublié de ce qui pouvoit dégrader & le Prince, qui s'en amufoit, & le Peuple qui le fouffroit . . . .

On a peine à croire jufqu'où Néron portoit l'oubli de fa dignité & la fureur pour des petiteffes qui l'aviliffoient : on feroit même tenté de prendre pour des fables ce qu'on en rapporte, fi les confrairies de Henri III, fi fes débauches hipocrites & fes fuperftitions voluptueufes n'étoient précifément du même genre que les minuties dont s'occupoit l'Empereur Romains. . . . .

Enfin, après 13 ans d'engourdiffement ou de patience, la Providence voulut en quelque forte fe juftifier. Lorfqu'il ne reftoit plus à Néron de crimes à commettre, on parut fe laffer de le fouffrir. Tandis que les Romains baiffoient honteufement la tête, & travailloient à appefantir le joug qui les écrafoit, un Gaulois entreprit de

le ſecouer. . . . .

Pour Néron il ne fut point ému, & ce n'étoit point par courage ou par grandeur d'ame, qu'il affectoit de mépriſer les commencemens de la révolution. Son cœur auſſi lâche qu'inhumain, n'avoit pas même les qualités dangereuſes que la Nature accorde preſque toujours aux hommes cruels. Mais noyé dans la débauche, abbruti par les plaiſirs, il étoit incapable de la moindre application. . . . . .

L'empereur, ſans Conſeil, ſans fermeté, ne ſentoit que ſa frayeur, comme c'eſt l'uſage des ames foibles qui ont autant de baſſeſſe dans l'infortune, que d'inſolence dans la proſpérité; il ſe perdoit dans des projets ſans ſuite & ſans vraiſemblance.

Tantôt il vouloit aller ſe jetter entre les mains des Parthes : tantôt il penſoit à ſe ſoumettre à Galba lui-même. Quelquefois, il s'arrêtoit à ſe rendre dans la Place, à y demander pardon du paſſé, à abdiquer l'Empire, pourvu qu'on lui accordât une retraite en Egypte, avec les revenus

de cette Province. Mais ces chimeres ſe détruiſant bientôt les unes par les autres, il ne lui reſtoit plus que le ſentiment de ſon Etat, l'horreur de ſes remords & des larmes qui venant de la crainte, plutôt que du repentir, l'aviliſſoient ſans le ſervir.

VESPASIEN.

Après les ſecouſſes cruelles dont l'Empire n'avoit ceſſé d'être agité depuis la mort de Néron, il lui falloit, pour le remettre un Gouvernement ſage & modéré. La guerre Civile avoit introduit le trouble dans tous les genres d'adminiſtration. Les Finances étoient épuiſées & la Juſtice méconnue. Les Peuples gémiſſoient ſous les fléaux inſéparables de ces grandes querelles, dont ils ſont toujours les objets & les victimes. L'Italie ſurtout avoit été déſolée par les marches des armées, par les batailles, par les brigandages moins éclatans & non moins funeſtes, qui les précedent ou qui les ſuivent. Veſpaſien connoiſſoit tous ces

maux, il en étoit touché. Il se proposa d'y remédier & il en vint à bout.

On peut trouver une ressemblance bien honorable pour sa mémoire, entre ses qualités personnelles, & celles du plus grand de nos Rois. Henri IV & lui sont peut-être de tous les Princes ceux dont la vie, les vertus, & même les défauts ont eu le plus de rapport.

Tous deux connurent l'adversité & les revers avant que de monter sur le Trône. Tous deux passerent une jeunesse obscure, mais entourée de périls, dans des Cours voluptueuses autant que sanguinaires, où les crimes n'interrompoient point les plaisirs, où l'on poussoit aux derniers excès la débauche & la cruauté. Tous deux parvinrent à consoler & à guérir leur Patrie, après avoir été réduits longtems à verser des larmes inutiles sur ses malheurs. La S. Barthelemi valoit bien le regne de Néron: & si Vespasien eût à craindre des dangers de la part d'Agrippine & de son fils, Henri IV ne fut jamais en sûreté auprès de Catherine de Médicis & de Charles IX.

Ils furent obligés l'un & l'autre de s'assurer la Couronne par la voie des armes. Ce fut à des guerres civiles qu'ils durent le pouvoir dont ils firent un usage si glorieux. Mais à cet égard la supériorité est toute entiere du côté du Prince François. Il ne fit que soutenir par la force des prétentions Légitimes. L'Italien ne pût justifier les siennes qu'à force de bonheur & de vertus.

Il sçavoient également allier les finesses de la politique avec la franchise militaire. Ils adoucissoient l'austérité du Commandement par une familiarité ingénieuse & gaie qui fait aimer les grands, sans empêcher qu'on ne les respecte, pourvu qu'elle parte d'un cœur noble, qu'elle marque en eux de la bonté & non de la bassesse.

Il aimoient les plaisirs, mais sans les outrer; ils avoient des maîtresses. Ils donnoient l'exemple de la galanterie; ils laissoient voir peut-être trop d'inclination pour les femmes. On leur en a fait un crime, mais combien auroit-on loué leurs prédécesseurs, s'ils n'a-

voient eu que de pareils attachemens !

Ils ont été tous deux accusés d'avarice par leurs Courtisans, parce que cette espece d'hommes n'estime jamais dans les grands, que les qualités qui lui sont utiles, & qu'elle condamne comme des vices les vertus qui ne tournent point à leur profit. Les Historiens ont eu aussi la complaisance d'immortaliser ces plaintes injustes. Ils ne songent pas qu'un Souverain n'est que le dispensateur des revenus publics ; que s'il enrichit quelques-uns de ses Sujets, ce ne peut-être qu'aux dépends des autres : ils oublient que ceux qui l'entourent, ne sont que la moindre partie d'un Etat, & souvent la moins utile, & qu'enfin l'œconomie n'a jamais été le défaut d'un mauvais Prince.

Ceux dont je parle mettoient avec raison leur générosité à soulager les Peuples, à ne les point surcharger d'impôts accablans, à adoucir le recouvrement des taxes qui étoient établies & nécessaires, à veiller sur l'emploi de leur produit, & surtout à ne

les point diſſiper par de vaines dépenſes, encore plus affligeantes pour ceux qui les fourniſſent, que la perception . . . .

De quelque côté donc que l'on examine ces deux hommes ſi connus, & ſi dignes de l'être, on trouvera qu'ils ont eu préciſément le même ſort & le même caractere. Il faut obſerver cependant que dans le ſucceſſeur de Henri III, les vertus étoient encore plus marquées, & les défauts moins frappans, que dans celui de Vitellius.

La ſeule choſe qui malheureuſement les diſtingue, c'eſt l'eſpece d'adverſaire dont ils eurent à ſe défendre. Veſpaſien pour s'élever, n'eut à ſubjuguer que l'ambition politique d'un Rival. Dès qu'une fois, il l'eut vaincu, il regna ſans inquiétude & mourut paiſible. Henri IV eut des ennemis plus implacables; ſa bonté ne put déſarmer le fanatiſme que ſa valeur avoit terraſſé. Après avoir été contraint toute ſa vie de redouter & de combattre les enthouſiaſtes, il périt par leurs mains, & le plus affreux de tous

les zélés priva la France du meilleur de tous les Rois.

TITUS.

A un Prince célebre par sa grandeur, succéda un Prince connu par sa bonté. Le nom de Titus est presque devenu le sinonime de cette vertu. On l'a appellé & on l'appelle encore les délices du genre humain. Il a mérité d'être le modele des Souverains bienfaisans, comme Alexandre celui des Rois guerriers. Ils ont excellé tous deux, l'un dans l'art de ravager la terre, l'autre dans celui de la consoler. Par conséquent Titus est bien au-dessus d'Alexandre . . .

. . . .

Tibere avoit occupé le Trône environ vingt-deux ans, Néron treize. Titus, qui d'ailleurs leur ressembloit si peu, jouit bien moins longtems de l'Empire. Encore un regne si court & si doux fut-il troublé par des fléaux presque continuels. Une éruption du Vesuve effraya l'Italie ; une peste af-

freuſe la déſola, & un incendie violent remit Rome preſque au même état où elle s'étoit vue réduite ſous Néron. Il ſembla que la Providence n'eût élevé Titus à la premiere place, que pour réparer, en quelque ſorte, les maux dont elle avoit réſolu d'accabler l'Empire.

On ſent bien que ſous un Prince tel que Titus, il ne fallut aux Peuples, pour obtenir des ſoulagemens, que le tems de les ſolliciter. L'Empereur ſe hâta même de prévenir leurs demandes. Il ſe tranſporta ſur le théâtre où s'étoient paſſées les ſcenes terribles dont nous venons de parler. Il sembloit qu'il voulut ſe convaincre plus vivement de la néceſſité de réparer les malheurs, en s'obligeant à en conſidérer les ſuites de plus près.

Il en fut de même de la contagion & de l'incendie. Il employa pour les combattre, & enſuite pour les faire oublier, tout ce que la grandeur de l'État donnoit de puiſſance à un Souverain de Rome, tout ce qu'une tendreſſe inépuiſable auroit pû inſpirer

d'activité à un pere affectionné. Il prodiguoit les remedes en tout genre ; il encourageoit par des exhortations & par des récompenses, les hommes experts dans l'art de guérir. Il prenoit sur lui la réconstruction de tous les édifices détruits par le feu ; & tandis qu'il chargeoit son trésor d'un surcroît de dépense, il diminuoit les impôts : il en supprimoit plusieurs : il adoucissoit les autres. Son œconomie lui fournissoit même de quoi étaler dans les spectacles devenus nécessaires au peuple de Rome, une magnificence que n'avoit pû atteindre la prodigalité de ses prédécesseurs . . . .

De pareils regnes ne devroient point finir. Mais la Providence ne se conforme pas toujours à nos souhaits. Elle avoit marqué un terme bien court à celui de Titus. A peine avoit-on commencé à se réjouir de son élévation, qu'il fallut pleurer sa perte. Mais au moins, en descendant au tombeau, ses oreilles ne furent frappées que par des actions de graces. S'il avoit vu les désastres de sa patrie,

il les avoit réparés. Son caractere ne se démentit point, même dans les bras de la mort, & ses derniers ordres furent des bienfaits.

TRAJAN.

L'adoption de Trajan avoit excité une joie universelle, & ce n'étoit qu'à la connoissance de son mérite que l'on pouvoit attribuer des applaudissemens si flatteurs. Il passoit, il est vrai, pour le premier Capitaine de l'État : mais s'il n'avoit réuni aux talens militaires, une supériorité de vertus incontestable dans tous les genres, la fierté Romaine auroit pû se croire humiliée par un choix qui la soumettoit en quelque sorte, aux ordres d'un Étranger.

Son nouveau Prince étoit Espagnol de naissance. La distinction subsistoit encore entre les Sujets de l'Empire & ses Citoyens. Ils formoient deux Ordres très-différens. C'étoit à-peu-près ce que nous appellons, parmi nous, la Noblesse & la Rôture. Les Citoyens

avoient, comme nos Gentils-hommes, des prérogatives dont le reſte de la Nation étoit privé.

La plus importante depuis 60 ans, avoit été la faculté de prétendre aux grandes charges, & ſurtout à l'Empire. De tous les Céſars, Veſpaſien ſembloit avoir été le plus redevable à la fortune : mais il étoit au moins Italien d'extraction. On n'avoit pas cru juſques-là que ce titre pût ſe ſuppléer, & il ne tomboit dans l'eſprit de perſonne, qu'on pût ſe trouver Empereur de Rome, avant que d'être compté au nombre de ſes enfans.

La proclamation de Trajan fit évanouir ce préjugé, & Rome dont elle ſembloit choquer les droits, ne ſongea pas même à s'en plaindre. Les Maîtres qu'elle s'étoit donnés depuis Auguſte, excepté deux, avoient pris à tâche de déchirer le ſein qui les avoit nourris : un Étranger ferma ſes plaies & la rendit heureuſe. C'eſt un trait bien ſingulier qu'elle ait eû en moins de trente ans, deux Souverains dignes d'être comparés au meil-

leur

ſeur des Princes, au plus grand des hommes, à notre immortel Henri IV. Trajan peut être aſſocié à cet honneur avec Veſpaſien.

Je ne veux pas reprendre ici un parallele que j'ai déjà tracé. Mais tout ce que l'on peut ſouhaiter de lumieres, de vertus, de bonté, de véritable grandeur, on le retrouve dans ces trois regnes faits pour ſervir à jamais d'exemple aux Princes jaloux de l'eſtime de la poſtérité. Peut-être même Trajan a-t'il pouſſé plus loin que Veſpaſien, l'amour des hommes, l'oubli du faſte & la connoiſſance des vrais principes du Gouvernement. A cet égard, il n'a jamais eu d'égal que Henri IV, je dirois même de ſupérieur, ſi je n'étois François . . . .

Aucun (des Céſars) n'avoit voulu ſigner ce Traité conditionnel qui ne laiſſe ſubſiſter les droits du Souverain, que tant qu'il ne ſe permet pas d'en abuſer. . . . . Trajan fut le premier qui s'impoſa hautement la néceſſité de s'y conformer, ſans qu'on l'en preſſât. Il trouvoit cette loi écrite dans ſon cœur. Il en reconnut la juſtice

avec éclat. Il avoit donné à l'un de ses amis la charge de Préfet du Prétoire. Il lui dit publiquement en lui remettant l'épée qui en constatoit, en quelque sorte l'investiture, *c'est ma conduite qui réglera l'usage que vous en devez faire* : cette parole étoit généreuse. Il falloit être bien sûr de soi pour la hasarder en parlant à des Romains . . . .

La finance & ses abus ne pouvoit manquer d'attirer l'attention d'un Prince aussi sage. Il la regardoit comme un mal nécessaire. Il étoit persuadé qu'il falloit veiller avec soin à en empêcher les progrès, si l'on ne pouvoit se flatter de le guérir entierement. Il comparoit lui-même tous les établissemens en ce genre, à ces excrescences qui s'élevent sur le corps humain, & s'augmentent aux dépens des Membres qu'elles exténuent, en mêmetems qu'elles les défigurent. . . .
. . . .

Une des plus importantes réformes fut celle qu'il fit dans les palais, les jardins, &c. dont le Domaine Impérial étoit surchargé. On sçait qu'un

goût trop commun parmi les Souverains, c'eſt de s'affectionner uniquement aux édifices qu'ils ont conſtruits, & de dédaigner ceux que leur ont laiſſés leurs prédéceſſeurs. Ils accucumulent ainſi châteaux ſur châteaux. Les anciens, que le maître n'honore plus de ſa préſence, n'en conſervent pas moins les prérogatives qui y ont été attachées. L'entretien des jardins, la réparation des bâtimens, les gages des Concierges, des Gouverneurs, &c. ſont des dépenſes onéreuſes qui oberent l'État. Les nouveaux ne l'épuiſent pas moins par le luxe qui les éleve. Tous ſont pour les Particuliers qui ont le malheur d'en être voiſins, des ſources intariſſables de querelles, de contraintes, de vexations. . . . .

Trajan fut ſupérieur à cette manie, dont ſes prédéceſſeurs n'avoient pas ſçu ſe défendre . . . .

Si Trajan étoit admirable à la tête du Gouvernement, il ne perdoit rien à être vû dans le particulier. Il ne redoutoit pas cet inſtant ſi terrible pour les héros en général; celui où

ils déposent le masque de la grandeur, pour se laisser voir à leurs gens, tels qu'ils sont réellement. Après avoir joué sans contrainte, le rôle de Souverain, il sçavoit le déposer avec noblesse. Il se livroit à la douceur de la société ; il en goûtoit les agrémens, parce qu'il y contribuoit lui-même.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs de ses amis ; & ce titre ne désignoit pas auprès de lui comme dans les autres Cours, un Flatteur avili par des complaisances souvent criminelles, & presque toujours honteuses. Les amis de Trajan étoient vraiment des hommes libres, dignes de lui dire la vérité, incapables de la déguiser, & résolus à ne mériter ses bienfaits, qu'en les sollicitant pour d'autres . . . .

MARC-AURELE.

La sagesse, la douceur, la simplicité sembloient être devenues vraiment l'esprit de la Cour Romaine. Le caractère des Princes leur faisoit paroître ces vertus aisées, & l'habitude

de les louer, les rendoit presque familières aux Courtisans. Antonin, comme ses deux Prédécesseurs, se contentoit de les pratiquer : Marc-Aurele voulut aller plus loin. Il se proposa d'en approfondir les principes. Il se livra entierement aux recherches qui ont pour objet la morale. Il embrassa avec ardeur cette étude qui, en développant les lumieres naturelles, fait trouver dans le raisonnement de quoi combattre les vices & fortifier les vertus. . . . .

. . . .

La Philosophie, quoique proscrite, avoit donc continué d'être cultivée dans Rome. Trajan l'avoit traitée avec indifférence ; Adrien lui marqua assez d'estime. Il avoit donné des pensions à quelques hommes connus par elle, & cet appas avoit ramené les Philosophes à la Cour. Ils y parurent avec éclat, quand Marc-Aurele, après avoir été longtems leur disciple, se vit enfin en état d'élever ses Compagnons d'étude & de se déclarer le Protecteur de ses Maîtres.

Ce n'étoit pas qu'il se dissimulât

leurs défauts ni l'imperfection de leur art. Il sçavoit que le plus grand nombre n'étoit attiré que par l'espérance de ses bienfaits. Il démêloit dans leurs procédés du manege & de la charlatannerie. Il s'appercevoit qu'ils substituoient souvent la subtilité à la raison, & que ce n'étoit guerre que par orgueil qu'ils prêchoient la modestie.

Mais il en agissoit avec eux comme les Amans bien épris avec les objets de leur passion. Il s'exageroit leurs bonnes qualités, & se déguisoit les mauvaises. Il étoit persuadé qu'il avoit besoin de leur secours pour épurer ses principes, & de leur société pour s'affermir dans la pratique des vertus qu'ils recommdoient. Il payoit volontiers des Surveillans qu'il trouvoit utiles. Il croyoit rendre service à l'Empire en prodiguant l'argent à des mains capables, suivant lui d'en perfectionner le chef. . . . .

Marc-Aurele a toujours été, & sera toujours regardé comme un Prince infiniment estimable. Il a eû le mérite rare parmi ceux qui commandent d'aprécier le sang des hommes. Il met-

toit en pratique à cet égard les maximes de la Philosophie qu'il avoit tant étudiée. Il falloit qu'il eût bien des vertus pour mériter une place dans le cœur des Romains, après l'idée qui leur restoit des trois regnes précédens.

Celle qui le distingua le plus, ce fut la bonté, l'indulgence, le désir d'essuyer toutes les larmes & de calmer tous les maux dans son Empire. C'est à ce titre que la postérité le révere. C'est par-là qu'il a mérité l'éloge de tous les siécles, & que son nom est parvenu à exciter, encore de nos jours, autant d'attendrissement que de respect.

Si l'on vouloit mettre sous les yeux des Lecteurs tous les traits de l'*Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, où les bons & les mauvais Princes sont mis à leur place & traités chacun comme ils le méritent, il faudroit copier tout l'Ouvrage. Il peut y avoir beaucoup d'endroits qui annoncent peu de talens, mais, on ose

le dire, il n'y a pas une ligne où l'on ne respire l'amour de la vérité & de la vertu, pas un mot qui ne soit consacré à réveiller ce goût dans l'ame des Lecteurs. C'est pourtant contre l'Auteur de cet Ouvrage que l'on vient de publier des épigrammes insultantes, où on l'accuse d'avoir loué les *Tiberes*, les *Nérons*, &c. & déprimé les *Titus*, les *Trajans*, &c. On lui donne même les noms d'*infame* & d'*impudent*.

D'après ce qui précéde, on prie le Public de juger qui mérite le mieux ces épithetes, de l'Auteur des Nouvelles Révolutions ou de celui des épigrammes.

FIN.

Fautes à corriger.

Page 112, lig. 17, dans la nation, *lis.* dans la moitié de la nation.

Page 115, lig. 20, Bagnes, *lis.* Bagnos.

Page 152, lig. 3 & 4, intelligible, *lis.* inintelligible.


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

273


LEGATORIA A. PANDIMIGLIO
ROMA
1971

